



Agir pour
la biodiversité



ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE LENTIGNY



2022 – 2023



Agir pour
la biodiversité



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Avec le soutien financier de l'Union européenne – NextGénérationEU, de France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité

REFERENCE DU DOCUMENT

Tranchand B., 2023. Atlas de la Biodiversité Communale de Lentigny. 2022-2023. LPO Auvergne Rhône-Alpes, 96 pp.

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Terrain	Bertrand Tranchand, chargé de mission LPO AURA Emmanuel Véricel, chargé de mission LPO AURA Jules Demange, VSC LPO AURA Rémi Landeau, chargé d'études FNE AURA
Rédaction	Bertrand Tranchand, chargé de mission LPO AURA Emmanuel Vericel, chargé de mission LPO AURA
Relecture et validation	Nicolas Lorenzini, chargé de mission LPO AURA Emmanuel Véricel, chargé de mission LPO AURA Anne Brunel, Directrice LPO AURA DT Loire

STRUCTURE

LPO Auvergne Rhône-Alpes Délégation Territoriale Loire

Adresse : 11 rue René Cassin

Tél : 04.77.41.46.90.

Email : etudes.loire@lpo.fr

CREDITS PHOTO

Page de garde : Bruant proyer ©Romain Riols

SOMMAIRE

Contexte.....	7
I. Presentation de la commune de lentigny	8
1.1 Information générale.....	8
1.2 Démarches environnementales	11
II. Cartographie des habitats.....	12
2.1 Méthodologie.....	12
2.2 Résultats	13
III. Inventaires naturalistes	25
3.1 Avifaune nicheuse	26
3.1.1 Etat initial	26
3.1.2 Protocole d’inventaire.....	28
3.1.3 Résultats	30
3.2 Avifaune hivernante	34
3.2.1 Etat initial	34
3.2.2 Protocole.....	36
3.2.3 Résultats	38
3.3 Rapaces nocturnes	41
3.3.1 Etat initial	41
3.3.2 Protocole.....	41
3.3.3 Résultats	43
3.4 Amphibiens.....	45
3.4.1 Etat initial	45
3.4.2 Protocole.....	45
3.4.3 Résultats	46
3.5 Reptiles.....	50
3.5.1 Etat initial	50
3.5.2 Protocole.....	50
3.5.3 Résultats	51
3.6 Chiroptères	54
3.6.1 Etat initial	54
3.6.2 Protocole.....	54
3.6.3 Résultats	56
IV. ENJEUX.....	59
4.1 Maintien des milieux ouverts	59
4.2 Maintien et restauration des arbres têtards	66
4.3 Maintien des ripisylves.....	70
4.4 Maintien du réseau de mares	72
4.5 Rendre le bâti favorable à l’accueil de la faune.....	74
V. Zones à enjeux.....	76
VI. Sensibilisation et Mobilisation.....	77

6.1 Stands, sorties et conférences	77
6.2 Enquêtes participatives	84
6.3 Concours photos	85
6.4 Animations scolaires	87
6.5 Ateliers de fabrication de mangeoires et de nidoirs.....	89
6.6 Chantier participatif.....	90
6.7 Communication	92
VII. ACTIONS POST ABC	95
7.1 Retours aux habitants	95
7.2 Retours aux agriculteurs	95
7.3 Réflexion d'aménagements et de chantiers	95
7.4 Extinction de l'éclairage public.....	95
7.5 Aménagement d'une parcelle communale.....	95
Conclusion.....	96

TABLES DES MATIERES

Figure 1 : Commune de Lentigny au premier plan ©Lentigny	8
Figure 2 : Localisation de la commune de Lentigny © LPO Aura.....	9
Figure 3 : Zones remarquables de biodiversité © LPO Aura	10
Figure 4 : Cartographie des habitats © FNE Loire / LPO Aura	13
Figure 5 : Graphiques présentant le pourcentage de surface occupé par grand type d'habitats.....	14
Figure 6 : Plantations de conifères exotiques (Douglas) © Rémi Landeau.....	15
Figure 7 : Fourré médio-européens sur sols riches © Rémi Landeau.....	16
Figure 8 : Aulnaie-frênaie des ruisseaux du collinéen inférieur (sur cette photo, ripisylve non typique dégradée par le pâturage) © Rémi Landeau	17
Figure 9 : Prairies de fauche xéromésophiles © Rémi Landeau.....	19
Figure 10 : Vignoble © Rémi Landeau	19
Figure 11 : Prairie eutrophe et mésotrophe humide ou mouilleuse (prairie humide surpiétinée à Juncus effusus) © Rémi Landeau.....	20
Figure 12 : Mare en bon état de conservation © Jules Demanges.....	21
Figure 13 : Cartographie localisant les mares sur la commune de Lentigny © LPO Aura	22
Figure 14 : Arbre têtard cassé ©Bertrand Tranchand.....	23
Figure 15 : Carte localisant les arbres têtards sur la commune de Lentigny © LPO Aura.....	24
Figure 16 : Maillage de la commune © LPO Aura	25
Figure 17 : Localisation des points d'écoute © LPO Aura	29
Figure 18 : La cisticole des joncs, une espèce qui n'avait jamais été contacté à Lentigny © JC Brisson	30
Figure 19 : L'Hirondelle de fenêtre, dorénavant nicheuse certaine sur la commune © Bertrand Tranchand .	31
Figure 20 : Cartographies présentant le nombre de données d'oiseaux nicheurs par maille avant et après l'ABC © LPO Aura	32
Figure 21 : : Cartographies présentant le nombre d'espèce d'oiseaux nicheurs par maille avant et après l'ABC © LPO Aura	33
Figure 22 : Cartographie présentant les transects pour l'avifaune hivernante © LPO Aura.....	37
Figure 23 : Mésange huppée © Romain Riols.....	38
Figure 24 : Cartographies présentant le nombre de données d'oiseaux hivernants par maille avant et après l'ABC © LPO Aura	39
Figure 25 : Cartographies présentant le nombre d'espèces d'oiseaux hivernants par maille avant et après l'ABC © LPO Aura	40
Figure 26 : Cartographie localisant les points d'écoute rapaces nocturnes © LPO Aura	42
Figure 27 : Localisation des observations de rapaces nocturnes © LPO Aura.....	43
Figure 28 : Le hibou moyen-duc, bien présent sur la commune de Lentigny © Romain Riols	44
Figure 29 : Nasse Orthmann en place dans une mare © Bertrand Tranchand.....	45
Figure 30 : Mare où le triton crêté a été découvert © Bertrand Tranchand.....	46
Figure 31 : Triton alpestre capturé à l'aide des nasses Orthmann © Bertrand Tranchand	47
Figure 32 : Triton crêté capturé à l'aide des nasses Orthmann © Bertrand Tranchand.....	47
Figure 33 : Cartographies présentant le nombre de données d'amphibiens par maille avant et après l'ABC © LPO Aura.....	48
Figure 34 : Cartographies présentant le nombre d'espèces d'amphibiens par maille avant et après l'ABC © LPO Aura.....	49
Figure 35 : Milieu favorable à la présence de reptiles à Lentigny © Bertrand Tranchand.....	50
Figure 36 : L'orvet fragile © Bertrand Tranchand	51
Figure 37 : Cartographies présentant le nombre de données de reptiles par maille avant et après l'ABC © LPO Aura.....	52
Figure 38 : Cartographies présentant le nombre d'espèces de reptiles par maille avant et après l'ABC © LPO Aura	53
Figure 39 : Cartographie localisant les points d'inventaires chiroptères © LPO Aura	55
Figure 40 : Barbastelles d'Europes © Bénédicte Canal	56
Figure 41 : Cartographies présentant le nombre de données de chiroptères par maille avant et après l'ABC © LPO Aura.....	57
Figure 42 : Cartographies présentant le nombre de d'espèces de chiroptères par maille avant et après l'ABC © LPO Aura.....	58

Figure 43 : La lucine, papillon fréquentant les pelouses sèches © Nicolas Lorenzini	59
Figure 44 : Fiche sur l'alouette des champs © Jules Demange.....	60
Figure 45 : Fiche sur l'alouette lulu© Jules Demange.....	61
Figure 46 : Fiche sur le bruant proyer © Jules Demange	62
Figure 47 : Fiche sur le courlis cendré © Jules Demange	63
Figure 48 : Fiche sur le vanneau huppé © Jules Demange.....	64
Figure 49 : Fiche sur l'œdicnème criard © Jules Demange	65
Figure 50 : Arbre têtard entretenu sur la commune © Bertrand Tranchand.....	66
Figure 51 : Fiche sur la huppe fasciée © Jules Demange.....	67
Figure 52 : : Fiche sur le torcol fourmilier © Jules Demange	68
Figure 53 : Fiche sur la chevêche d'Athéna © Jules Demange.....	69
Figure 54 : Fiche sur le Gobemouche gris© Jules Demange	71
Figure 55 : : Fiche sur le triton crêté © Jules Demange	73
Figure 56 : Nichoir pour l'effraie des clochers en place dans le clocher © ARPN	74
Figure 57 : Fiche sur l'effraie des clochers © Jules Demange.....	75
Figure 58 : Cartographie des habitats et espèces à enjeux © LPO Aura.....	76
Figure 59 : Affiche réalisée par la commune de Lentigny pour communiquer sur la présentation de l'ABC © Commune de Lentigny	77
Figure 60 : Affiche réalisée par la commune de Lentigny pour la soirée sur les rapaces nocturnes © Commune de Lentigny	78
Figure 61 : Participants au départ de la sortie rapaces nocturnes © Amélie Lefranc.....	78
Figure 62 : Stand présent lors de la journée « Troc Plante » © Amélie Lefranc.....	79
Figure 63 : Affiche réalisée par la commune de Lentigny pour la sortie sur les chants d'oiseaux © Commune de Lentigny.....	80
Figure 64 : Conférence sur les mal-aimés © Amélie Lefranc	81
Figure 65 : Stands tenus par la LPO le jour de la fête de l'abeille et de la biodiversité © Amélie Lefranc....	82
Figure 66 : Soirée découverte des papillons nocturnes © Amélie Lefranc	83
Figure 67 : Affiche réalisée par la commune pour les enquêtes participatives © Commune de Lentigny.....	84
Figure 68 : Affiche réalisée par la commune pour les enquêtes participatives © Commune de Lentigny.....	85
Figure 69 : Affiche réalisée par la commune pour présenter l'exposition des photos © Commune de Lentigny	86
Figure 70 : Exposition des photos en 2022 © Amélie Lefranc	86
Figure 71 : Affiche réalisée par la commune pour présenter les animations scolaires © Commune de Lentigny.....	87
Figure 72 : Animations scolaires réalisées à l'école de Lentigny au printemps 2022 © Yasmine Sarraf.....	88
Figure 73 : Atelier "mangeoires" © Amélie Lefranc.....	89
Figure 74 : Atelier "nichoirs" © Amélie Lefranc	89
Figure 75 : Fabrication d'un hibernaculum © Bertrand Tranchand.....	90
Figure 76 : Hibernaculum terminé © Bertrand Tranchand.....	90
Figure 77 : Mare en cours de restauration © Bertrand Tranchand	91
Figure 78 : Mare après l'intervention © Bertrand Tranchand.....	91
Figure 79 : Logo de l'ABC © Commune de Lentigny.....	92
Figure 80 : Exemple d'article © Commune de Lentigny	92
Figure 81 : Article de presse paru en mars 2022 pour présenter l'ABC © Valérie Glaunec.....	93
Figure 82 : Article de presse paru en mars 2022 pour présenter l'ABC © Valérie Glaunec.....	94
Tableau 1 : Liste des espèces nicheuses avant la réalisation de l'ABC	26
Tableau 2 : Dates de passage pour les inventaires oiseaux	28
Tableau 3 : Liste des espèces hivernantes avant la réalisation de l'ABC	34
Tableau 4 : Date de passage des transects hivernaux	36
Tableau 5 : Liste des rapaces nocturnes connus sur la commune de Lentigny avant l'ABC	41
Tableau 6 : Date de passage pour les inventaires concernant les rapaces nocturnes.....	41
Tableau 7 : Date des inventaires chiroptères	54

CONTEXTE

Les élus de Lentigny, déjà engagés dans des démarches de protection de l'environnement, ont souhaité poursuivre leurs actions en faveur de la biodiversité. Accompagné par le groupe Mon Village Espace de Biodiversité (MVEB), et suite à une rencontre avec la LPO AURA DT Loire, la possibilité de candidater à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) concernant les Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) a été évoquée. Après réflexion, la commission « Développement Durable » a décidé de se lancer dans la démarche. Après un premier refus de la candidature déposée en mars 2021, le projet est retravaillé, et un second dossier déposé fin 2021 a été cette fois accepté.

L'objectif principal visé par ce travail est d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire, et d'identifier les espèces et les milieux à enjeux pour garantir leur préservation dans les années à venir, en :

- agissant directement sur des leviers d'amélioration d'habitats de certaines espèces (création d'aménagements dédiés, restauration de milieux naturels).
- prenant les bonnes décisions en termes de gestion des espaces.
- sensibilisant les habitants de la commune.
- sensibilisant les agents de la commune. Les sujets soulevés par les découvertes faites lors des inventaires mèneront à des réflexions et des actions incluant de fait le personnel communal. A noter que celui-ci a d'ores et déjà pu bénéficier d'un accompagnement de France Nature Environnement sur divers sujets (transition vers le 0 phyto, formation à la gestion différenciée).
- sensibilisant les agriculteurs de la commune. Au terme du projet d'ABC, et en fonction des résultats, la commune pourra engager des réflexions sur l'adaptation des pratiques agricoles pour favoriser par exemple des espèces à enjeux repérées.

L'ABC de Lentigny a donc débuté début 2022. Après un état des lieux des connaissances et une présentation aux élus et aux habitants, des inventaires naturalistes ont été réalisés durant toute l'année 2022 avec un travail sur les amphibiens, les reptiles, les chiroptères, les oiseaux nicheurs, les oiseaux hivernants et les rapaces nocturnes. Des sorties, conférences et ateliers ont été proposés aux habitants, ainsi que des enquêtes participatives afin de les sensibiliser et de les impliquer dans ce projet. En 2023, un travail de cartographie des habitats a été réalisé par un Volontaire en service civique de la LPO qui a été accompagné par FNE Loire. Enfin, des actions concrètes en faveur de la biodiversité ont été réalisées sur le territoire communal.

Pour mener à bien ce projet, des comités de pilotage ont été organisés à plusieurs reprises pour présenter l'état d'avancement de l'ABC, les difficultés rencontrées, et réorienter, au besoin, le travail.

Ce rapport présente les différentes étapes de réalisation de l'ABC de Lentigny et les résultats de ce dernier.

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE LENTIGNY

1.1 Information générale

La commune de Lentigny est située dans le département de la Loire, et plus précisément dans la plaine du roannais, au sud-ouest de Roanne. Le bourg, situé au centre du territoire s'est considérablement étendu avec la création de vastes lotissements au cours des dernières décennies. D'autres hameaux ou lotissements sont disséminés sur le territoire ainsi que quelques maisons isolées. Les espaces agricoles dominent le paysage et sont principalement composés de prairies (naturelles et artificielles). Le maillage bocager est très peu présent et ne subsiste qu'aux abords du réseau hydrographique. Celui-ci est constitué des cours d'eau des Millets, du Contenson, de la Bruyère, et des Olmes. Les deux premiers forment le Marclat, affluent du Renaison tandis que les deux derniers forment le Lourdon qui rejoint la Loire dans ses gorges. Quelques étangs sont présents ici et là sur le territoire. Enfin, un gros boisement dominé par des plantations de résineux se situe au sud de la commune. Notons également la présence de quelques parcelles de culture et de vigne, sur la partie ouest de la commune se trouvant sur la Côte Roannaise.

La commune de Lentigny compte 1743 habitants (dernier chiffre INSEE). Une zone commerciale est présente le long de la départementale D53, axe important traversant la commune et permettant de desservir l'agglomération roannaise. La départementale D8, autre route très fréquentée, longe la commune à l'ouest.

Une petite surface de la commune, au sud-est, est concernée par des zones remarquables de biodiversité localisées dans les gorges de la Loire :

Une ZNIEFF de type I : Lande du Perron

Une ZNIEFF de Type II : Gorges de la Loire entre la plaine du Forez et le barrage de Villerest

Un site N2000 (ZPS) : Gorges de la Loire aval

Un Espace Naturel Sensible : Goutte du Lourdon

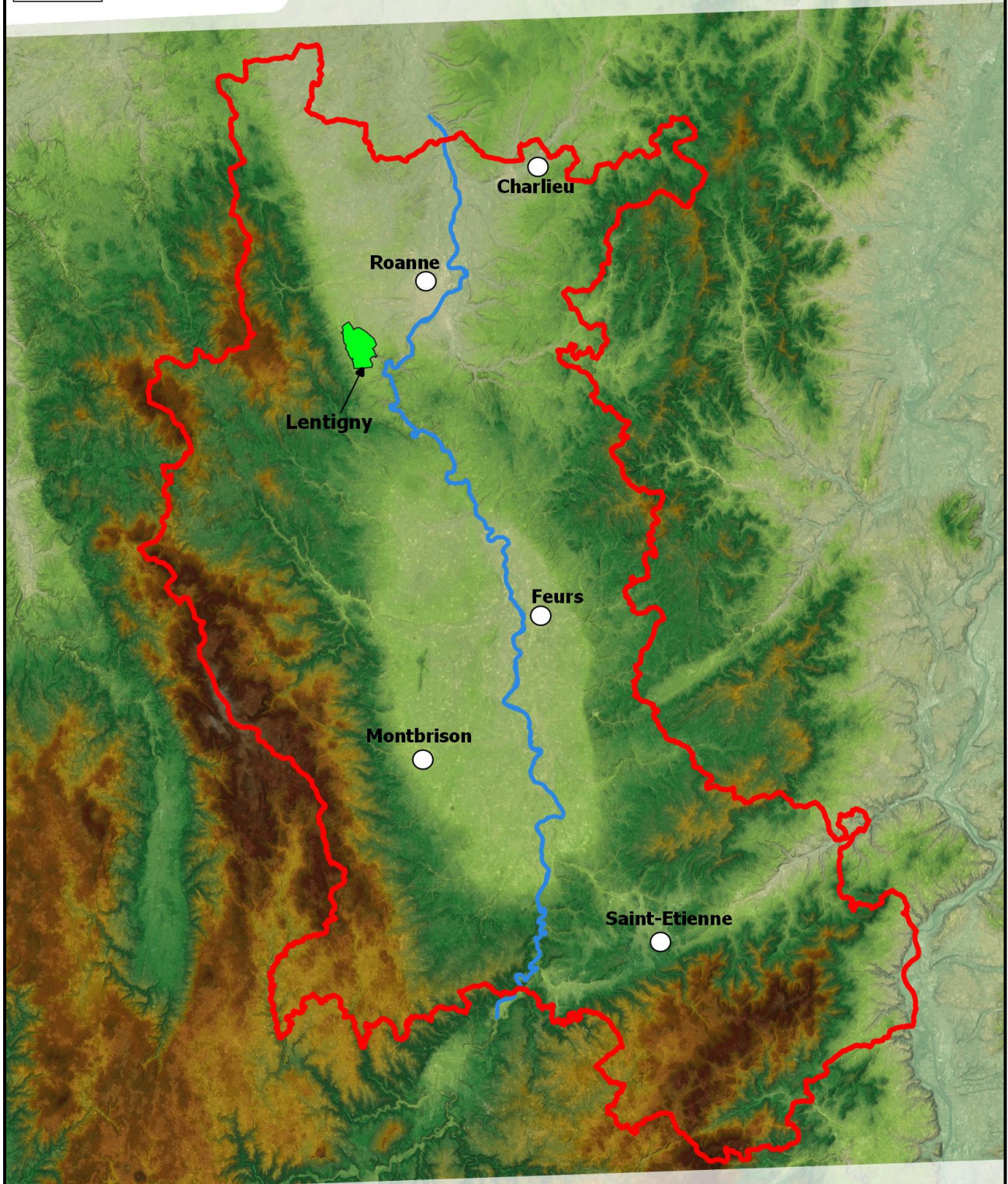


Figure 1 : Commune de Lentigny au premier plan ©Lentigny



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation de la commune de Lentigny



Légende

Zone d'étude

▭ Limites départementales

— Fleuve Loire



0 5 10 km

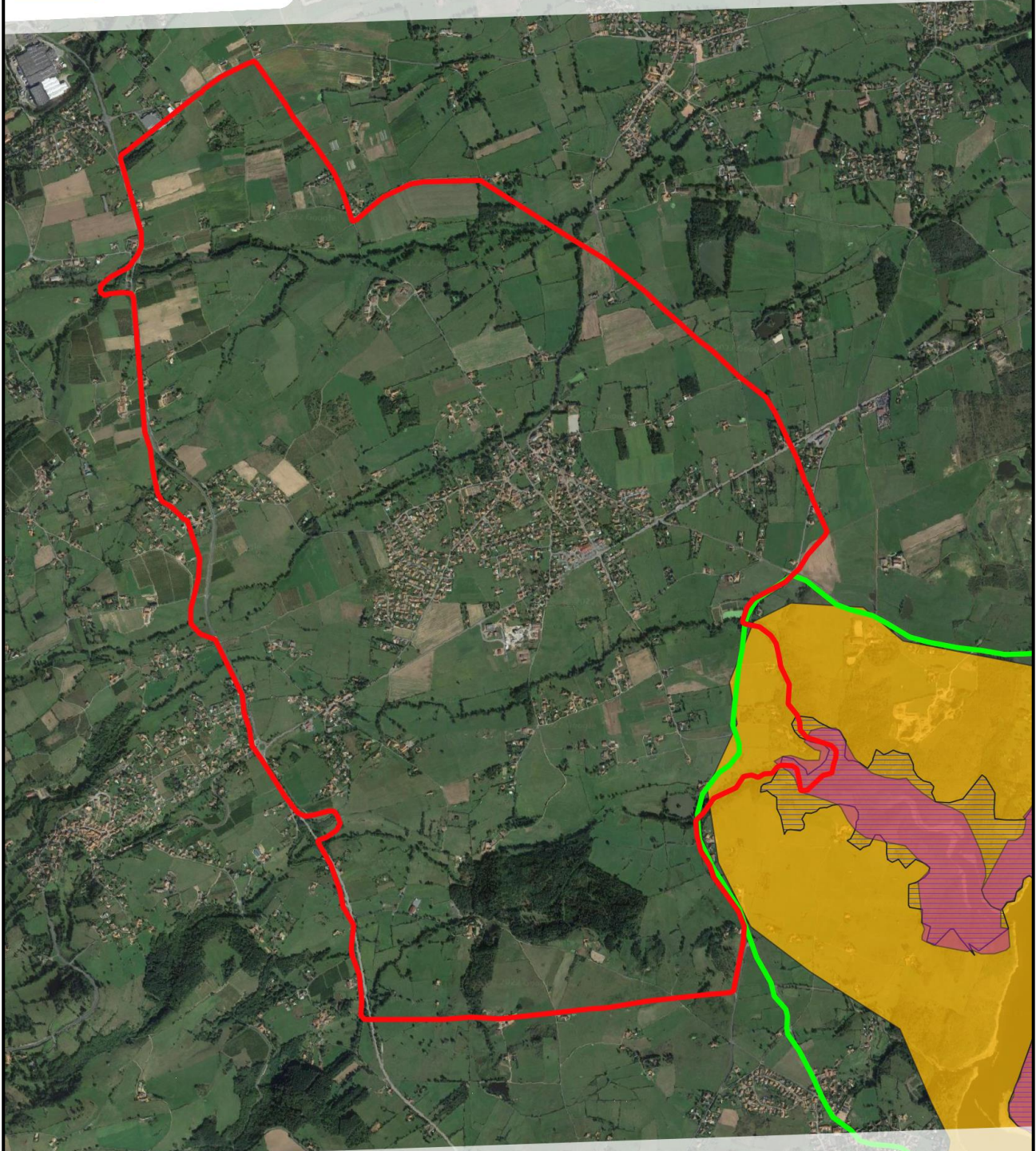
1:500 000

Fonds de carte : CRAIG

Date de réalisation : 2022-11-14



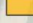
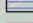

Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

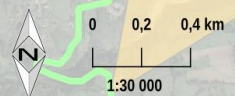
Figure 2 : Localisation de la commune de Lentigny © LPO Aura



Légende

Zone d'étude

-  Limites communales
-  Natura 2000 (ZPS Gorges de la Loire aval)
-  ZNIEFF 2 (Gorges de la Loire entre la plaine du Forez et le barrage de Villerest)
-  ZNIEFF 1 (Lande du Perron)
-  Espaces Naturels Sensibles (Goutte du Lourdon)



Fonds de carte : CRAIG
Date de réalisation : 2022-11-14
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 3 : Zones remarquables de biodiversité © LPO Aura

1.2 Démarches environnementales

Consciente des enjeux que représente la transformation de l'environnement, l'équipe municipale de Lentigny a très à cœur de développer des projets en faveur de ce dernier sur la commune. Avant le démarrage de l'ABC, plusieurs projets avaient ainsi été initiés :

- Mise en place d'un marché de producteurs locaux, pour favoriser les circuits courts,
- Création d'un jardin public, accompagné par France Nature Environnement (FNE) pour les conseils d'aménagements,
- Projet de sanctuarisation de parcelles : la commune souhaite mettre en place un « Refuge LPO » dans les années à venir. Dans ce cadre, de nouveaux aménagements en faveur de la biodiversité seront réalisés sur l'espace communal,
- Projet de transformation d'une parcelle communale en un lieu de « rencontre citoyenne » autour de vignes et d'arbres fruitiers.

La commune est également déjà engagée dans une démarche écocitoyenne, avec la mise en place d'actions locales par un collectif dénommé « Mon Village Espace de Biodiversité » (MVEB).

Ce groupe est constitué de citoyens volontaires, dont des apiculteurs amateurs en charge du rucher communal (4 ruches), de représentants de l'école de la commune, et d'élus.

Accompagné pendant 3 ans par la Ligue de l'Enseignement, il est aujourd'hui autonome, et organise chaque année la « Fête des abeilles », évènement mettant en lien les apiculteurs de la commune, les enfants de l'école, et sensibilisant les visiteurs aux thèmes liés à la biodiversité. On y trouve des démonstrations de récolte, des ateliers éducatifs (sensoriels, didacticiels...), et une vente de miel au profit du Sou des écoles.

Le groupe organise également tout au long de l'année des animations (trocs de plantes deux fois par an, projection de films et débats...).

Dans le cadre d'un Contrat Vert et Bleu porté par Roannais Agglomération, la LPO Auvergne Rhône-Alpes délégation Loire (nommée par la suite LPO AURA) a réalisé deux actions sur toutes les communes de l'agglomération, et notamment sur Lentigny :

- Un Guide Communal faisant la synthèse des connaissances naturalistes sur la commune, et localisant les espèces patrimoniales sur la commune.
- Un Guide Trame Noire portant à connaissance les enjeux communaux concernant les chiroptères et les rapaces nocturnes et proposant des solutions concrètes afin de limiter l'impact de l'éclairage public sur la faune nocturne.

Ces deux guides ont été remis et présentés à la commune par la LPO AURA en 2021. Cependant, ces documents ont été réalisés avec les données dont les associations disposaient et d'importantes lacunes de connaissances existaient à ce moment-là.

II. CARTOGRAPHIE DES HABITATS

2.1 Méthodologie

La cartographie des habitats naturels de la commune est importante, notamment afin de faire ressortir des zones à enjeux ou à l'inverse, des secteurs où des aménagements peuvent être mis en place. Ce travail a été réalisé d'après le Guide de détermination des habitats terrestres EUNIS. Les éléments structurants comme les haies, les bosquets, mais aussi les mares ont été cartographiés.

Cette partie de l'ABC devait être réalisé initialement au printemps 2022 par un Volontaire en Service civique accompagné par France Nature Environnement. Cependant, faute de candidature, le recrutement du volontaire a dû être repoussé à décembre 2022. Un stagiaire de la LPO a pu toutefois réaliser une partie du travail consistant à dessiner sur SIG (Système d'Information Géographique) les polygones représentant les différents habitats et les pré-identifier par photo-interprétation. L'identification précise des milieux a été réalisée durant le printemps 2023.

Un travail de cartographie des mares et des arbres isolés, notamment des arbres « têtards », a été réalisé. Ces éléments du paysage ont été repérés par photo-interprétation, puis une visite de terrain a été effectuée par le volontaire en service civique. Pour les arbres têtards, l'essence a été notée, ainsi que l'état du sujet (taille d'entretien ou non). Concernant les mares, elles ont été saisies et décrites sur la base de données de l'Observatoire Régional des mares « Mare où êtes-vous ? » gérée par FNE Loire dans notre département.

2.2 Résultats

2.2.1 Habitats

La carte ci-dessous présente les grands types d'habitats sur la commune de Lentigny.

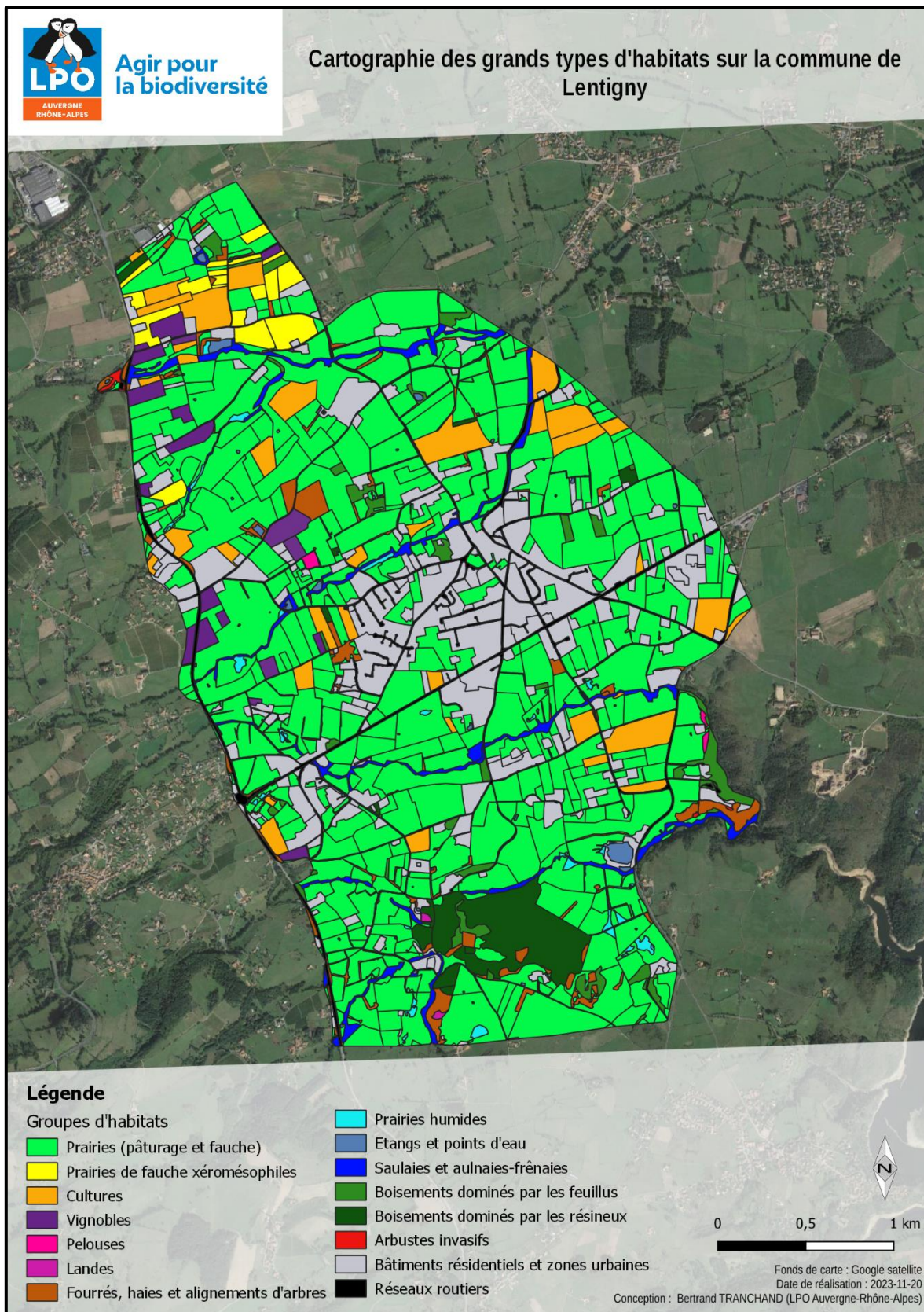


Figure 4 : Cartographie des habitats © FNE Loire / LPO Aura

Afin de rendre la carte plus lisible, les habitats identifiés ont été regroupés en grands groupes thématiques. Le graphique ci-dessous présente la répartition de chaque groupe en pourcentage (les arbustes invasifs ne figurent pas car ils représentent une part trop infime du territoire).

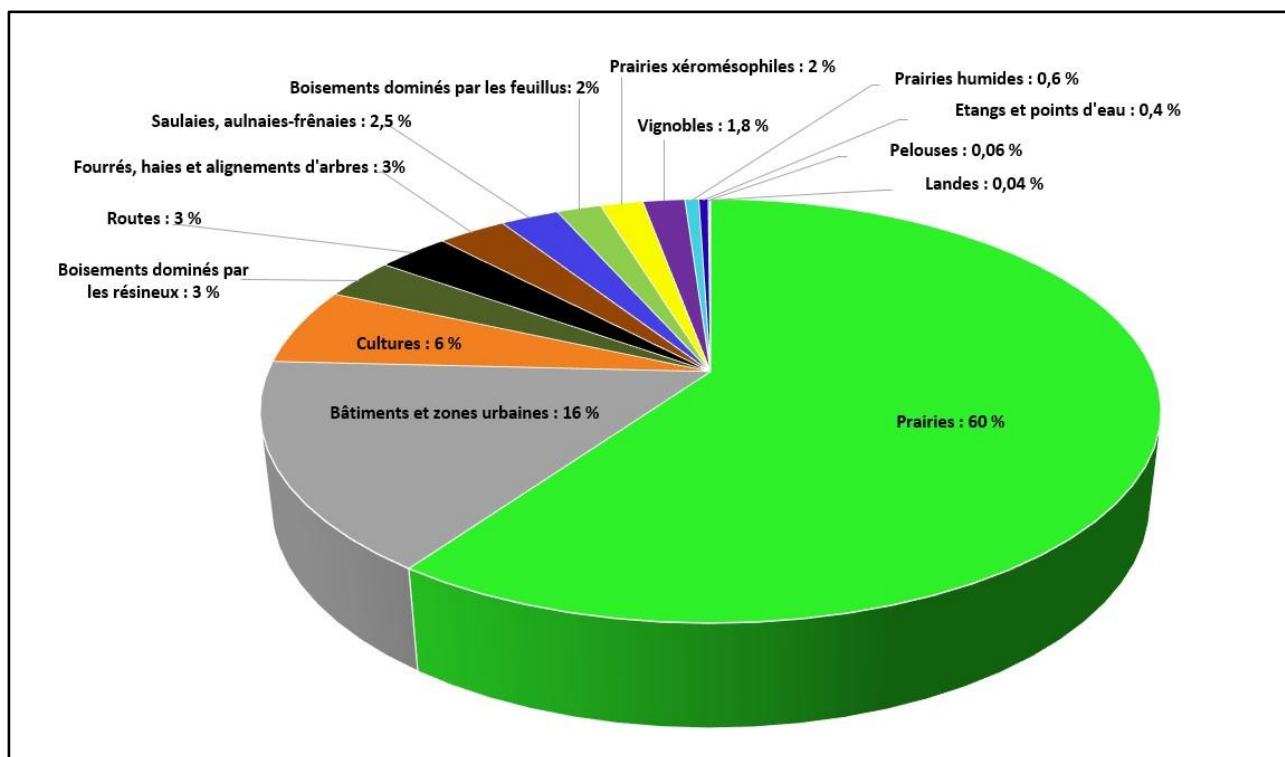


Figure 5 : Graphiques présentant le pourcentage de surface occupé par grand type d'habitats

- **Les prairies (hors prairie xéromésophiles)**

Avec près de 60 % de la surface de la commune, les prairies sont majoritaires sur le territoire de Lentigny. Différents types de prairies sont présentes sur la commune. Les pâturages permanents (E2.11) et pâturages ininterrompus (E2.11) occupent une grande partie de la surface. Viennent ensuite les prairies de fauche de basse et moyenne altitude (E2.2) qui correspondent à des prairies de fauches mésophiles à mésoxérophiles, mésotrophes sur sol neutre à acide, à dominante graminéenne avec le Froment (*Arrhenatherum elatius*), le Triset jaunâtre (*Trisetum flavescens*), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), la Carotte sauvage (*Daucus carota*), la Marguerite (*Leucanthemum vulgare*). Quelques pâturages abandonnés (E2.13) sont présents et sont dominés par des espèces d'ourlets de recolonisation appartenant à des groupements à *Agrostis capillaris* et *Centaurea nigra*, à *Arrhenatherum elatius* et *Galium mollugo*, ou d'origine plus agricole avec un groupement à *Conyza canadensis* et *Arrhenatherum elatius*. Ces milieux à dominantes graminéennes sont également en cours d'embroussaillage de façon plus ou moins importantes par des espèces ligneuses avec *Rubus sp.*, *Prunus spinosus*, *Crataegus monogyna*, *Cornus sanguinea* et *Prunus avium*.

- **Bâtiment et zones urbaines**

Les zones urbanisées regroupent tous les bâtiments résidentiels, les bâtiments agricoles, les zones commerciales, les terrains vagues, cimetières, station d'épuration et jardins domestiques. L'ensemble de ces habitats représente 16 % de la surface de la commune.

- **Cultures**

Avec 6 % de la surface totale, les cultures arrivent en troisième position. Elle regroupe les monocultures (L1.12 et L1.13) et les terres labourées (L1.51).

- **Boisements dominés par les résineux**

Ces boisements représentent environ 3% de la surface de la commune et regroupent les plantations de conifères exotiques (G3.F2) qui sont dominantes et composées pour la plupart de Douglas au sous-bois plus ou moins nettoyé, ou inexistant en raison de l'épaisseur de la litière et de l'ombrage. Dans une moindre proportion, on trouve également dans ce type de boisement des bois de conifères indigènes (G3.F1) qui sont principalement des bosquets de pin sylvestre.



Figure 6 : Plantations de conifères exotiques (Douglas) © Rémi Landeau

- **Routes**

Le réseau routier représente près de 3 % de la surface de la commune. Notons la présence de la Départementale 8 et de la Départementale 53 très fréquentées et particulièrement meurtrières pour la faune sauvage.

- **Fourrés, haies et alignements d'arbres**

Ce grand type de milieu (environ 3% du territoire) regroupe notamment les fourrés médio-européens sur sols riches (F3.11). Il s'agit de fourrés de recolonisation mésophile et eutrophile de l'étage collinéen avec une strate arbustive variable constituée de prunellier (*Prunus spinosa*), aubépine (*Crataegus monogyna*), merisier (*Prunus avium*), accompagnée de quelques espèces pouvant occuper la strate arborée avec le Chêne sessile (*Quercus petraea*), le Frêne (*Fraxinus excelsior*). Il peut également d'agir de recolonisation arbustive dominé par le Robinier (*Robinia pseudoacacia*) sur d'anciennes placettes de coupes forestières.



Figure 7 : Fourré médio-européens sur sols riches © Rémi Landeau

On y retrouve également les formations tempérées à *Cytisus scoparius* (F3.14). Ces fourrés de recolonisation mésoxérophile à mésophile acidiphile de l'étage collinéen et sous influence atlantique occupent le plus souvent les lisières forestières et les prairies abandonnées sur sol peu profond à superficiel, dominé majoritairement par le genêt à balais (*Cytisus scoparius*), et pouvant être accompagné par le bouleau verruqueux (*Betula pendula*) et le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).

Les ronciers (F3.131) sont des fourrés de recolonisation mésophile et eutrophile qui précèdent le stade des fourrés ligneux à prunellier et aubépines. Ils sont constitués majoritairement de ronces (*Rubus* spp.) et s'établissant aussi bien en lisières des boisements et fourrés qu'en nappes ou en formant des massifs dans les milieux prairiaux abandonnés de tout entretien sur plusieurs années, ou au niveau des clôtures.

Les haies (FA) ont été intégrées à ce grand type d'habitat. Elles présentent différentes formes en fonction de leur compositions floristiques (diversifiée ou pauvre) et de leur stratification (arbustive, arborée ou mixte). Sur la commune, il peut s'agir de haies envahissant les piquets et fils de barbelés par les ronciers, des haies arbustives denses mésophiles eutrophes à prunellier, aubépine et cornouiller, des haies arborées composées de chêne sessile (*Quercus petraea*) et/ou de chêne pédonculé (*Quercus robur*) avec en sous-strate des fourrés arbustifs à prunellier. Les haies peuvent être très peu larges (<2m) comme assez larges (>5m), être orphelines (haie déconnectée au milieu d'un champs ou d'une prairie), ou connectées au maillage de haies et de boisements de la commune et favorisant la circulation des espèces faunistiques.

Enfin, les alignements d'arbres (G5.1) correspondent à des alignements de chênes, pins, platanes ou d'autres essences plantées localisées principalement en bordure de routes.

- **Les Saulaies, aulnaies-frênaies**

Dans ce groupe d'habitats, nous retrouvons les saulaies riveraines (G1.11), les aulnaies-frênaies des ruisseaux du collinéen inférieur (G1.21) et les aulnaies marécageuses ne se trouvant pas sur tourbe acide (G1.41) qui représentent environ 2,5 % de la surface de la commune. Les saulaies riveraines sont des fourrés arbustifs à arborés mésohygrophile à hygrophile eutrophile en marge des plans d'eau composés de saule blanc (*Salix alba*), saule cendré (*Salix cinerea*), frêne (*Fraxinus excelsior*) et de peuplier noir (*Populus nigra*).

L'aulnaie-frênaie des ruisseaux du collinéen inférieur est un habitat d'Intérêt Communautaire de la Directive Habitat Faune Flore (91E0 : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*). Ces boisements s'observent en bordure des rivières, torrents, ruisseaux des fonds de vallons et dans les dépressions intraforestières sur sols hygrophiles eutrophes pouvant être inondées sur une longue période en hiver. Ces milieux se constituent progressivement à partir de prairies humides, pour se diriger vers des héliophytes sociaux, puis vers des saussaies et saulaies avant de devenir des aulnaies-frênaies. La strate arborée est constituée d'essences à bois dur dominée par le frêne (*Fraxinus excelsior*), l'aulne (*Alnus glutinosa*), accompagnée du chêne pédonculé (*Quercus robur*), voire de quelques espèces de bois tendre comme le peuplier (*Populus nigra*) et le saule blanc (*Salix alba*). En l'absence de pâture en bordure de cours d'eau et en sous-bois, la strate arbustive peut être assez faiblement développée. La strate herbacée est normalement plus exubérante en abritant des espèces de mégaphorbiaies et d'ourlets. Ces milieux sont considérés comme étant d'intérêt communautaire du fait de l'anthropisation, de la plantation de résineux, et de leur raréfaction face à l'urbanisation.



Figure 8 : Aulnaie-frênaie des ruisseaux du collinéen inférieur (sur cette photo, ripisylve non typique dégradée par le pâturage) © Rémi Landeau

Enfin, un boisement marécageux à aulnaie a été observé en fond de vallon, connecté par une galerie d'aulnaie-frênaie implantée en bordure du ruisseau des Olmes. Ces milieux s'installent dans un contexte d'engorgement hydrique prolongé à permanente, pauvre à riches en éléments nutritifs, marécageux à tourbeux. Ils se caractérisent par une strate arborée dominée par l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), accompagnée d'une strate arbustive constituée de saule (*Salix cinerea*, *Salix alba*) et de bourdaine (*Fragula alnus*), et d'une strate herbacée développée et riche avec des espèces de mégaphorbiaies, cariçaies, fougères et d'une quantité non négligeable de bois morts. Ces milieux sont très rares sur la commune et de très faibles superficies. Ils sont souvent menacés par la sylviculture (populiculture), la modification des hydrosystèmes (abaissement nappes phréatiques, régulation des débits des cours d'eau, drainage), et la pollution. Notons que ces milieux jouent un rôle de corridor naturel important sur la commune.

- **Les boisements dominés par les feuillus**

Les boisements dominés par les feuillus représentent 2 % du territoire. Nous retrouvons dans ce grand groupe les chênaies à *Quercus pubescens* occidentales et communautés apparentées (G1.71). Ces boisements à chênaie pubescente s'installent en contexte mésoxérophile acidoclinophile de l'étage collinéen, sur pente et exposés sud, dominés par le chêne pubescent (*Quercus pubescens*). On retrouve également les boisements acidophiles dominés par *Quercus* (G1.8). Dominée par le chêne sessile (*Quercus petraea*), ces boisements collinéens à chênaie sessiliflore s'installent en condition mésoxérophile acidiphile sur sol peu épais de l'étage collinéen. La strate arborée est souvent accompagnée du pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), d'une strate arbustive faiblement dense à merisier (*Prunus avium*), genêt (*Cytisus scoparius*), et d'espèces herbacées acidiphiles avec *Avenella flexuosa*, *Teucrium scorodonia*, *Melampyrum pratense*, *Senecio vulgaris*.

On retrouve également des petits bois anthropiques de feuillus (G5.2) qui sont des boisements diversifiés en essences (*Quercus* spp., *Fraxinus*, *Prunus*, *Acer* spp.) pouvant être dérivés de boisements originels déjà en place et pouvant abriter d'autres essences d'origines anthropiques (Robinier, Peuplier).

Les plantations de peupliers (G1.C1) font parties de ce grand groupe d'habitats. Il s'agit le plus souvent de plantations de peuplier cultivar (*Populus nigra* var. spp). Sur la commune, une unique plantation de quelques arbres a été observée attenante à une plantation de Douglas. Elle est en cours de dépérissement avec un sous-bois arbustif dense. Enfin, des frênaies postculturales (G1.A29) et des formations spontanées de robinier (G1.C3) sont présentes.

- **Les prairie xéromésophiles**

Les prairies xéromésophiles (E2.221) présente un enjeu particulier et il a été décidé de les traiter en dehors du grand groupe des prairies. Elle représente environ 2% de la surface du territoire. Ces prairies de fauches mésophiles à mésoxérophiles mésotrophe à acidocline, collinéenne apparaissent denses à mi-denses et mi-hautes, floristiquement riche avec une physionomie marquée par le fromental (*Arrhenatherum elatius*), le trisetum jaune (*Trisetum flavescens*), la fétuque (*Festuca* spp.), le dactyle (*Dactylis glomerata*), le brome mou (*Bromus hordeaceus*), agrostide (*Agrostis capillaris*), accompagnés d'un cortège d'espèces à fleurs (*Crepis biennis*, *Leucanthemum vulgare*, *Pilosella officinarum*, *Lotus corniculatus*, *Ranunculus acris*, *Centaurea jacea*) favorables à l'entomofaune. Il s'agit d'un Habitat d'Intérêt Communautaire de la Directive Habitat Faune Flore (6510 : Prairies de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)).



Figure 9 : Prairies de fauche xéromésophiles © Rémi Landeau

- **Les vignobles**

La vigne représente environ 1,8 % du territoire. On retrouve dans cette catégorie les vignobles traditionnels (FB.41) qui sont de faibles superficies et dont les traitements phytosanitaires occasionnels ou inexistant permettent l'accueil d'une flore adventice et d'un cortège avifaunistique et entomologique associés à ces cultures. Nous retrouvons également les vignobles intensifs (FB.42), gérés plus intensivement limitant l'expression d'une flore et d'une faune associée.



Figure 10 : Vignoble © Rémi Landeau

- **Les prairies humides**

Nous trouvons dans cette catégorie les prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (E3.41). Il s'agit des milieux prairiaux de fonds de vallon, mésohygrophile à hygrophile, mesotrophe à eutrophe, dominées par le Jonc diffus (*Juncus effusus*) des pâtures surpiétinées ou par le jonc acutiflore (*Juncus acutiflorus*). Ont également été ajouté à ce groupe de milieux les phragmitaies à *Phragmite australis* (C3.C1), les Typhaies (C3.C3) et les saussaies marécageuses à Saule cendré (F9.21).



Figure 11 : Prairie eutrophe et mésotrophe humide ou mouilleuse (prairie humide surpiétinée à *Juncus effusus*)
© Rémi Landeau

- **Les étangs et points d'eau**

Il s'agit plus précisément des communautés benthiques des plans d'eau (C1.31) qui représentent une très faible surface de la commune. Il s'agit des plans d'eau ou mares prairiales à eau turbide, abritant rarement des communautés végétales flottantes ou enracinées, le plus souvent bordées par une végétation hygrophile eutrophe. Pour plus de lisibilité, les mares ont été traitées à part dans la partie suivante.

- **Les pelouses**

Ces milieux ne représentent que 0,06 % du territoire étudié. Il s'agit plus précisément de Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques (E1.21). Ce milieu est un Habitat d'Intérêt Communautaire de la Directive Habitat Faune Flore (6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)). Il s'agit d'une pelouse sèche composée d'espèces vivaces installées sur sol sablonneux de l'étage collinéen composée de fétuque (*Festuca* spp.), oeillet des chartreux (*Dianthus carthusianorum*), pimprenelle (*Poterium sanguisorba*), brome (*Bromopsis erecta*), gaillet jaune (*Galium verrum*). Ces milieux sont susceptibles d'abriter un cortège d'espèces floristiques original et notamment des espèces d'orchidées, d'où leur classement en habitat d'intérêt communautaire. Ces milieux constituent des zones de reproduction pour des espèces d'intérêt d'entomofaune et d'avifaune associées aux milieux ouverts prairiaux.

- **Les landes**

Les landes ne représentent que 0,04 % de la surface de la commune. Il s'agit de landes subatlantiques à *Calluna* et *Genista* (F4.22). Ce landes préforestières s'installent sur des sols peu profonds à superficiel en milieux acidiphiles oligotrophes sur flanc de vallon abrupte occupé par la callune (*Calluna vulgaris*) et le genêt poilu (*Genista pilosa*). Ces milieux, selon leur composition floristique, peuvent correspondre à des habitats d'intérêt communautaires (4030 : Landes sèches européennes).

2.2.2 Mares

Au total, 169 mares ont été localisées sur la commune dont 23 en mauvais état de conservation et nécessitant un chantier de restauration : curage et/ou reprofilage. Le reste des mares est plutôt en bon état de conservation. Il semble important de noter la bonne répartition de ces dernières sur l'ensemble de la commune, créant un corridor fonctionnel pour les amphibiens et plus généralement pour l'ensemble de la faune fréquentant ces milieux naturels.

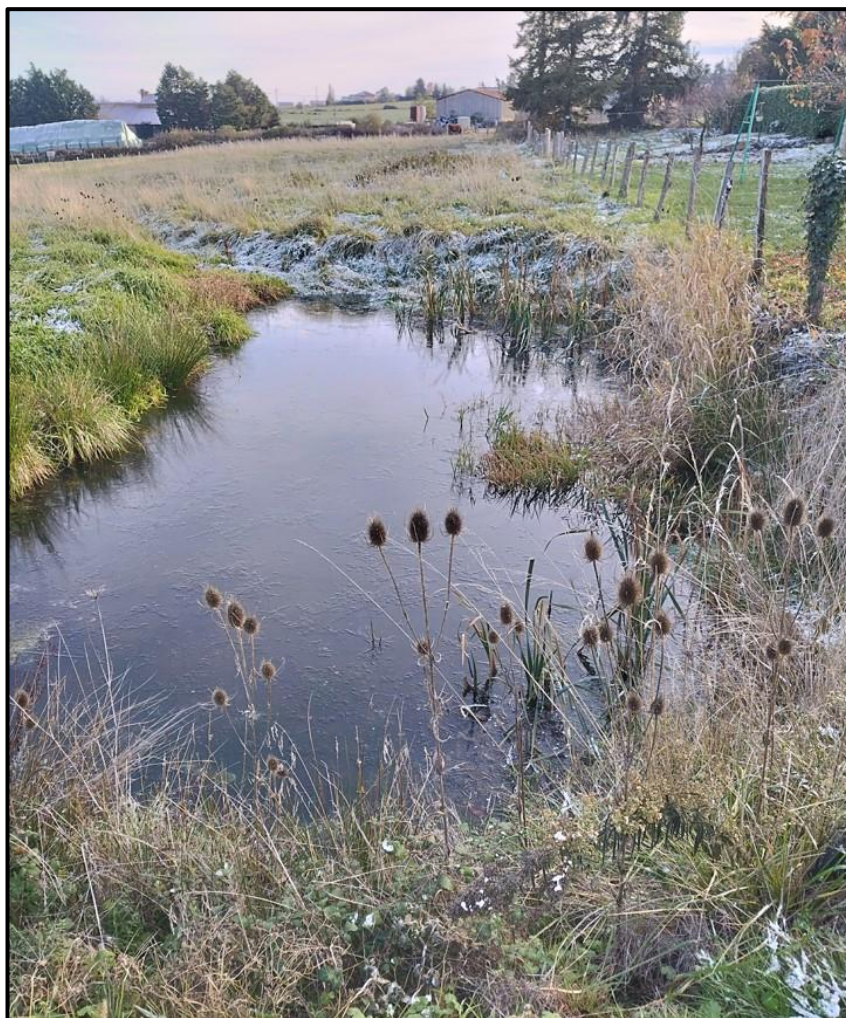
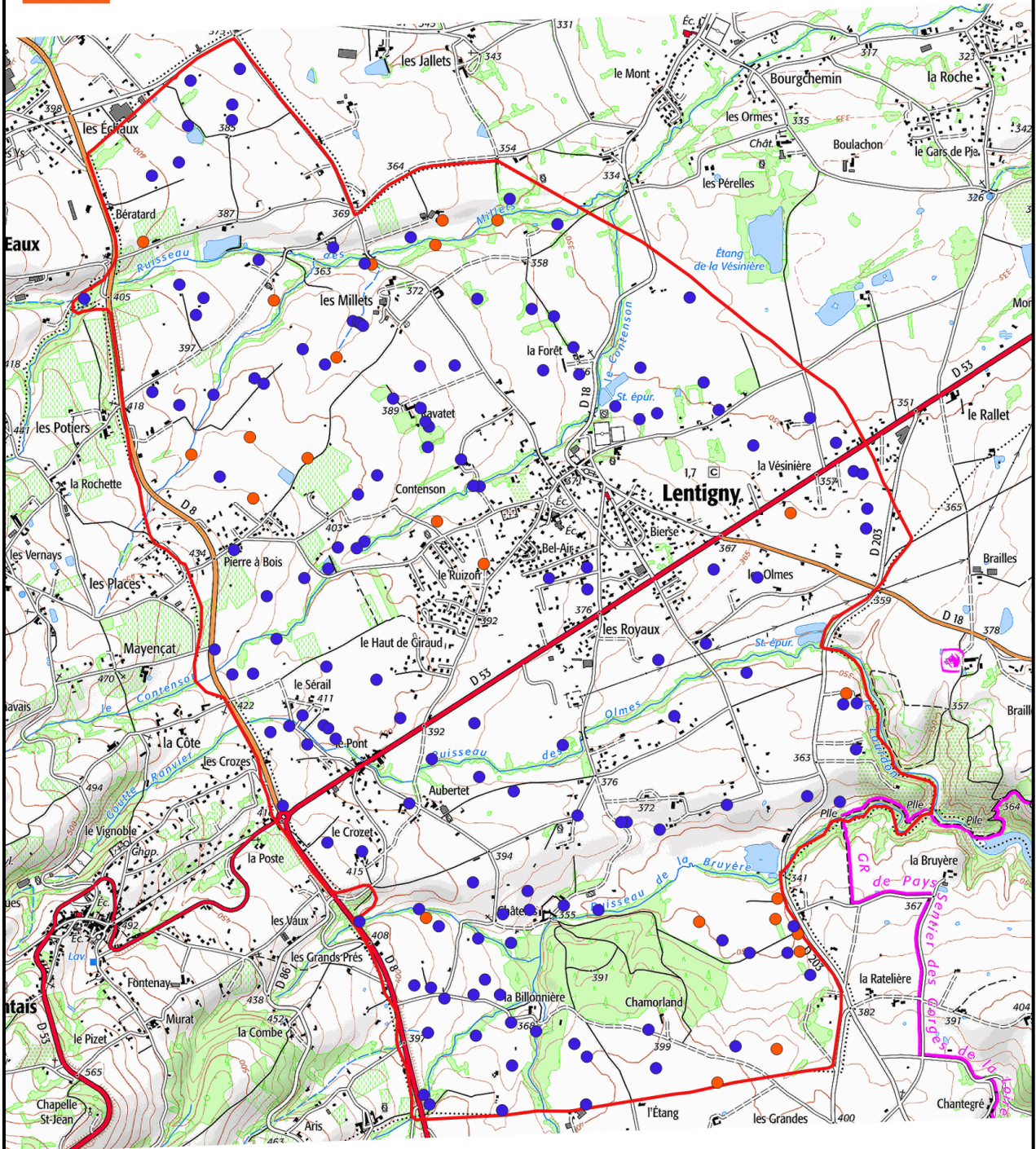


Figure 12 : Mare en bon état de conservation © Jules Demanges



Agir pour
la biodiversité

ABC Lentigny : Mares



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2023-09-14
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

0 0,2 0,4 km

1:22 000

Légende

Limite communale

Mares

- Mare en bon état de conservation
- Mares nécessitant une restauration

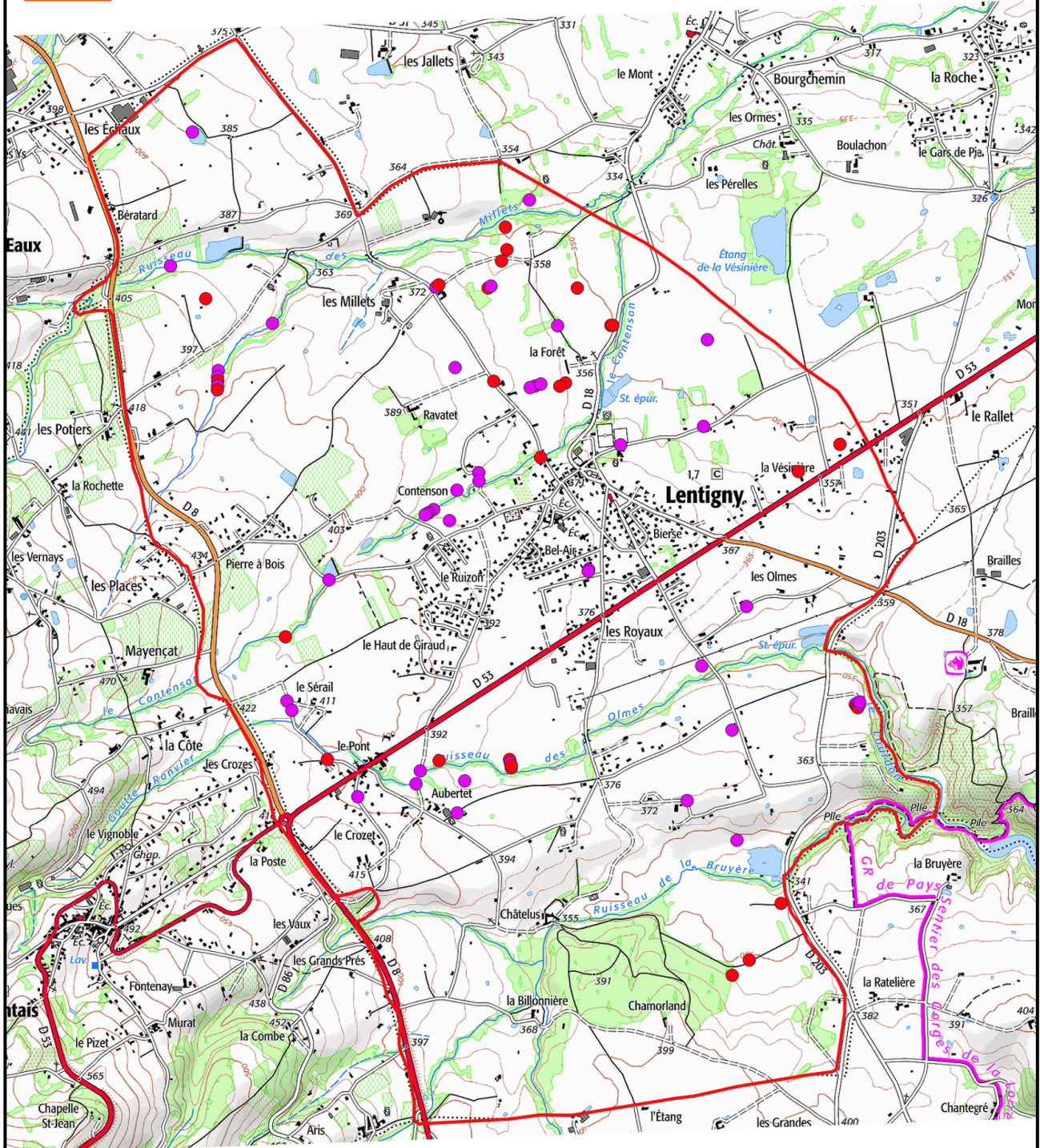
Figure 13 : Cartographie localisant les mares sur la commune de Lentigny © LPO Aura

2.2.3 Arbres têtards

Dans ce secteur de la plaine du Roannais, des arbres « têtards » (saules, frênes) sont bien présents. Au total, 73 arbres ont été cartographiés et 28 sont en mauvais états de conservation. En effet, ces derniers étaient autrefois entretenus assez régulièrement (coupe intégrale des branches), notamment pour faire du bois de chauffe ou apporter un complément d'alimentation aux troupeaux en fin d'été lorsque l'herbe manque dans les prairies. Aujourd'hui, cette pratique s'est perdue et plusieurs arbres n'ont pas été taillés depuis de nombreuses années. Ces derniers deviennent alors sensibles aux rafales de vent et aux orages qui entraînent le déracinement ou la casse des troncs. Soulignons que les arbres têtards sont plutôt bien répartis sur l'ensemble de la commune.




Figure 14 : Arbre têtard cassé ©Bertrand Tranchand



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2023-09-14
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

0 0,2 0,4 km
1:22 000

Légende

 Limite communale

Arbres "têtards"



-  Arbres en bon état de conservation
-  Arbres nécessitant un entretien

Figure 15 : Carte localisant les arbres têtards sur la commune de Lentigny © LPO Aura

III. INVENTAIRES NATURALISTES

Afin d'améliorer les connaissances, des inventaires naturalistes ont été menés sur **4 taxons : Les oiseaux, les chiroptères, les reptiles et les amphibiens**. En effet, à la vue du budget alloué à ce travail, il a semblé plus pertinent de se consacrer à quelques taxons pour lesquels nous pourrions ensuite mettre en place des actions concrètes de sensibilisation et de préservation. Nous avons donc volontairement laissé de côté les autres mammifères, les invertébrés et la flore, qui pourront cependant être étudiés lors d'un second projet. Dans un premier temps, un état initial des connaissances naturalistes sur la commune a été réalisé en prenant en compte toutes les données historiques disponibles avant le 01/01/2022. Pour cela, un maillage a été créé sur la commune. Au total, 20 mailles de 1km par 1 km ont été dessinées.

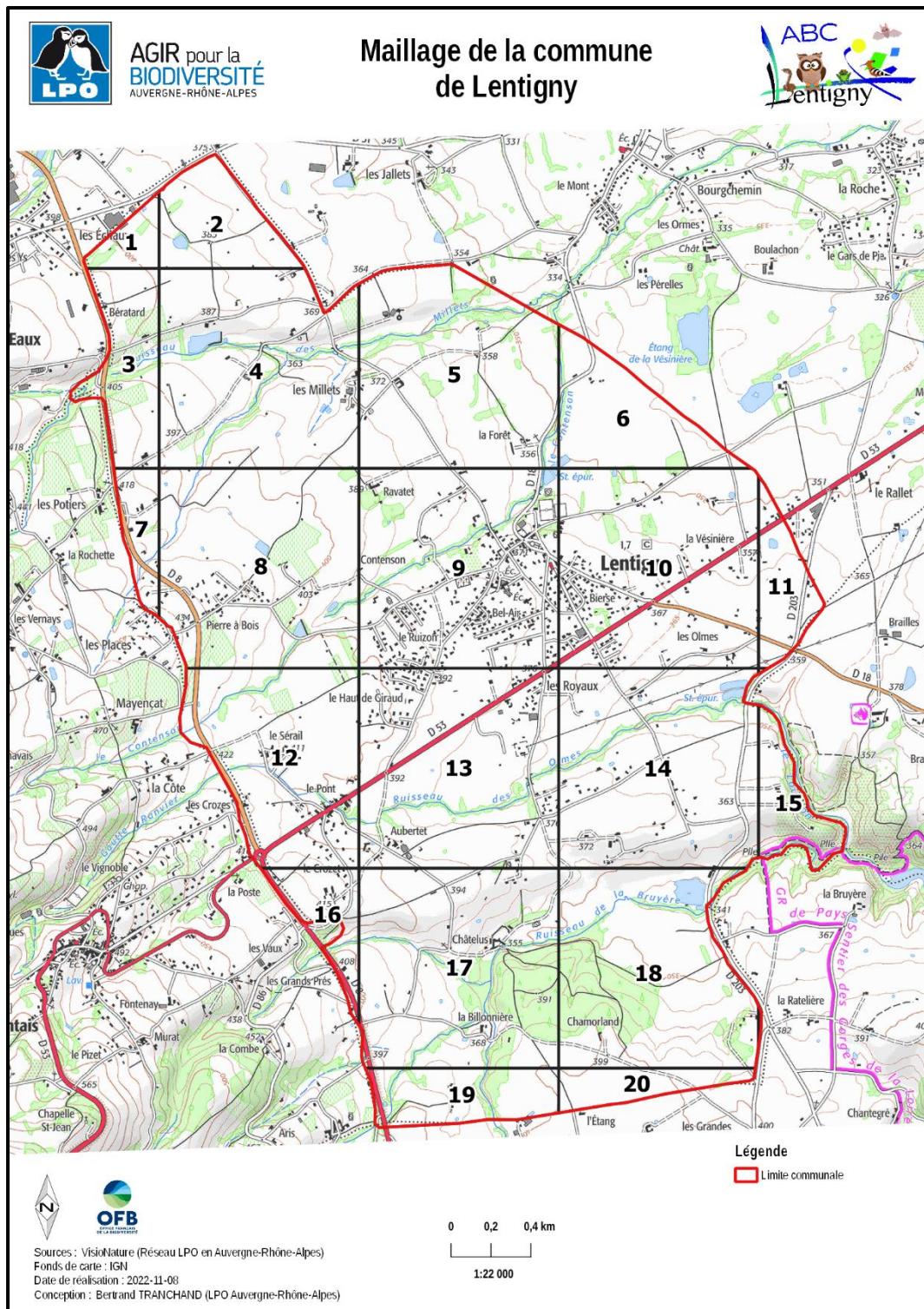


Figure 16 : Maillage de la commune © LPO Aura

3.1 Avifaune nicheuse

3.1.1 Etat initial

Les oiseaux sont de bons indicateurs de l'état des milieux naturels et la présence d'espèces cavicoles ou d'espèces spécialistes (agricoles, forestières), révèle les enjeux du territoire.

A Lentigny, avant 2022, 1 074 données concernent des espèces d'oiseaux potentiellement nicheuses.

Deux mailles, au nord-ouest de la commune, sont mieux prospectées car un protocole STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Commun) est réalisé depuis plusieurs années par un bénévole de la LPO AURA DT Loire et des points d'écoute en période de reproduction y sont donc réalisés. Ces deux mailles obtiennent un nombre de donnée supérieur à 200, et un nombre d'espèces nicheuses supérieur à 30 alors que la plupart des autres mailles cumulent moins de 50 données et le nombre d'espèces nicheuses dépassent rarement 20.

Le tableau ci-dessous liste les espèces considérées nicheuses sur la commune avant la réalisation des inventaires et la dernière année d'observation.

Tableau 1 : Liste des espèces nicheuses avant la réalisation de l'ABC

Nom commun	Nom latin	Nicheur	Dernière année d'observation
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Nicheur certain	2021
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Nicheur probable	2021
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Nicheur certain	2021
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Nicheur certain	2021
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Nicheur possible	2021
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Nicheur probable	2021
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Nicheur possible	2019
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Nicheur certain	2021
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Nicheur probable	2021
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Nicheur possible	2019
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Nicheur certain	2021
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Nicheur probable	2021
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Nicheur probable	2021
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Nicheur possible	2000
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Nicheur possible	2011
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Nicheur possible	2004
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Nicheur certain	2021
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Nicheur possible	2021
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Nicheur probable	2021
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Nicheur possible	2017
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Nicheur probable	2021
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Nicheur probable	2021
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Nicheur probable	2021
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Nicheur probable	2021
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Nicheur possible	2020
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Nicheur possible	2021
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Nicheur probable	2019
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Nicheur certain	2021
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Nicheur certain	2021
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Nicheur probable	2021
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Nicheur probable	2021
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Nicheur probable	2018
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Nicheur probable	2019

Nom commun	Nom latin	Nicheur	Dernière année d'observation
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Nicheur certain	2021
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Nicheur probable	2021
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Nicheur certain	2021
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Nicheur certain	2021
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Nicheur probable	2021
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Nicheur certain	2021
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedichnemus</i>	Nicheur possible	2000
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	Nicheur probable	2016
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Nicheur possible	1969
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Nicheur probable	2021
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Nicheur possible	2020
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Nicheur possible	2021
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Nicheur probable	2021
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Nicheur certain	2021
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Nicheur probable	2021
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Nicheur probable	2021
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Nicheur probable	2021
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Nicheur possible	2021
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Nicheur probable	2021
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Nicheur possible	2021
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Nicheur certain	2020
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Nicheur certain	2021
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Nicheur possible	2021
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Nicheur probable	2019
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Nicheur certain	2021
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Nicheur possible	2018
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Nicheur probable	2019
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Nicheur probable	2021
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Nicheur possible	2021
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Nicheur probable	2018
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Nicheur probable	2021

Avant 2022, **64 espèces étaient considérées nicheuses dans la commune** : 16 espèces nicheuses certaines, 29 nicheuses probables et 20 nicheuses possible.

3.1.2 Protocole d'inventaire

Afin d'inventorier les oiseaux nicheurs, la LPO a réalisé des points d'écoute, en utilisant le protocole EPOC (Évaluation Ponctuel des Oiseaux Commun) du Muséum National d'Histoire Naturel, durant le printemps 2022. Ce protocole consiste à réaliser des points d'écoute d'une durée de 5 minutes durant lesquels tous les individus observés ou entendus sont localisés précisément. Pour chaque observation, un code est attribué selon le comportement du ou des oiseaux et permet de le classer comme non nicheur, nicheur possible, nicheur probable ou nicheur certain :

- Non nicheur : Individu en halte migratoire, en transit, en migration,
- Nicheur possible : Individu dans un habitat favorable à la reproduction de l'espèce, mâle chanteur,
- Nicheur probable : Individu cantonné, présence d'un couple, parade, signes d'inquiétude,
- Nicheur certain : Accouplement, individu construisant un nid ou transportant des matériaux pour ce dernier, transport de nourriture pour les jeunes, observation de jeunes au nid ou juste volants, observation d'individu en train de couvrir.

Deux passages ont été effectués durant la saison de reproduction, un premier avant le 15/05 et un second après cette date (avec un mois d'intervalle entre les deux passages). Ainsi, il est possible de détecter les nicheurs précoces mais également les espèces plus tardives. Les inventaires ont été réalisés dans les 4h suivant le levé du jour, avec des conditions météorologiques favorables (absence de pluie et de vent).

Au total, quarante points ont été positionnés pour couvrir la commune et les différents milieux présents. Les inventaires ont été répartis en 4 tournées de 10 points localisés sur la Figure 16 page 26.

Tableau 2 : Dates de passage pour les inventaires oiseaux

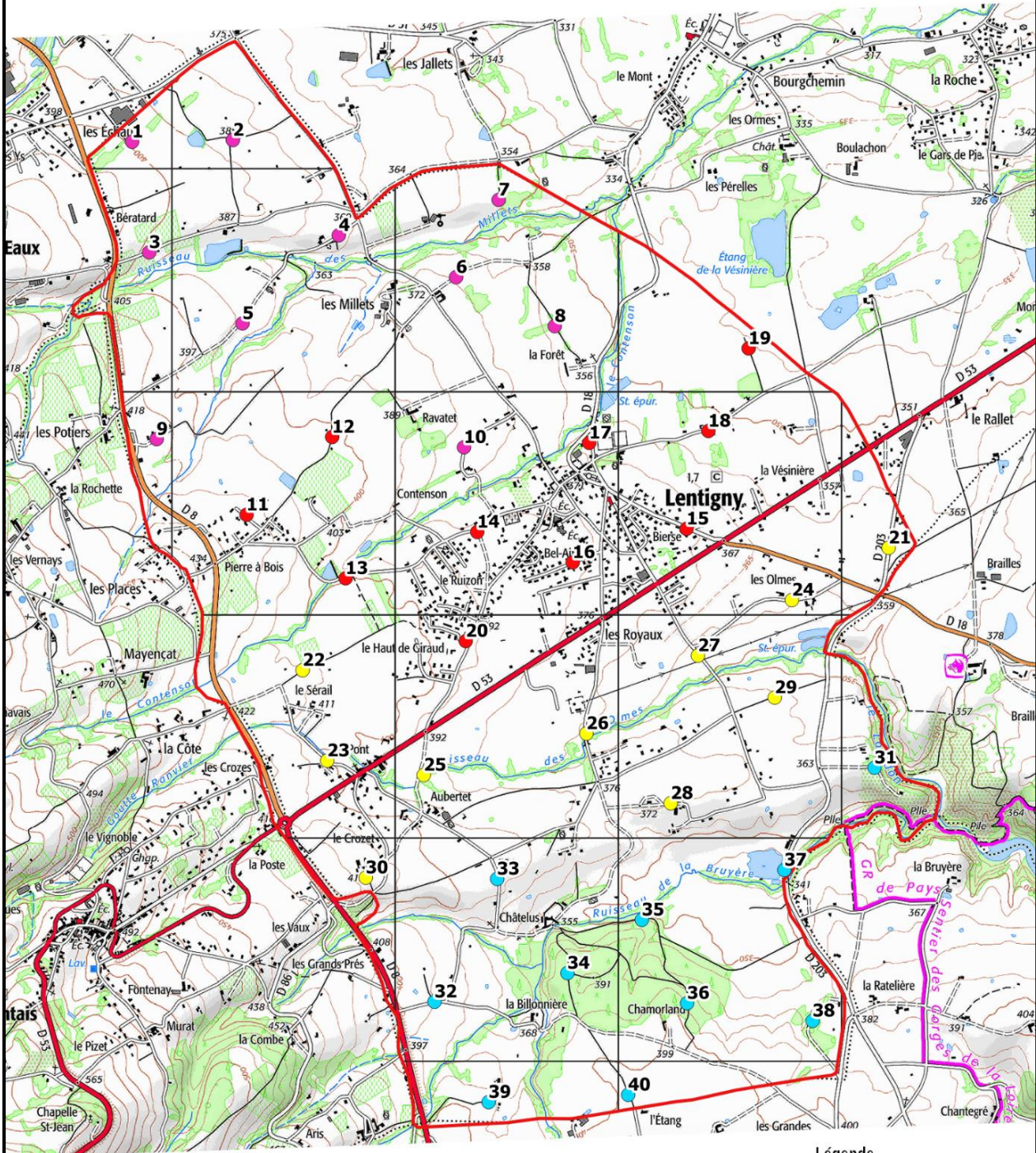
	Premier passage	Second passage
Tournée 1 (points 1 à 10)	11/04/2022	17/05/2022
Tournée 2 (points 11 à 20)	14/04/2022	18/05/2022
Tournée 3 (points 21 à 30)	19/04/2022	19/05/2022
Tournée 4 (points 31 à 40)	21/04/2022	24/05/2022

Lors des déplacements sur la commune pour d'autres inventaires, toutes les observations ont également été saisies.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ABC Lentigny : Points d'inventaire "oiseaux nicheurs"



Légende

- Limite communale
- Maillage de la commune
- Points d'écoute**
- Tournée 1
- Tournée 2
- Tournée 3
- Tournée 4



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2022-11-16
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

0 0,2 0,4 km

1:22 000

Figure 17 : Localisation des points d'écoute © LPO Aura

3.1.3 Résultats

Les inventaires menés pour l'ABC ont permis de collecter **2 597 nouvelles données concernant l'avifaune nicheuse**.

La figure 19 page 29 présente le nombre de données par maille avant et après l'ABC. Avant l'ABC, deux mailles étaient vierges de données, 16 mailles comptaient moins de 50 données et seulement 2 mailles avaient plus de 200 données. Les inventaires ont permis de combler les mailles vides, et d'obtenir 7 mailles avec plus de 200 données.

La figure 20 page 30 présente le nombre d'espèces nicheuses par mailles avant et après l'ABC. Avant l'ABC, seulement deux mailles comptabilisaient plus de 30 espèces nicheuses, et après l'ABC, ce sont 11 mailles qui comptent plus de 30 espèces.

Au total, 75 espèces nicheuses ont été inventoriées sur la commune : 25 nicheuses certaines, 34 nicheuses probables et 16 nicheuses possibles

Parmi elles, 13 nouvelles espèces nicheuses ont été inventoriées sur la commune. Certaines d'entre elles avaient déjà été observées mais sans statut de reproduction. C'est le cas de la bergeronnette des ruisseaux, de l'épervier d'Europe, de la grive musicienne, du grosbec casse-noyaux, de la mésange noire et de la mésange nonnette.

Sept autres espèces n'avaient par contre jamais été observée à Lentigny : La bergeronnette printanière, la chouette hulotte, la cisticole des joncs, le gobemouche gris, le hibou moyen-duc, le roitelet à triple bandeau et la rousserolles effarvatte.



Figure 18 : La cisticole des joncs, une espèce qui n'avait jamais été contacté à Lentigny © JC Brisson

Ces inventaires ont permis d'améliorer le statut de reproduction d'autres espèces. En effet, 6 espèces considérées « nicheuses possibles » deviennent « nicheuses probables » : le bruant zizi, la chevêche d'Athéna, le pic vert, l'œdicnème criard, le pouillot véloce et le serin cini. De plus, 7 autres espèces passent de « nicheuses probables » à « nicheuses certaines » : la buse variable, le faucon crécerelle, l'hirondelle de fenêtre, le martinet noir, le moineau domestique, le rougegorge familier et la gallinule poule-d'eau.

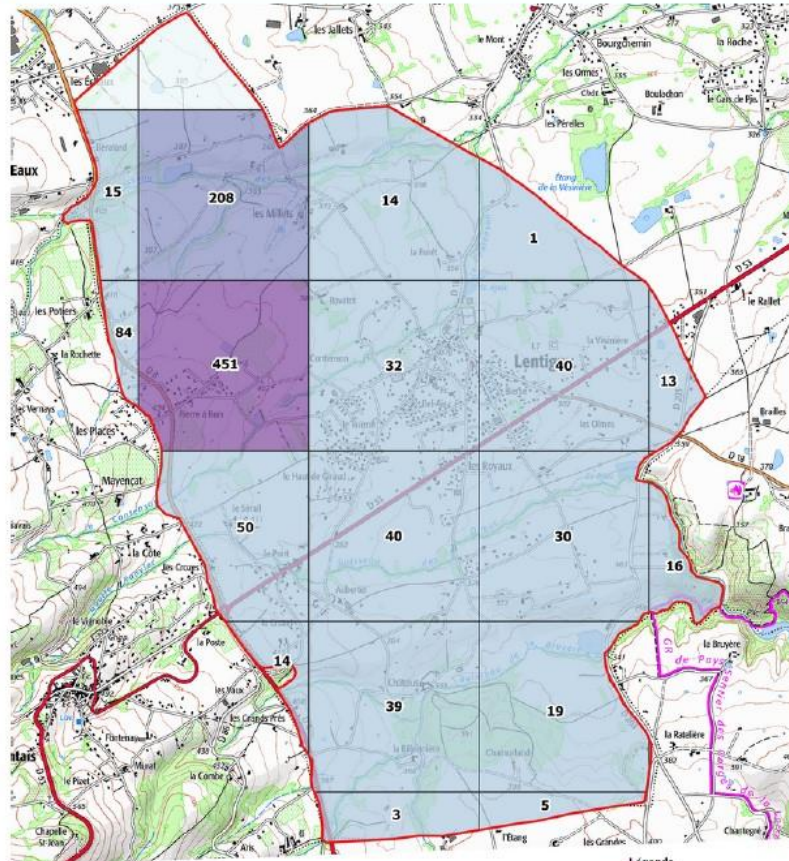


Figure 19 : L'Hirondelle de fenêtre, dorénavant nicheuse certaine sur la commune © Bertrand Tranchand

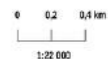
Pour terminer, deux espèces considérées comme nicheuses dans les données historiques n'ont pas été recontactées. La première est l'engoulevent d'Europe, dont une donnée mentionne deux individus dont un mâle chanteur le 20/07/2004 près du hameau de Pierre à bois. Cette donnée est assez étonnante compte tenu des habitats fréquentés par l'espèce (friches, landes, coupes forestières) et des milieux présents près du hameau en question (zones agricoles).

La seconde espèce est le petit-duc Scop pour laquelle une donnée mentionne de nombreux chanteurs le 16/08/1969 dans le bourg. Il semble probable que cette observation concernait des Alytes accoucheurs, crapaud dont le chant peut être confondu avec celui du petit-duc Scop.

AVANT ABC

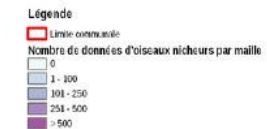
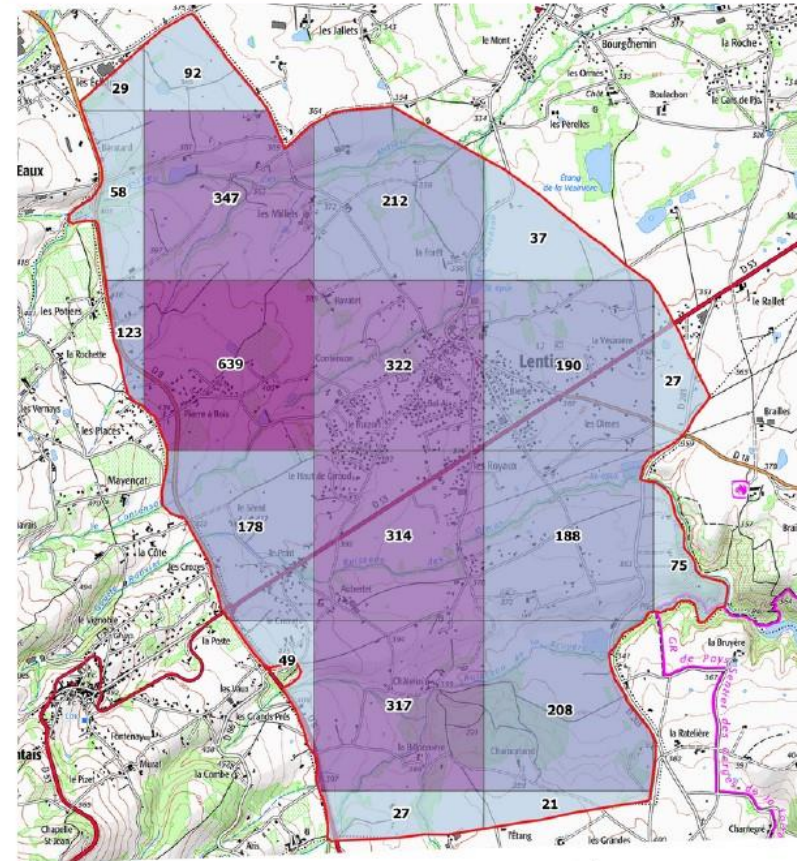


Sources : Visueliseur (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2022-11-09
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



APRÈS ABC

(du 01/01/2012 au 01/09/2023)



Sources : Visueliseur (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2023-09-06
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

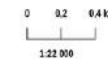


Figure 20 : Cartographies présentant le nombre de données d'oiseaux nicheurs par maille avant et après l'ABC © LPO Aura

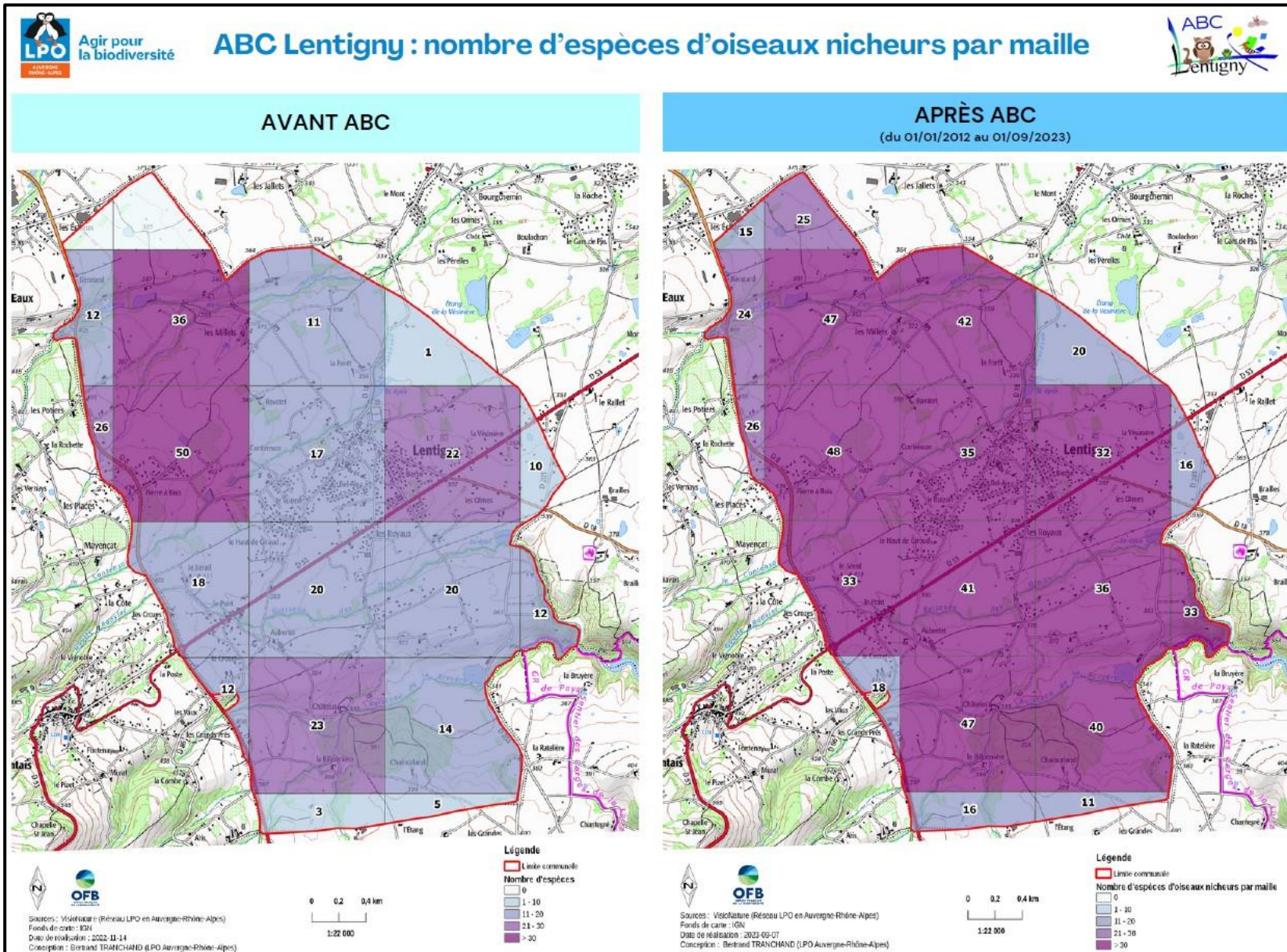


Figure 21 : : Cartographies présentant le nombre d'espèce d'oiseaux nicheurs par maille avant et après l'ABC © LPO Aura

3.2 Avifaune hivernante

3.2.1 Etat initial

Dès la fin de la saison de reproduction, certaines espèces d'oiseaux migrent pour gagner des zones où elles pourront continuer de trouver suffisamment de nourriture pour passer l'hiver. Certaines sont migratrices strictes, c'est-à-dire que tous les individus quittent le territoire, et peuvent se rendre sur le continent africain. D'autres sont migratrices partielles et une partie de la population reste sur place ou effectue de petits déplacements en fonction des conditions climatiques. En hiver, nous pouvons donc observer des oiseaux qui ne sont là qu'à cette saison. D'autres sont sédentaires et seront donc présents toute l'année sur le même territoire. La présence de certaines espèces en hiver peut présenter des enjeux forts, comme par exemple la présence de groupes d'alouette des champs ou de vanneaux huppés sur certains secteurs agricoles.

A Lentigny, avant 2022, 1 129 données concernent des oiseaux hivernants (observés en décembre ou janvier). Comme pour les oiseaux nicheurs, deux mailles, au nord-ouest de la commune, sont mieux prospectées car un protocole SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Commun) est mis en place depuis plusieurs années par un bénévole de la LPO AURA DT Loire et c'est dans ce cadre que des transects hivernaux y sont donc réalisés. Ces deux mailles obtiennent un nombre de données supérieur à 300, et 42 et 50 espèces hivernantes y sont connues. Pour le reste des mailles, le nombre de données oscille entre 0 et 67 alors que le nombre d'espèces ne dépasse pas 29.

Le tableau ci-dessous liste les espèces considérées comme hivernantes sur la commune avant la réalisation des inventaires et la dernière année d'observation de l'espèce.

Tableau 3 : Liste des espèces hivernantes avant la réalisation de l'ABC

Nom commun	Nom latin	Dernière année d'observation
Accenteur mouchet	Prunella modularis	2021
Alouette des champs	Alauda arvensis	2021
Alouette lulu	Lullula arborea	2021
Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea	2016
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	2019
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	2021
Bruant fou	Emberiza cia	2019
Bruant zizi	Emberiza cirius	2021
Busard des roseaux	Circus aeruginosus	2018
Busard Saint-Martin	Circus cyaneus	2015
Buse variable	Buteo buteo	2021
Canard colvert	Anas platyrhynchos	2021
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	2021
Choucas des tours	Corvus monedula	2021
Corbeau freux	Corvus frugilegus	2018
Corneille noire	Corvus corone	2021
Épervier d'Europe	Accipiter nisus	2021
Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris	2021
Faisan de Colchide	Phasianus colchicus	2021
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	2021
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla	2021
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus	2021
Geai des chênes	Garrulus glandarius	2021
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo	2020
Grande Aigrette	Ardea alba	2020
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla	2020

Nom commun	Nom latin	Dernière année d'observation
Grive draine	Turdus viscivorus	2021
Grive litorne	Turdus pilaris	2017
Grive musicienne	Turdus philomelos	2021
Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes	2020
Héron cendré	Ardea cinerea	2021
Héron garde-boeufs	Bubulcus ibis	2021
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina	2021
Merle noir	Turdus merula	2021
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus	2021
Mésange bleue	Cyanistes caeruleus	2021
Mésange charbonnière	Parus major	2021
Mésange noire	Periparus ater	2020
Milan royal	Milvus milvus	2021
Moineau domestique	Passer domesticus	2021
Moineau friquet	Passer montanus	2016
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus	2020
Perdrix grise	Perdix perdix	2018
Pic épeiche	Dendrocopos major	2021
Pic épeichette	Dendrocopos minor	2020
Pic noir	Dryocopus martius	2021
Pic vert	Picus viridis	2021
Pie bavarde	Pica pica	2021
Pigeon ramier	Columba palumbus	2021
Pinson des arbres	Fringilla coelebs	2021
Pinson du Nord	Fringilla montifringilla	2016
Pipit farlouse	Anthus pratensis	2021
Roitelet huppé	Regulus regulus	2014
Rougegorge familier	Erithacus rubecula	2021
Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros	2021
Sittelle torchepot	Sitta europaea	2019
Tarier pâtre	Saxicola rubicola	2021
Tarin des aulnes	Carduelis spinus	2021
Tourterelle turque	Streptopelia decaocto	2021
Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes	2021
Verdier d'Europe	Carduelis chloris	2021

Avant 2022, **61 espèces** étaient considérées comme hivernantes sur le territoire communal.

3.2.2 Protocole

Afin d'inventorier les espèces présentes en hiver, des transects basés sur le protocole SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs) ont été réalisés avec un premier passage en décembre et un second en janvier. Ces derniers ont été effectués lors de journées sans pluie et sans vent pour optimiser les chances de détection. Ce protocole consiste à réaliser des transects à pieds, à faible vitesse, et à noter tous les individus vus ou entendus. Les transects doivent parcourir les différents milieux du secteur inventorié. En effet, les espèces présentes en hiver ne chantent pas comme en période de reproduction, et il est plus facile de contacter des espèces diversifiées à cette période en se déplaçant plutôt que sur des points fixes.

Pour couvrir un maximum de mailles avec peu de données, et parcourir plusieurs types de milieux, 2 transects ont été réalisés (voir Figure 21 page 34).

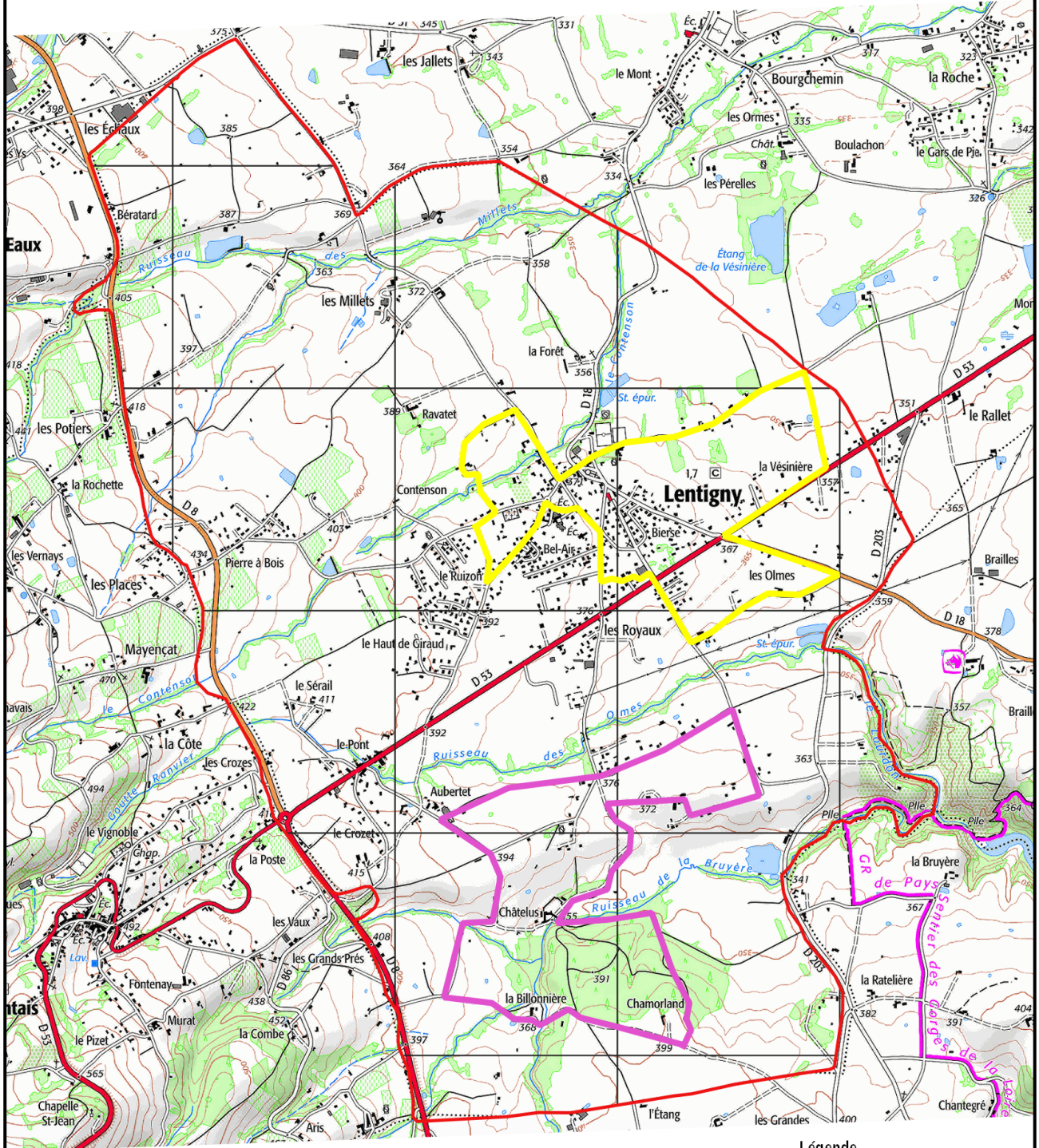
Tableau 4 : Date de passage des transects hivernaux

	Longueur	Premier passage	Second passage
Transect 1 « Bourg »	6,5 km	06/12/2022	03/01/2023
Transect 2 « Chatelus »	6,5 km	08/12/2022	04/01/2023



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ABC Lentigny : Transects "avifaune hivernante"



- Légende**
- Limite communale
 - Maillage de la commune
 - Transect "avifaune hivernante"
 - Transect "Bourg"
 - Transect "Châtelus"



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2022-11-16
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

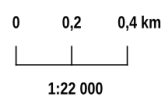


Figure 22 : Cartographie présentant les transects pour l'avifaune hivernante © LPO Aura

3.2.3 Résultats

Les inventaires menés pour l'ABC ont permis de collecter **1 402 nouvelles données concernant l'avifaune hivernante**.

La figure 23 page 36 présente le nombre de données par maille avant et après l'ABC. Avant l'ABC, seulement deux mailles comptabilisaient plus de 100 données. Les inventaires ont permis d'obtenir 8 mailles avec plus de 100 données.

La figure 24 page 37 présente le nombre d'espèces nicheuses par maille avant et après l'ABC. Avant l'ABC, seulement deux mailles comptabilisaient plus de 30 espèces nicheuses, et après l'ABC, ce sont 7 mailles qui comptent plus de 30 espèces hivernantes.

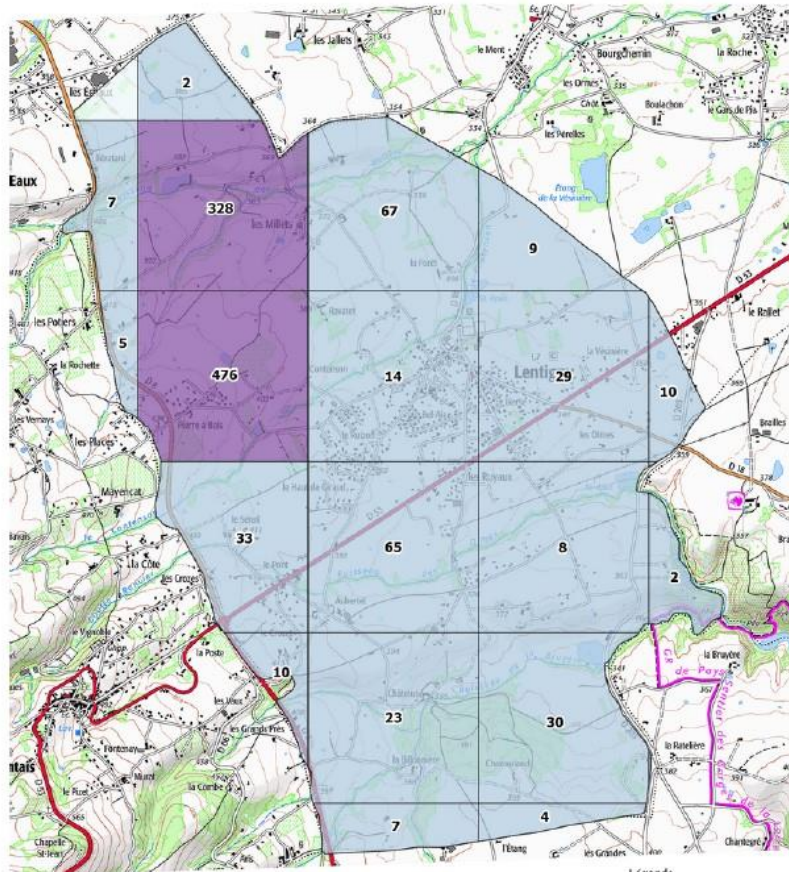
Quatre nouvelles espèces jamais observées auparavant à Lentigny ont été contactées en hiver : l'autour des palombes, la bécasse des bois, la mésange huppée et le roitelet à triple bandeau.



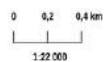
Figure 23 : Mésange huppée © Romain Riols

Six autres espèces étaient déjà connues sur la commune mais n'avaient pas le statut d'hivernant : la bergeronnette grise, le bruant proyer, la chevêche d'Athéna, le chevalier culblanc, l'effraie des clochers et la mésange nonnette.

AVANT ABC

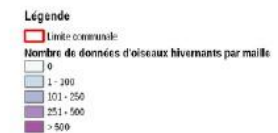
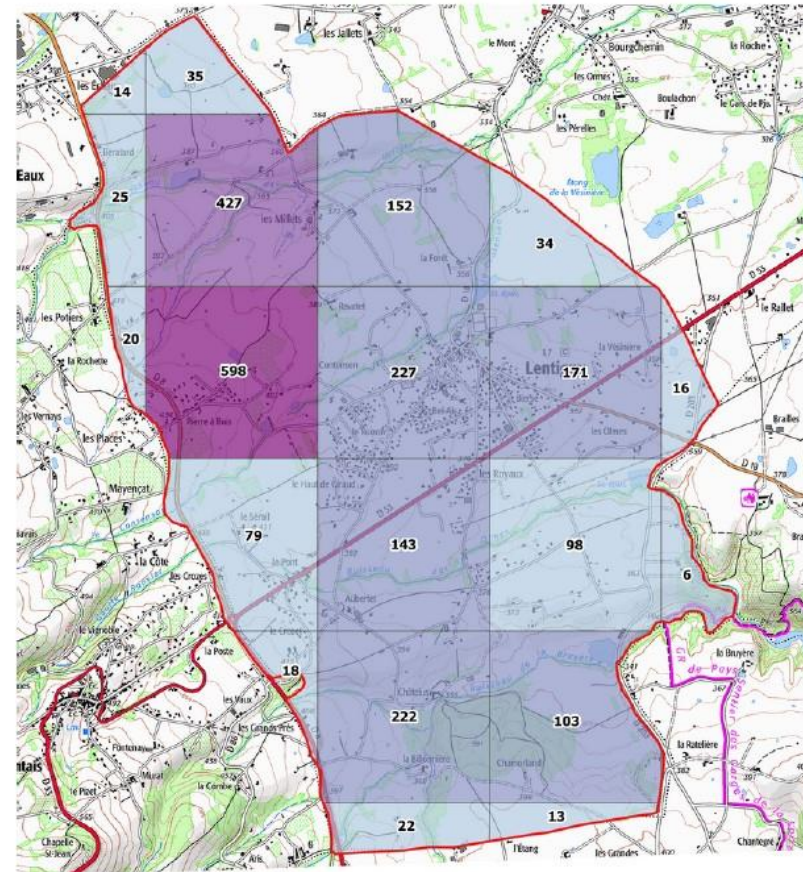


Sources : VisioNatura (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2023-09-15
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



APRÈS ABC

(du 01/01/2012 au 01/09/2023)



Sources : VisioNatura (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2023-09-06
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

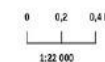


Figure 24 : Cartographies présentant le nombre de données d'oiseaux hivernants par maille avant et après l'ABC © LPO Aura

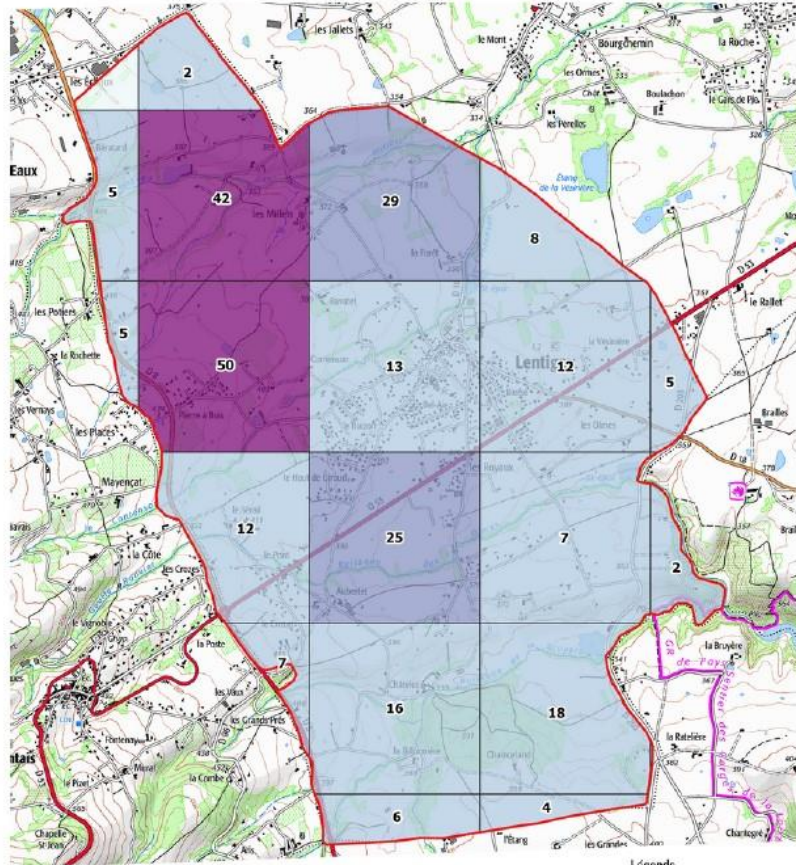


Agir pour la biodiversité

ABC Lentigny : nombre d'espèces d'oiseaux hivernants par maille



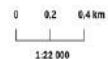
AVANT ABC



Légende
 Limite communale
 Nombre d'espèces
 0
 1-20
 21-30
 31-40
 >40

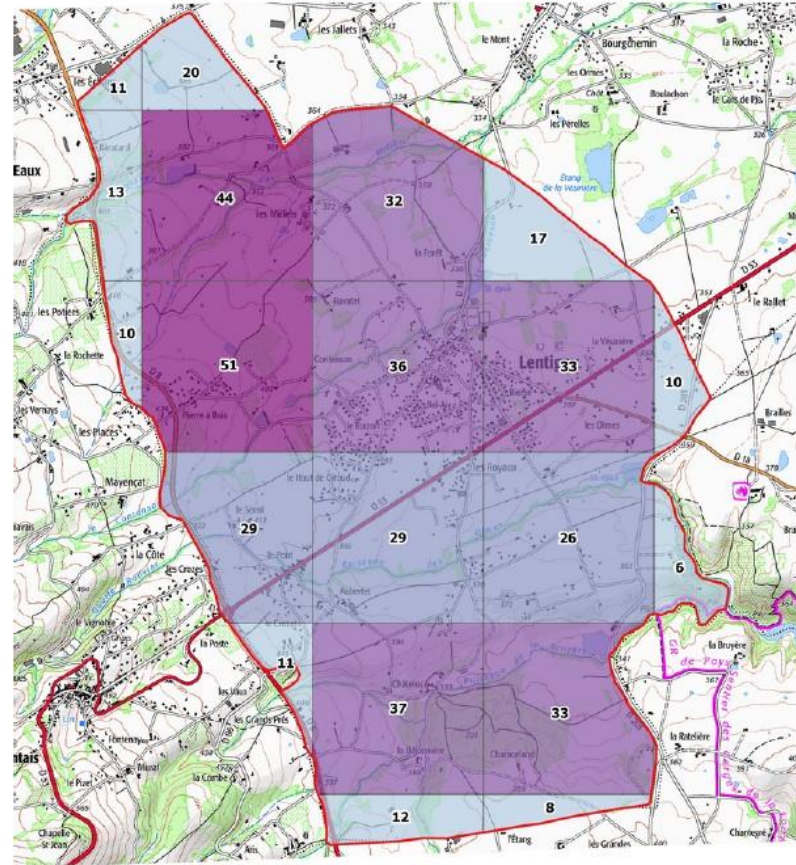


Sources : VisioNatura (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Fonds de carte : IGN
 Date de réalisation : 2022-02-16
 Conception : Bertrand TRANCHARD (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



APRÈS ABC

(du 01/01/2012 au 01/09/2023)



Légende
 Limite communale
 Nombre d'espèces d'oiseaux hivernants par maille
 0
 1-20
 21-30
 31-40
 >40



Sources : VisioNatura (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Fonds de carte : IGN
 Date de réalisation : 2023-09-07
 Conception : Bertrand TRANCHARD (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Figure 25 : Cartographies présentant le nombre d'espèces d'oiseaux hivernants par maille avant et après l'ABC © LPO Aura

3.3 Rapaces nocturnes

3.3.1 Etat initial

Avant la réalisation de l'ABC, 4 espèces étaient mentionnées sur la commune. La chevêche d'Athéna, avec 5 données, était considérée nicheuse possible sur la commune. Une observation d'effraie des clochers avait été réalisée en 2011 dans le bourg du village, l'espèce était considérée comme nicheuse possible également. Un grand-duc d'Europe avait été observé en 2004 près du lieu-dit Pierre-à-Bois, mais l'espèce n'est pas nicheuse. Notons qu'un couple est connu sur un site de la Côte roannaise à 2,5 km. Enfin, une donnée datant de 1969 mentionne la présence de plusieurs mâles chanteurs de petit-duc scop sur la commune. Bien que l'espèce soit rare dans le département, quelques observations sporadiques ont parfois lieu. Il est difficile de connaître la fiabilité de cette donnée, le chant de ce rapace pouvant être confondu avec celui de l'alyte accoucheur pour les non-initiés. Cependant, notons que nous avons inventorié entre 2016 et 2019 jusqu'à 3 mâles chanteurs sur la commune de Saint-Jodard, se trouvant à une quinzaine de kilomètres au sud.

Tableau 5 : Liste des rapaces nocturnes connus sur la commune de Lentigny avant l'ABC

Nom commun	Nom latin	Nicheur	Dernière année
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Nicheur possible	2019
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Nicheur possible	2011
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>		2004
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Nicheur possible	1969

3.3.2 Protocole

Les rapaces nocturnes ne pouvant être inventoriés durant les points d'écoute « avifaune », des soirées ont été programmées pour rechercher ces espèces. La repasse (diffusion du chant des oiseaux pour les inciter à répondre) a été utilisée. Le protocole utilisé pour l'enquête nationale des Rapaces Nocturnes en France a été utilisé. Il consiste à diffuser, sur le même point le chant de plusieurs rapaces nocturnes. Concernant Lentigny, les espèces potentiellement présentes sont : La chevêche d'Athéna, l'effraie des clochers, le hibou Moyen-duc et la chouette hulotte. Notons qu'une ancienne donnée (1969) mentionne le petit-duc Scop. Comme certaines propriétés comportent de grands arbres à cavités, cette espèce a également été recherchée. Le grand-duc d'Europe, très bien suivi par la LPO dans le département, n'est pas présent dans ce secteur de plaine. Il en est de même pour la chouette de Tengmalm et la chevêchette d'Europe qui ne sont présentes que dans les grands boisements au-dessus de 800 mètres d'altitude. Le protocole national prévoit de réaliser deux passages, un en mars/avril et un second à partir de mi-juin. Ces soirées ont été réalisées à partir du crépuscule et lors de conditions météorologiques favorables (absence de pluie et de vent).

Au total, 20 points (répartis en 2 tournées) ont été réalisés avec 2 passages. Sur chaque point, une période d'écoute a été réalisée avant la diffusion du chant des différentes espèces entrecoupée, à chaque fois, d'une période d'écoute pour localiser les individus répondant à la repasse.

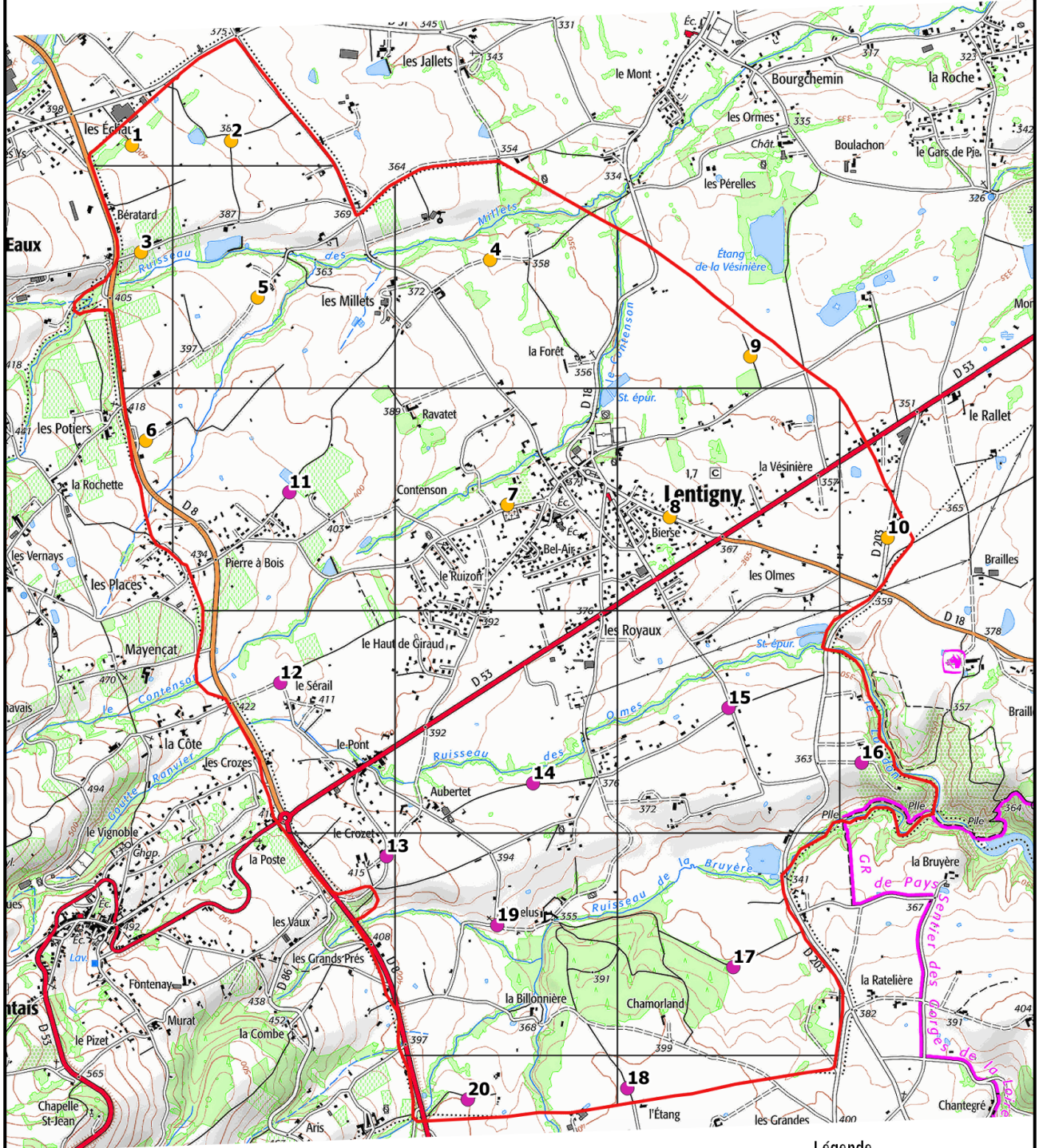
Tableau 6 : Date de passage pour les inventaires concernant les rapaces nocturnes

	Premier passage	Second passage
Tournée 1	07/03/2022	06/06/2022
Tournée 2	08/03/2022	14/06/2022

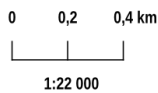


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ABC Lentigny : Points d'écoute "rapaces nocturnes"



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2022-11-16
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Légende

- Limite communale
- Maillage de la commune
- Point d'écoute "rapaces nocturnes"**
 - Tournée 1
 - Tournée 2

Figure 26 : Cartographie localisant les points d'écoute rapaces nocturnes © LPO Aura

3.3.3 Résultats

La carte ci-dessous localise les observations de rapaces nocturnes :

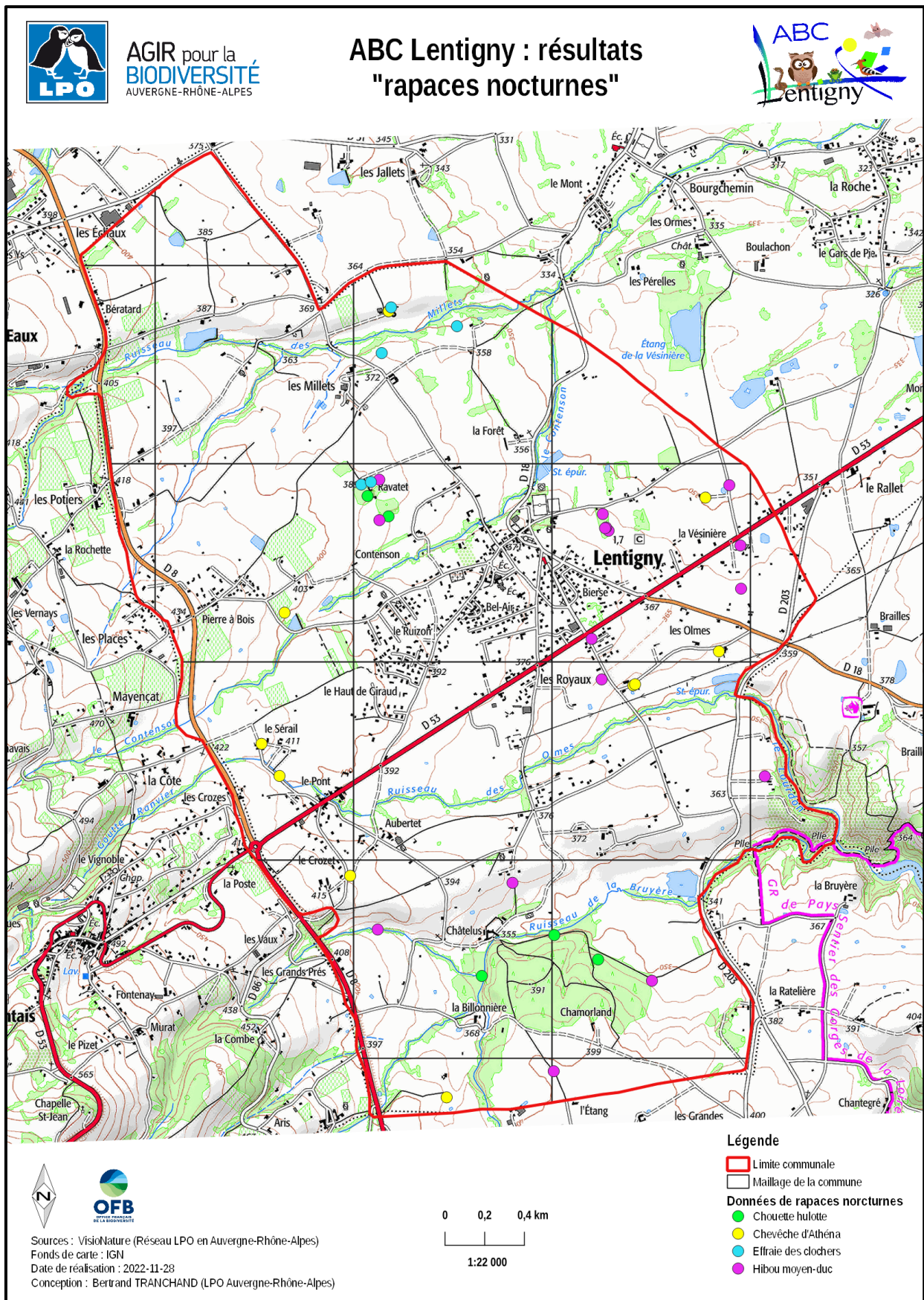


Figure 27 : Localisation des observations de rapaces nocturnes © LPO Aura

La chouette hulotte a été découverte sur 3 mailles et l'espèce fréquente le bois de Châtelus au sud de la commune et un bosquet au niveau du hameau de Ravatet au nord. Nous pouvons estimer la présence de 3 territoires différents.

La chevêche d'Athéna a été notée sur 7 mailles et 8 territoires différents semblent présents sur la commune. L'effraie des clochers a été découverte dans un corps de ferme en cours de rénovation à Ravatet. D'après les propriétaires, l'espèce s'y reproduit depuis plusieurs années et en 2022 au moins un jeune a été observé (découvert malheureusement mort au sol). Un mâle chanteur a également été contacté durant les inventaires un plus au nord, au sud du ruisseau des Millets et des pelotes de réjection ont été découvertes dans un ancien corps de ferme réhabilité en gîte tout proche. Il est possible qu'il s'agisse des mêmes individus, nous considérons donc qu'au moins un couple est présent sur la commune.

Le hibou moyen-duc, qui n'était pas connu à Lentigny, a été contacté sur 7 mailles, et nous pouvons dire que l'espèce est bien présente avec au moins 7 territoires identifiés. Notons que des jeunes ont été entendus, prouvant donc la reproduction de l'espèce sur plusieurs secteurs : dans le bosquet de Ravatet, dans un bosquet de résineux au nord-est du bourg, au sud de la D53 à l'est des Royaux, et enfin au sud de la D53 mais au niveau du hameau de la Vésinière.

Pour terminer, aucun petit duc scop n'a été entendu durant les prospections.



Figure 28 : Le hibou moyen-duc, bien présent sur la commune de Lentigny © Romain Riols

3.4 Amphibiens

3.4.1 Etat initial

Les amphibiens étaient relativement mal connus à Lentigny puisque seulement 24 données étaient disponibles avant l'ABC. Au total, 6 espèces ou groupe d'espèces étaient toutefois mentionnés : l'alyte accoucheur, le crapaud commun, la grenouille agile, le triton alpestre, le triton palmé et le complexe des grenouilles vertes. Seulement 8 mailles étaient concernées par la connaissance de ce taxon, mais 5 d'entre elles avec seulement une mention.

3.4.2 Protocole

Pour rechercher les amphibiens, les mares ont été cartographiées par photo-interprétation et des visites ont été effectuées sur les différentes mailles dès le mois de mars. Les amphibiens ont été recherchés à vue, et parfois, pour les mares où la visibilité était réduite, à l'aide d'un trouble-eau pour capturer les individus. Cette dernière méthode n'a été utilisée qu'au début du printemps pour ne pas abîmer les pontes des amphibiens une fois ces dernières déposées. Pour certaines espèces (complexe des grenouilles vertes), l'identification des espèces a été réalisée grâce aux chants des individus.

Au total, 3 jours ont été dédiés à la recherche de ces espèces. Des passages en soirée ont été réalisés, et dans ce cas, la recherche des amphibiens dans les mares a été réalisée à l'aide d'une lampe. Enfin, des nasses de type Orthmann avec source lumineuse ont parfois été utilisées, notamment pour inventorier les tritons. Ces dernières étaient posées avant la nuit et relevées soit quelques heures plus tard, soit le lendemain matin.

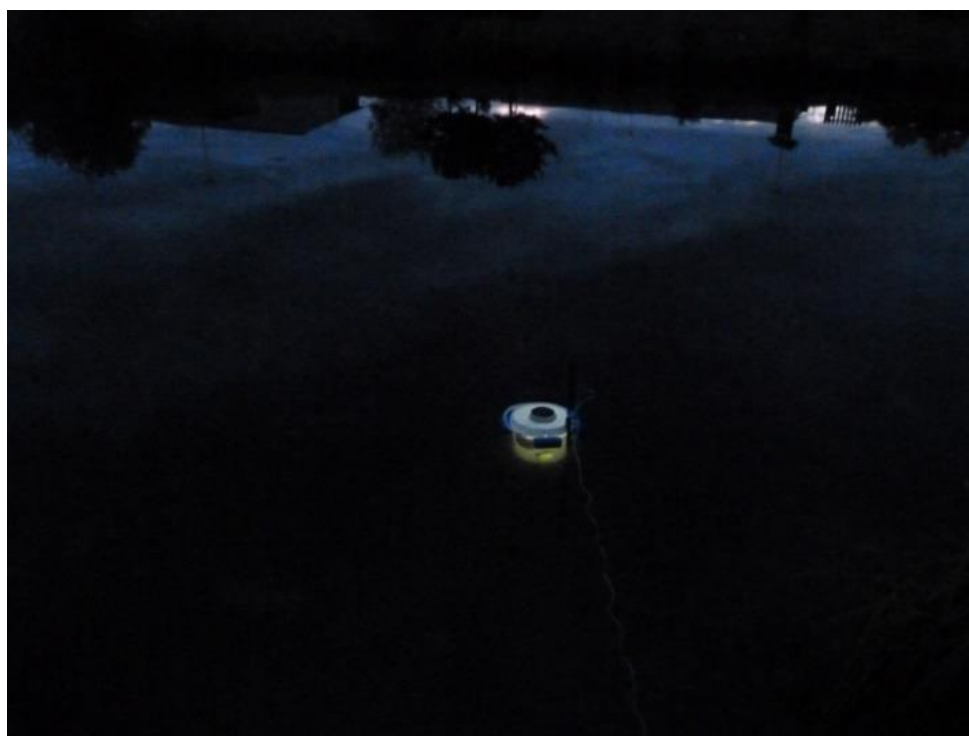


Figure 29 : Nasse Orthmann en place dans une mare © Bertrand Tranchand

3.4.3 Résultats

Les inventaires menés pour l'ABC ont permis de collecter **121 nouvelles données concernant les amphibiens**. Les cartes ci-dessous ont été réalisées à partir des données disponibles entre le 01/01/2012 et le 01/09/2023, ce qui représente **140 observations**.

La figure 32 page 44 présente le nombre de données par maille avant et après l'ABC. Seulement 8 mailles bénéficiaient d'information sur les amphibiens, dont 2 avec plus de 5 données et 12 mailles ne comptabilisaient aucune donnée. Les inventaires ont permis de collecter des données dans 16 mailles dont 10 avec plus de 5 données et seulement 4 mailles (en limites de la commune) n'ont aucune donnée.

La figure 33 page 45 présente le nombre d'espèces par mailles avant et après l'ABC. Avant l'ABC, seulement deux mailles comptabilisaient 2 espèces ou plus, et après l'ABC, ce sont 11 mailles qui comptent 2 espèces ou plus.

Au total, 9 espèces sont connues sur la commune. La grenouille agile, dont des pontes ont été observées dans plusieurs mares en début de printemps 2022, est bien présente. Les écoutes en soirée plus tard en saison ont permis d'identifier La grenouille rieuse et la grenouille de Lessonna. L'alyte accoucheur a été entendu dans le bourg et dans plusieurs hameaux. Le crapaud commun ou épineux, bien que non observé en 2022, a déjà été mentionné en 2020. L'utilisation des nasses Orthmann a permis de capturer des tritons alpestres et palmés dans plusieurs mailles. La découverte du triton crêté, sur une maille, représente un enjeu fort pour la commune. Enfin, le concours photographique organisé par MVEB a permis de collecter une donnée de salamandre tachetée, espèce inconnue jusqu'alors sur la commune. L'observation a été réalisé dans le Bois de Châtelus, au sud-ouest de la commune.



Figure 30 : Mare où le triton crêté a été découvert © Bertrand Tranchand

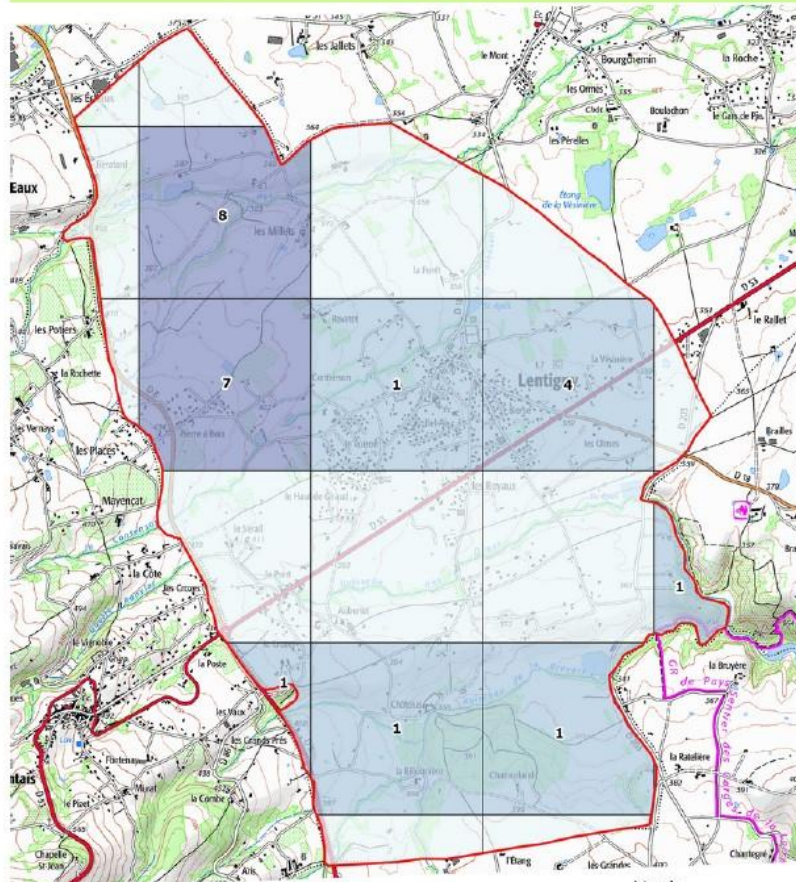


Figure 31 : Triton alpestre capturé à l'aide des nasses Orthmann © Bertrand Tranchand



Figure 32 : Triton crêté capturé à l'aide des nasses Orthmann © Bertrand Tranchand

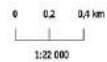
AVANT ABC



Légende
 Limite communale
 Nombre de données
 0
 1 - 5
 6 - 10
 11 - 20
 > 20

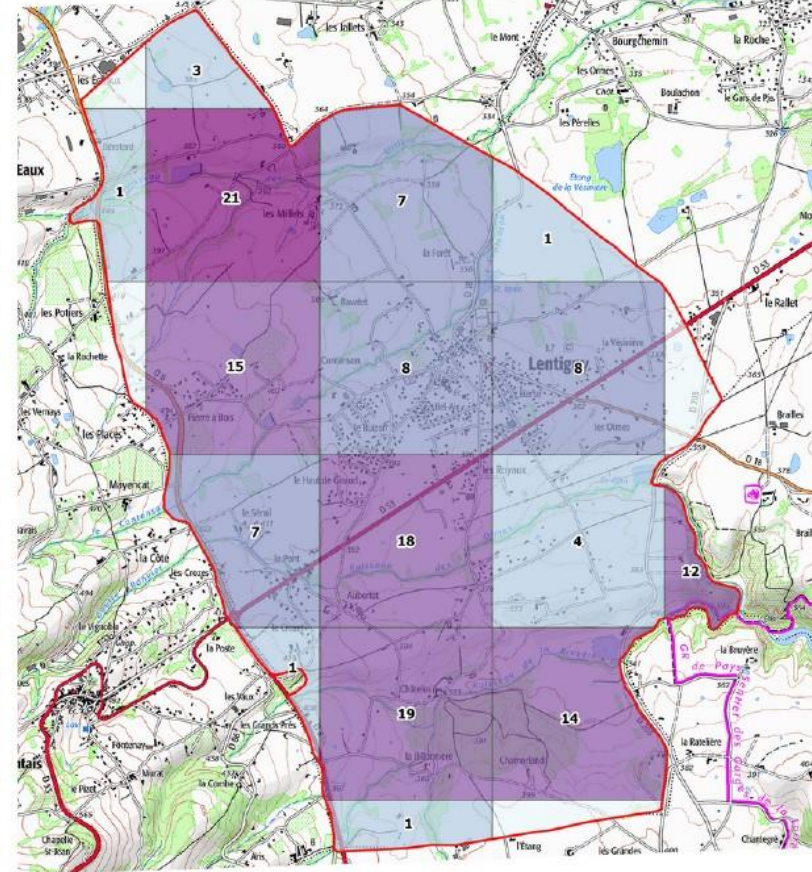


Sources : VisiNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Fonds de carte : IGN
 Date de réalisation : 2022-11-09
 Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



APRÈS ABC

(du 01/01/2012 au 01/09/2023)



Légende
 Limite communale
 Nombre de données d'amphibiens par maille
 0
 1 - 5
 6 - 10
 11 - 20
 > 20

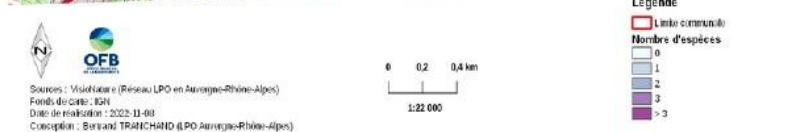
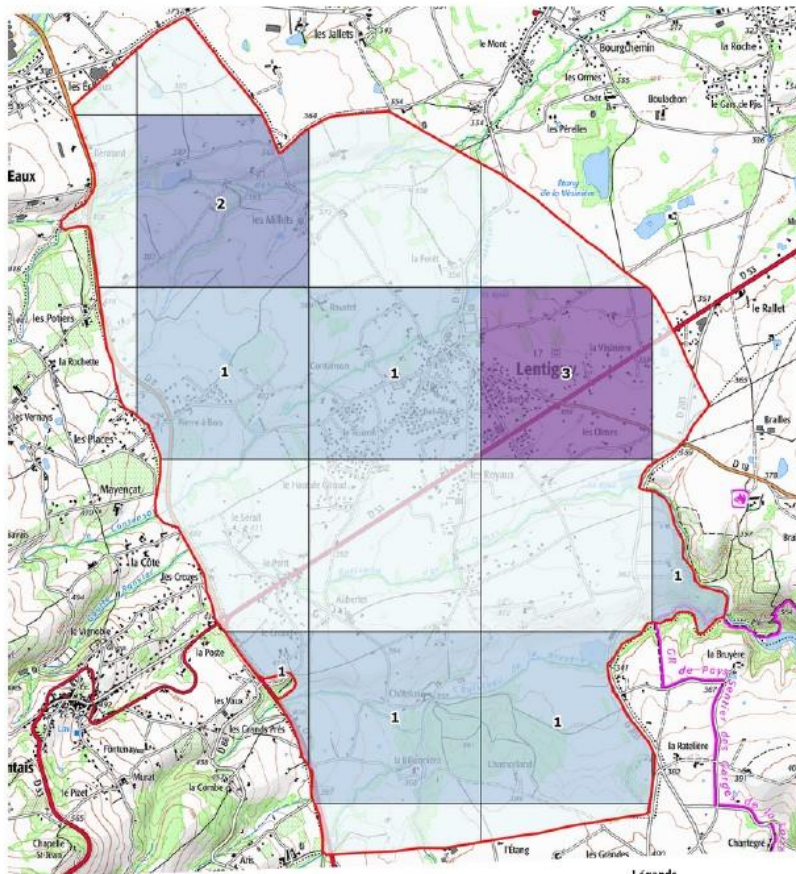


Sources : VisiNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
 Fonds de carte : IGN
 Date de réalisation : 2023-09-05
 Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Figure 33 : Cartographies présentant le nombre de données d'amphibiens par maille avant et après l'ABC © LPO Aura

AVANT ABC



APRÈS ABC (du 01/01/2012 au 01/09/2023)

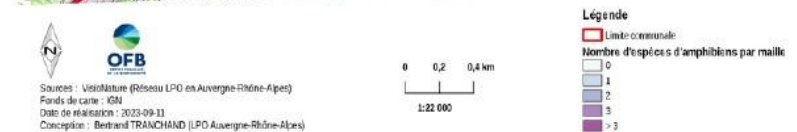
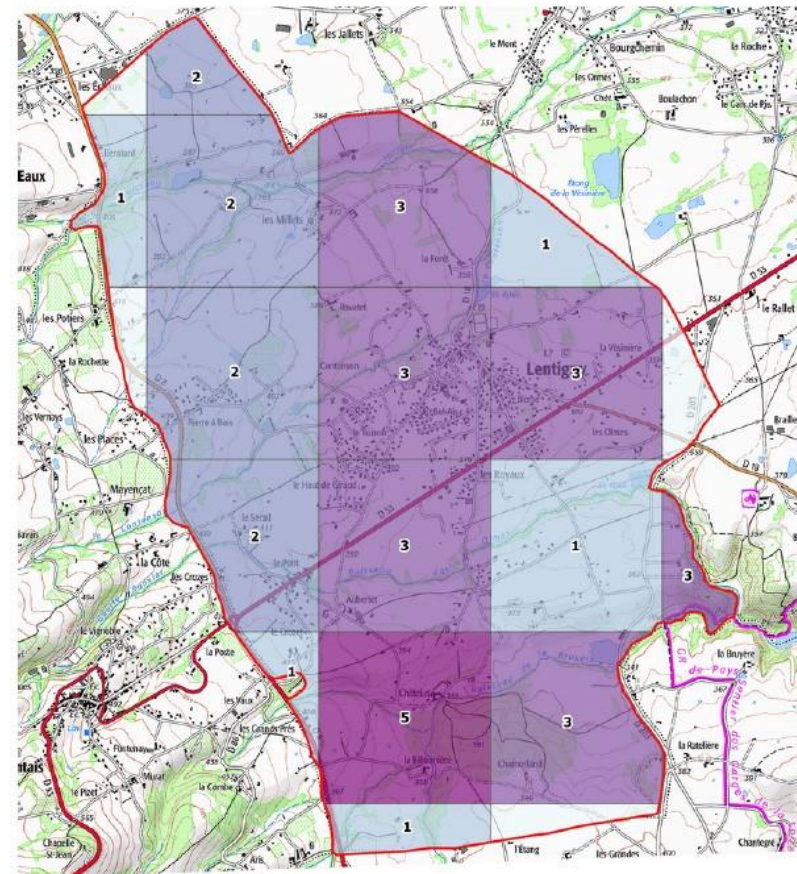


Figure 34 : Cartographies présentant le nombre d'espèces d'amphibiens par maille avant et après l'ABC © LPO Aura

3.5 Reptiles

3.5.1 Etat initial

Avant la réalisation de l'ABC, seulement 18 données mentionnaient des reptiles sur la commune, pour 4 espèces différentes : Le lézard des murailles, le lézard à deux raies, la coronelle lisse et la couleuvre d'Esculape. Seulement la moitié des mailles sont concernées par la présence de ce taxon. Pourtant de nombreux habitats semblent favorables aux reptiles, avec notamment la présence de haies et de murets.

3.5.2 Protocole

Afin de mieux connaître les enjeux sur ce taxon, des prospections ont été réalisées dans les habitats favorables (lisières, talus, bordures de murets...) dans chacune des 20 mailles de la commune. Ces inventaires ont eu lieu lors de conditions météorologiques favorables à ces espèces, à savoir lorsque la température augmente et que les individus se mettent en thermorégulation. De plus, 5 plaques fabriquées avec des tapis de carrière ont été disposées sur 2 mailles. En effet, ces plaques sont utilisées par les reptiles qui viennent se chauffer dessus ou bien se cacher dessous



Figure 35 : Milieu favorable à la présence de reptiles à Lentigny © Bertrand Tranchand

3.5.3 Résultats

Les inventaires menés pour l'ABC ont permis de collecter **219 nouvelles données concernant les reptiles**.

La figure 36 page 49 présente le nombre de données par maille avant et après l'ABC. Avant l'ABC, 10 mailles étaient vierges de données, et 10 mailles comptabilisaient entre 1 et 4 données. Les recherches sur ce taxon ont permis de n'avoir plus qu'une seule maille vierge (en limite de commune) et 8 mailles comptent au moins 10 données.

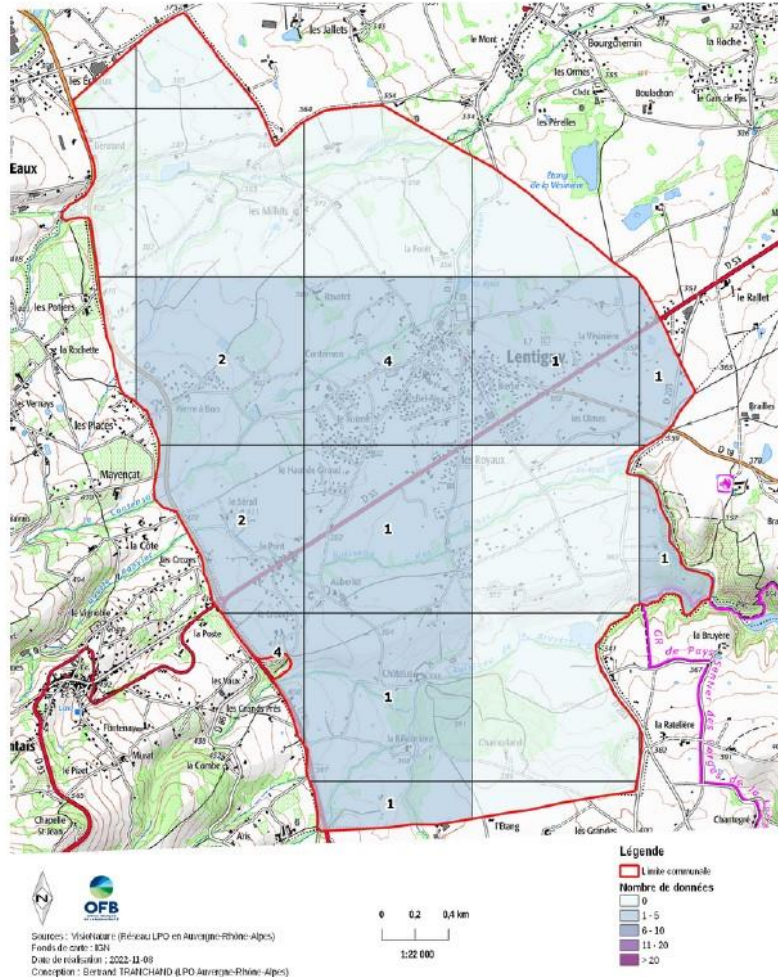
La figure 37 page 50 présente le nombre d'espèces par maille avant et après l'ABC. Le nombre de mailles comptabilisant au moins 2 espèces est passé de 2 à 14 grâce aux inventaires.

Le lézard des murailles et le lézard à deux raies sont les espèces les plus communes, et aussi les plus faciles à détecter, ce qui explique leur présence sur une grande partie de la commune. L'orvet fragile a été découvert puisqu'il n'avait jamais été mentionné sur la commune, tout comme la vipère aspic. Concernant les couleuvres, la coronelle lisse et la couleuvre helvétique ont été identifiées sur la commune grâce à des photos envoyées par des habitants, mais c'est la couleuvre d'Esculape qui semble être l'espèce la plus commune et qui est en tout cas celle qui a le plus été mentionnée.



Figure 36 : L'orvet fragile © Bertrand Tranchand

AVANT ABC



APRÈS ABC

(du 01/01/2012 au 01/09/2023)

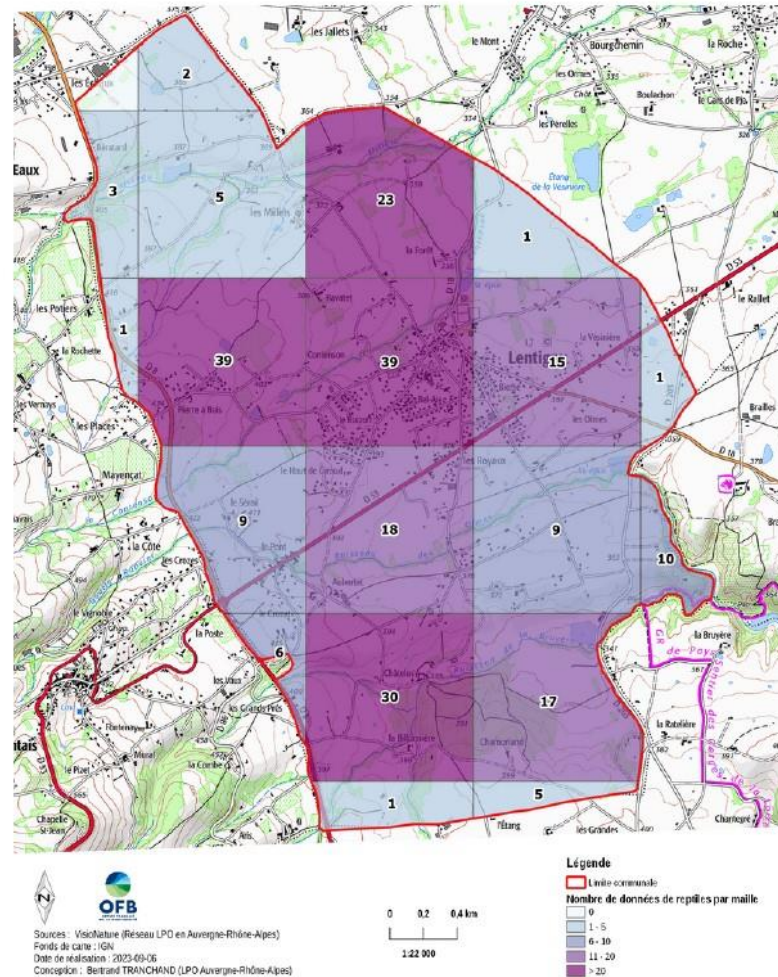
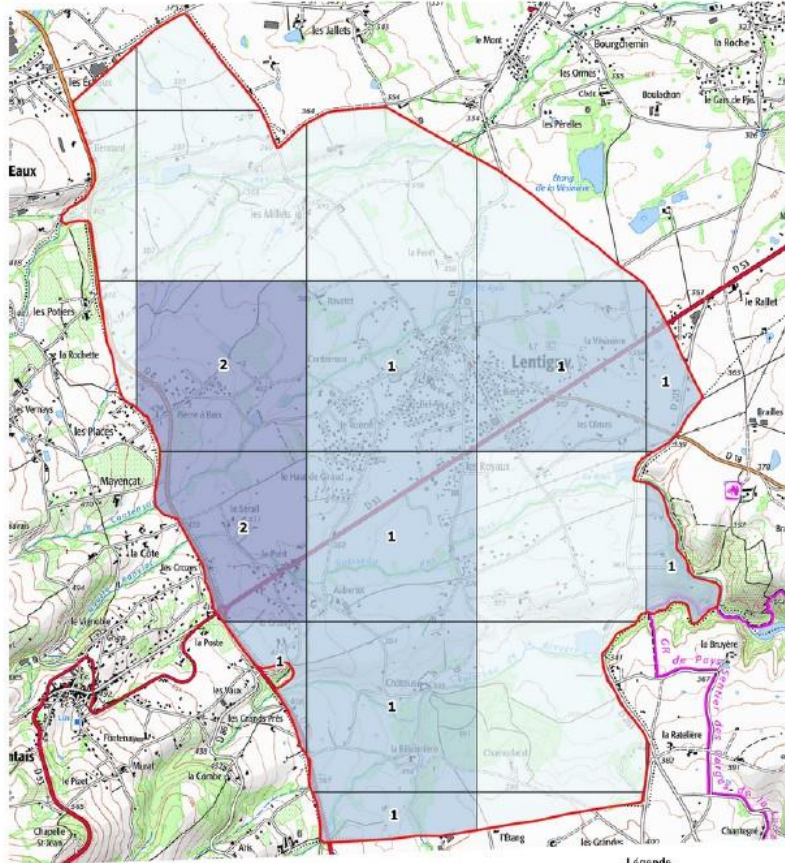
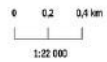


Figure 37 : Cartographies présentant le nombre de données de reptiles par maille avant et après l'ABC © LPO Aura

AVANT ABC

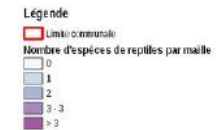
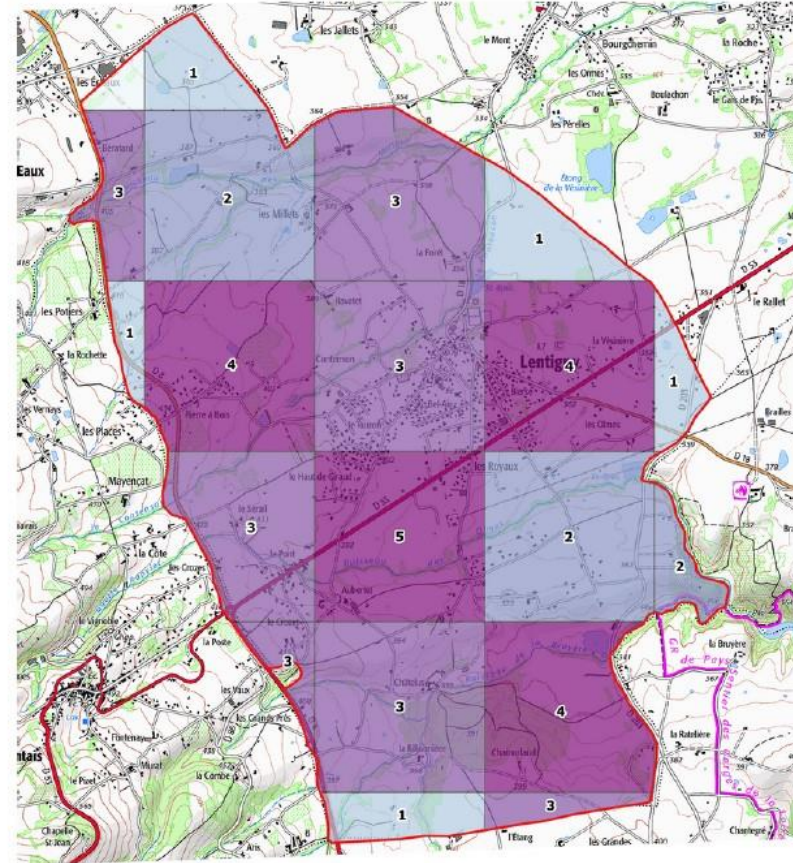


Sources : Végétation (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2022-11-08
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



APRÈS ABC

(du 01/01/2012 au 01/09/2023)



Sources : Végétation (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2023-09-11
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

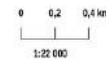


Figure 38 : Cartographies présentant le nombre d'espèces de reptiles par maille avant et après l'ABC © LPO Aura

3.6 Chiroptères

3.6.1 Etat initial

La connaissance concernant ce groupe d'espèces était nulle sur la commune de Lentigny avant la réalisation de l'ABC puisqu'aucune donnée de chauve-souris n'était disponible.

3.6.2 Protocole

Afin d'inventorier les chauves-souris, des points d'écoute ont été réalisés à l'aide d'un détecteur à ultra-sons. L'utilisation de points d'écoute permet d'échantillonner les différents milieux présents sur la zone d'étude et de contacter la plus grande diversité d'espèces possible. De plus, les points d'écoute évitent les perturbations sonores induites par la marche lors de transects. Les inventaires ont été réalisés à l'aide d'un détecteur d'ultra-sons Pettersson© D 240-X et d'un enregistreur numérique ZOOM©. Sur chaque point, les fréquences (ultrasons) potentiellement utilisées par les chauves-souris sont balayées par l'observateur via le détecteur. Les contacts ainsi entendus sont ensuite enregistrés pour être analysés a posteriori grâce à un logiciel dédié. Ces écoutes ont une durée de dix minutes effectives mais elles ont été interrompues lors des enregistrements durant environ 45 secondes. Le temps de présence sur un point d'écoute varie donc en fonction du nombre d'enregistrements ou de vérifications faits lors de contacts avec des Chiroptères.

. Deux passages ont été réalisés (un en juin/juillet et un en août/septembre), lors de soirées préférentiellement chaudes et sans vent, conditions favorables à l'activité des Chiroptères. Selon la nature du contact, soit l'espèce a été déterminée directement pour celles facilement identifiables (comme par exemple la pipistrelle commune), soit le contact a été enregistré (via un enregistreur numérique). Dans le cas d'un enregistrement, le son a ensuite été analysé par informatique grâce au logiciel Batsound en utilisant les tables de références de M. Barataud (Barataud, 2012). Certaines espèces sont difficilement identifiables en fonction des enregistrements, nous notons alors un groupe d'espèces comme par exemple pipistrelle de Kuhl/Nathusius. Cette difficulté concerne plus particulièrement les murins et les oreillards, dont les cris ne sont pas toujours discriminants. De ce fait, l'identification jusqu'à l'espèce est très délicate. Au total, 18 points ont été réalisés lors de deux passages dans la saison.

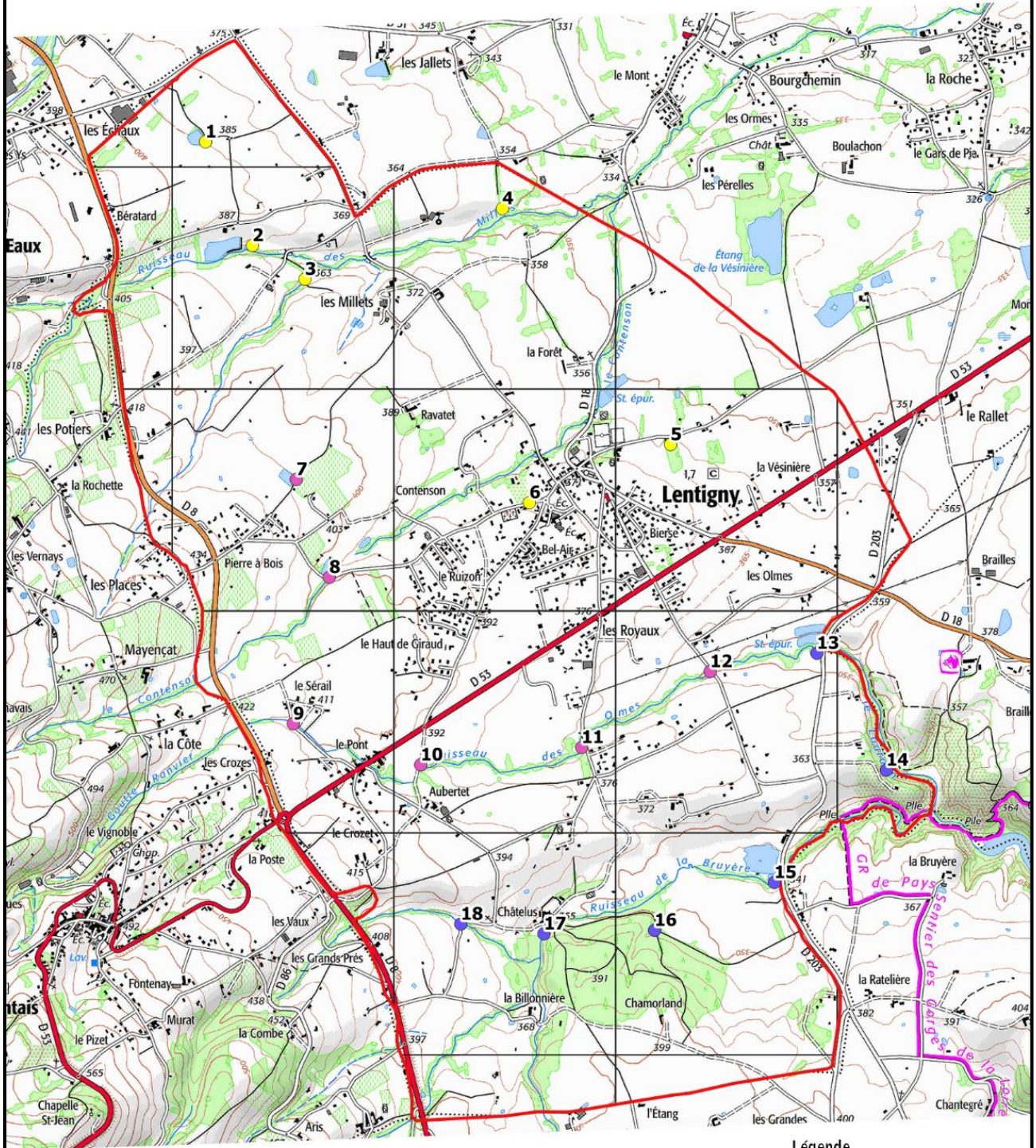
Tableau 7 : Date des inventaires chiroptères

	Premier passage	Second passage
Tournée 1	13/06/2022	29/08/2022
Tournée 2	16/06/2022	31/08/2022
Tournée 3	29/06/2022	01/09/2022



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ABC Lentigny : Points d'inventaire "chiroptères"



- Légende**
- Limite communale
 - Maillage de la commune
 - Inventaires chiroptères**
 - Tournée 1
 - Tournée 2
 - Tournée 3



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2022-11-29
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

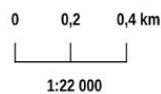


Figure 39 : Cartographie localisant les points d'inventaires chiroptères © LPO Aura

3.6.3 Résultats

Les inventaires menés pour l'ABC ont permis de collecter **79 données concernant les chiroptères**.

La figure 41 page 54 présente le nombre de données par maille avant et après l'ABC. Rappelons que ce taxon était totalement méconnu avant l'ABC puisqu'aucune donnée n'avait été remontée et, par conséquent, l'ensemble des mailles étaient vierges. Les prospections menées sur ce groupe ont permis de collecter des observations sur 12 mailles et seules 8 mailles (en limite de commune) sont encore vierges de données.

La figure 42 page 55 représente le nombre d'espèces par maille avant et après l'ABC. Sur les 12 mailles inventoriées, entre 2 et 6 espèces ont été identifiées et 7 mailles comptent 4 espèces ou plus.

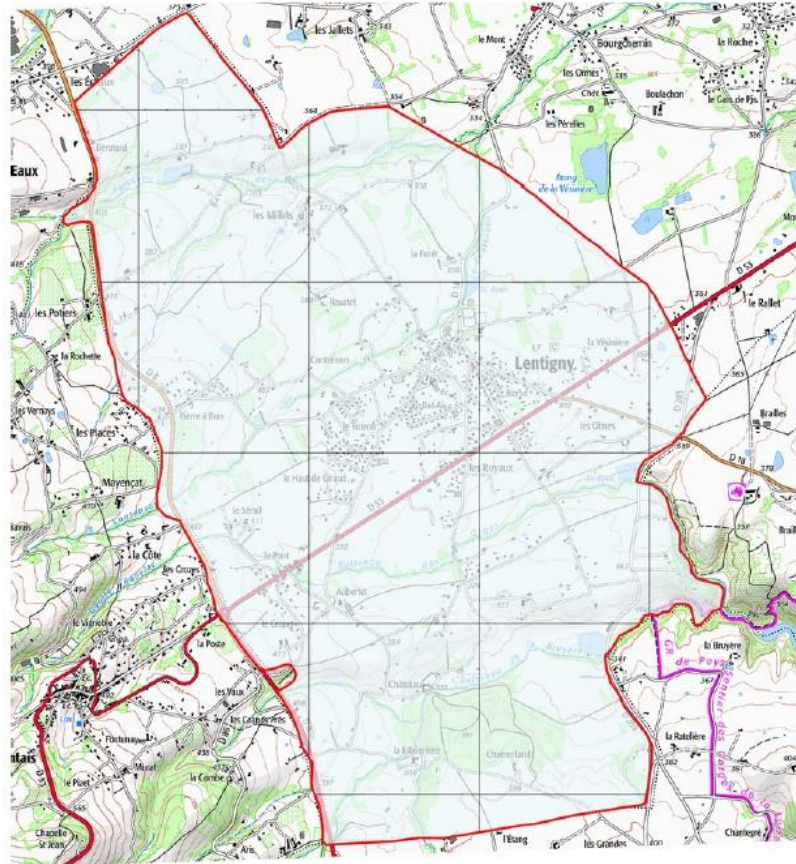
12 espèces ont été identifiées à l'échelle de la commune. C'est une valeur tout à fait correcte pour une commune de plaine faiblement boisée. La pipistrelle de Kuhl (souvent présente à proximité des zones urbanisées) et la pipistrelle commune sont les espèces qui ont été les plus régulièrement contactées sur le territoire. La sérotine commune est également bien présente et fréquente à la fois les zones urbanisées où elle peut gîter et les pièces d'eau où elle est régulièrement détectée en chasse. Le murin de Daubenton a été identifié sur des points en ripisylve et en chasse sur des étangs. Enfin, la barbastelle d'Europe a été identifiée sur plusieurs secteurs bocagers, plus riches en haies et en lisière. Les autres espèces ont été notées de façon plus anecdotique sur la commune. Parmi celles-ci, nous pouvons retenir la présence de la noctule commune, espèce de haut vol qui gîte dans les arbres à cavité, du murin d'Alcathoé qui apprécie les ripisylves et les boisements de feuillus ou encore le vespère de Savi qui fréquente les zones de falaises et qui a été noté à proximité des gorges de la Loire où des escarpements rocheux sont présents ici et là. Enfin, nous avons détecté la présence du murin de Natterer, de la pipistrelle pygmée et de la pipistrelle de Nathusius.

Par ailleurs, suite à une information transmise par un habitant de la commune, une colonie de reproduction de pipistrelle de Kuhl et de sérotine commune a été trouvée sur les bâtiments municipaux (salle des fêtes et bibliothèque). La commune, informée de la découverte, prendra en compte cette donnée si des travaux importants devaient être entrepris.

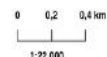


Figure 40 : Barbastelles d'Europes © Bénédicte Canal

AVANT ABC



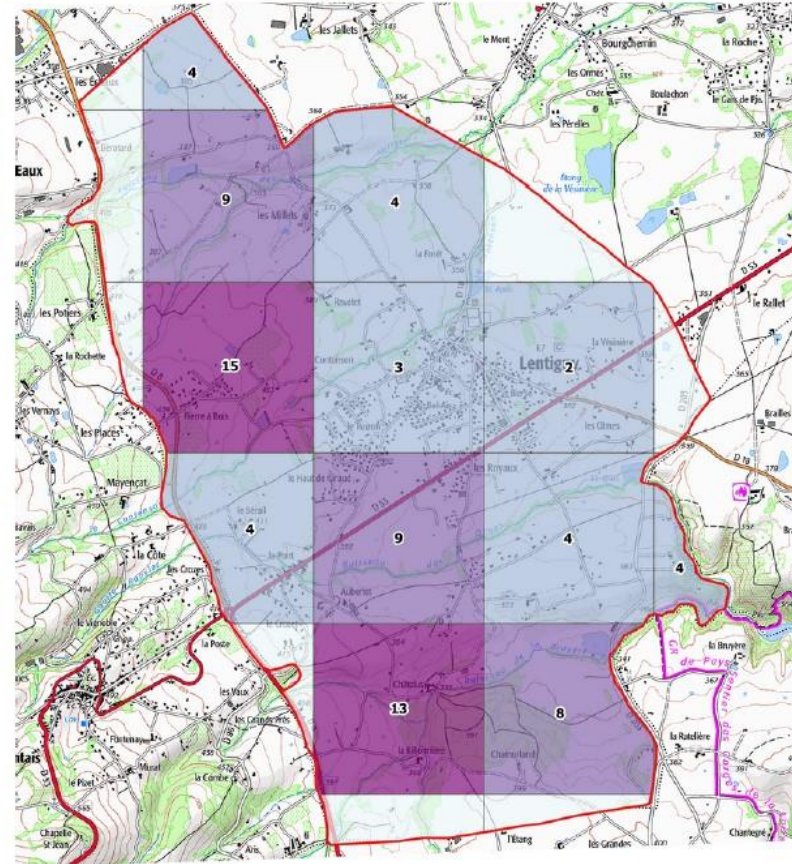
OFB
Sources : VitoNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2023-09-12
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



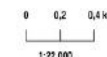
Légende
 Limite communale
 Nombre de données de chiroptères par maille
 0 (white)
 1-5 (light blue)
 6-10 (medium blue)
 > 10 (dark blue)

APRÈS ABC

(du 01/01/2012 au 01/09/2023)



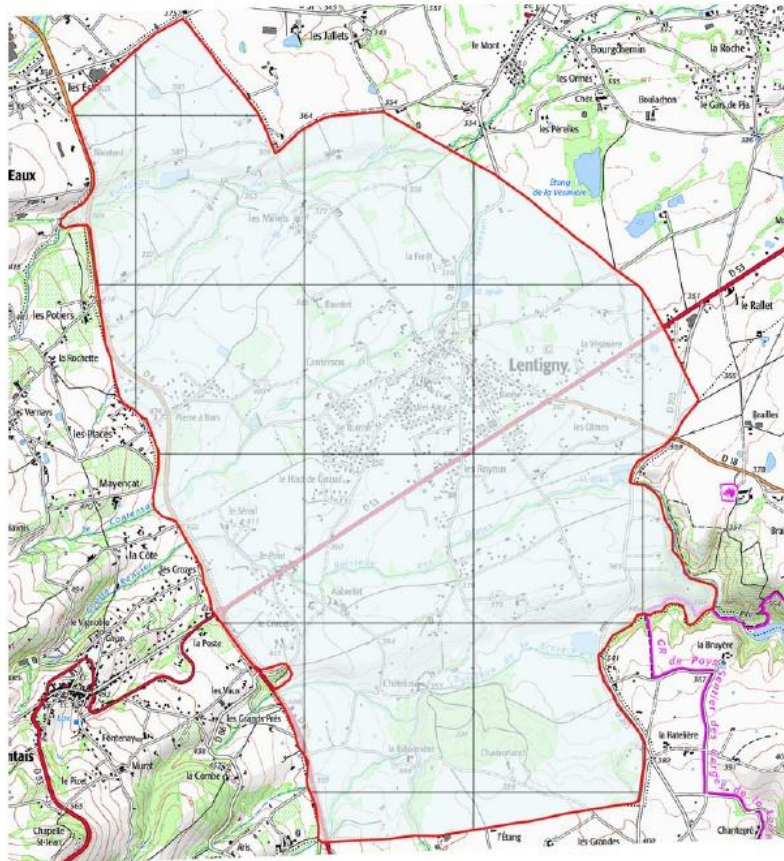
OFB
Sources : VitoNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2023-09-06
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



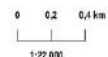
Légende
 Limite communale
 Nombre de données de chiroptères par maille
 0 (white)
 1-5 (light blue)
 6-10 (medium blue)
 > 10 (dark blue)

Figure 41 : Cartographies présentant le nombre de données de chiroptères par maille avant et après l'ABC @ LPO Aura

AVANT ABC



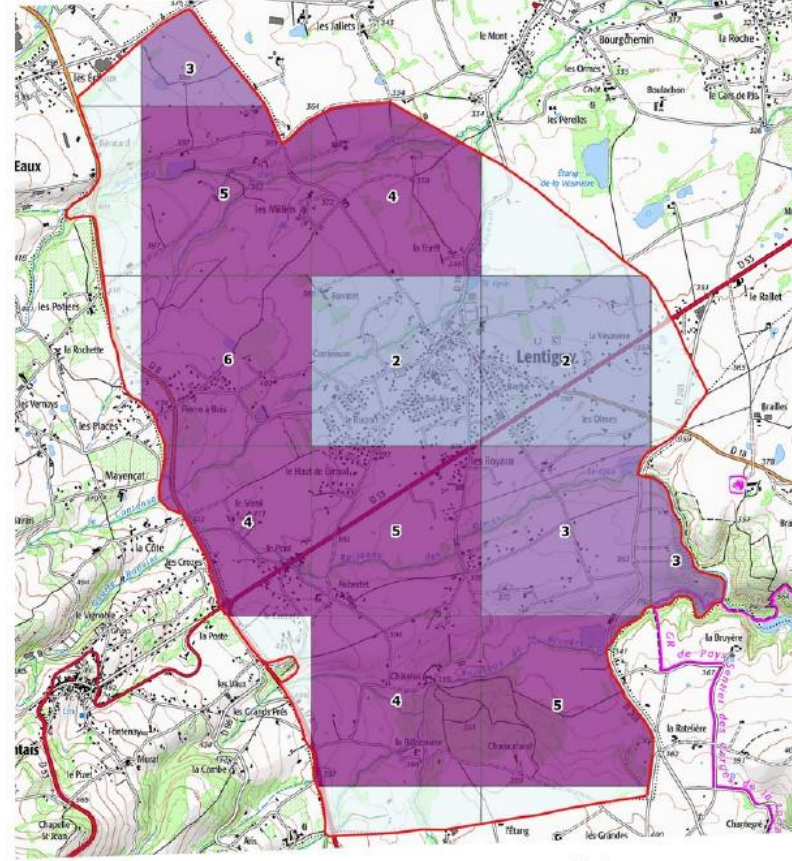
OFB
Sources : VisioNatura (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2023-09-12
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



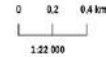
Légende
 Limite communale
 Nombre d'espèces de chiroptères par maille
 0
 1
 2
 3
 > 3

APRÈS ABC

(du 01/01/2012 au 01/09/2023)



OFB
Sources : VisioNatura (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)
Fonds de carte : IGN
Date de réalisation : 2023-09-07
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Légende
 Limite communale
 Nombre d'espèces de chiroptères par maille
 0
 1
 2
 3
 > 3

Figure 42 : Cartographies présentant le nombre de d'espèces de chiroptères par maille avant et après l'ABC © LPO Aura

IV. ENJEUX

Les inventaires menés sur la commune de Lentigny ont permis d'identifier des enjeux concernant le maintien de la biodiversité.

4.1 Maintien des milieux ouverts

La cartographie des habitats a mis en avant l'importance des prairies (près de 60 %) sur le territoire communal, et notamment la présence des prairies xéromésophiles et dans une moindre mesure des pelouses et landes. La présence de ces milieux et leur bon état de conservation sont intimement liés aux pratiques agricoles qui sont favorables sur le secteur à ce jour. Il est important de pouvoir signaler ces enjeux aux agriculteurs et de les informer que les pratiques qu'ils mènent sur leurs parcelles sont favorables à la reproduction et au maintien de nombreuses espèces. La principale menace qui pèse sur ces milieux est l'intensification des pratiques, avec notamment des fauches plus précoces et des amendements plus importants qui entraînerait un appauvrissement de la diversité de la flore. A l'inverse, la fermeture du milieu sur les secteurs de pelouse et de lande, par embroussaillage, est à craindre. Un pâturage extensif sur ces milieux permettrait de limiter cette fermeture.

Plusieurs espèces d'oiseaux à enjeux ont été identifiées sur ces milieux, notamment l'alouette lulu, l'alouette des champs, le bruant proyer, passereaux qui nichent au sol et plus particulièrement dans les prairies. Leur succès de reproduction dépend principalement des dates de fauche, qui, si elles sont trop précoces, entraînent la destruction des nichées. Ces trois espèces sont relativement abondantes, ce qui semble confirmer que les pratiques actuellement menées sont favorables à ces espèces. Le courlis cendré, qui n'avait été mentionné qu'en 2000, a été contacté en 2022. Il s'agissait d'un mâle chanteur dans un secteur de prairie potentiellement favorable à la nidification de l'espèce, à proximité du lieu où il avait été observé en 2000. Nichant également au sol dans les prairies, cet échassier est en mauvais état de conservation au niveau national, régional et départemental. Étant fidèle à son secteur de reproduction, il serait intéressant à l'avenir de prouver la présence d'un couple et de sa reproduction. L'œdicnème criard et le vanneau huppé fréquentent également ces milieux, mais ils ont la capacité à nicher plus régulièrement dans des parcelles cultivées, et notamment dans les semis de maïs. Les passages des engins agricoles lors des désherbages (chimiques ou mécaniques) entraînent également la destruction des nids. Ces deux espèces peuvent être considérées comme rares sur la commune. Des fiches présentant chacune de ces espèces, et leur répartition sur la commune ont été rédigées et sont présentées dans les pages suivantes. Notons que ces milieux jouent également un rôle important pour la préservation des invertébrés, et plus particulièrement des rhopalocères. Bien qu'aucun inventaire n'ait été mené sur ce taxon, soulignons qu'une lucine a été observée près de la goutte du Ruisseau de l'Olme au sud-est de la commune.



Figure 43 : La lucine, papillon fréquentant les pelouses sèches © Nicolas Lorenzini

L'Alouette des champs

Espèce non protégée

Description et habitats

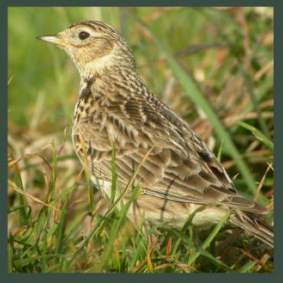
L'Alouette des champs est un passereau au plumage brun et muni d'une petite huppe sur la calotte. Elle occupe une large diversité de milieux ouverts. Elle fréquente des zones de plaines cultivées, de landes, de marais, de prairies et de pâturages.



©F. CAHEZ

A Lentigny

Sur Lentigny, elle est présente dans la plupart des secteurs agricoles de la commune où elle peut être observée tout l'année. En hiver elle forme des groupes qui peuvent compter plusieurs dizaines d'individus.



©A. AUDEVARD

Régime alimentaire

Elle se nourrit à la fois de végétaux et d'invertébrés, notamment en période de reproduction.

Reproduction

L'Alouette niche au sol où elle recherche une couverture végétale moyenne (environ 20 cm). Elle réalise deux pontes par an, au mois de mars et d'août, qui sont constituées de trois à cinq œufs.

Etat de conservation : en déclin

En France l'Alouette des champs a subi un déclin de 25% en 18 ans.

Menaces

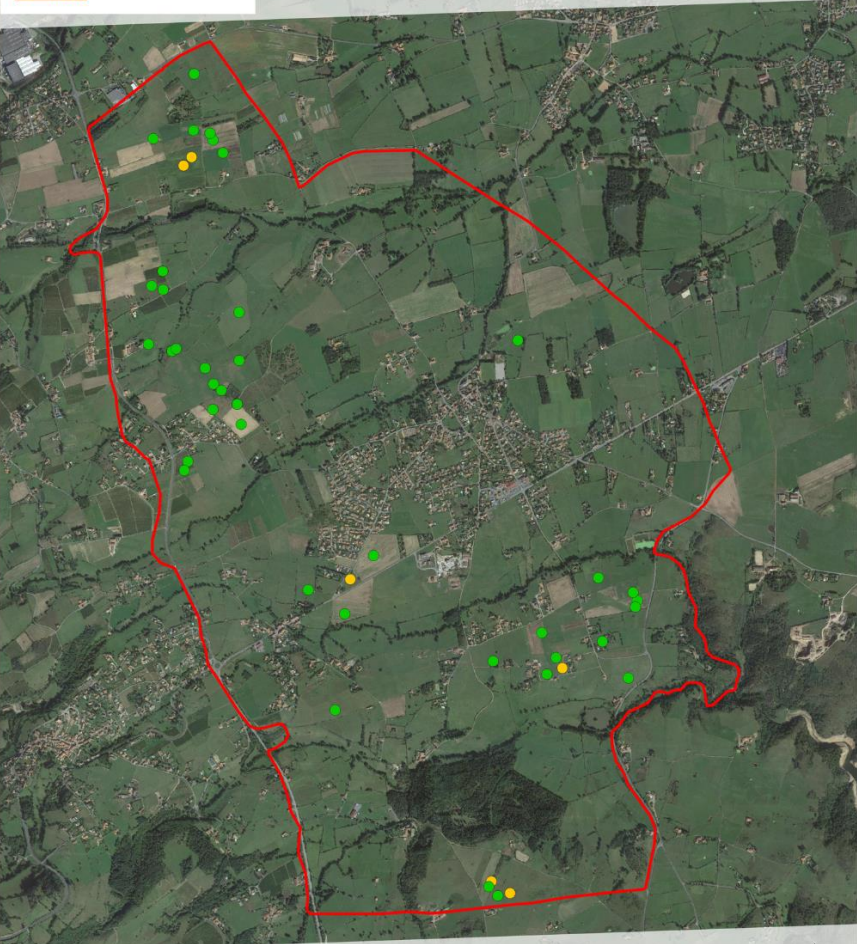
L'intensification de l'agriculture et l'utilisation de pesticides sont clairement identifiées comme les principales menaces pour l'espèce. La déprise agricole et la fermeture des milieux qui en découle lui est également défavorable, même si les premiers stades lui sont bénéfiques. La chasse pratiquée dans certains secteurs de France a un impact non négligeable sur les populations.



Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Alouette des champs : Observations entre 2012 et 2022



Légende

- Statut de reproduction
- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- Commune de Lentigny



0 0,5 1 km

Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 44 : Fiche sur l'alouette des champs @ Jules Demange

L'Alouette lulu

Espèce protégée



©L. GOUJON

Description et habitats

L'Alouette lulu est un passereau de taille moyenne à la queue courte et sans couleur vive. Cependant, son sourcil blanc permet de l'identifier facilement. Elle fréquente les secteurs de prairies, de vergers, de vignobles et de landes.

A Lentigny

L'Alouette lulu fréquente principalement les secteurs agricoles à l'Ouest de la commune où elle peut être observée toute l'année.



©B. CANAL

Régime alimentaire

Elle se nourrit à la fois de végétaux et d'invertébrés, notamment en période de reproduction.

Reproduction

L'Alouette lulu niche directement au sol, où elle construit son nid dans la végétation rase. Elle réalise plusieurs pontes, une première en mars-avril, une seconde en mai-juin et une troisième ponte est possible jusqu'en juillet. Les pontes sont composées de trois à cinq œufs.

Etat de conservation : en déclin

En France les effectifs ont chuté de 26% sur les dix dernières années.

Menaces

La déprise agricole et la fermeture des milieux lui sont défavorables, même si les premières années d'abandon des terres lui conviennent. A l'inverse, l'intensification de l'agriculture constitue une menace pour l'espèce.



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU



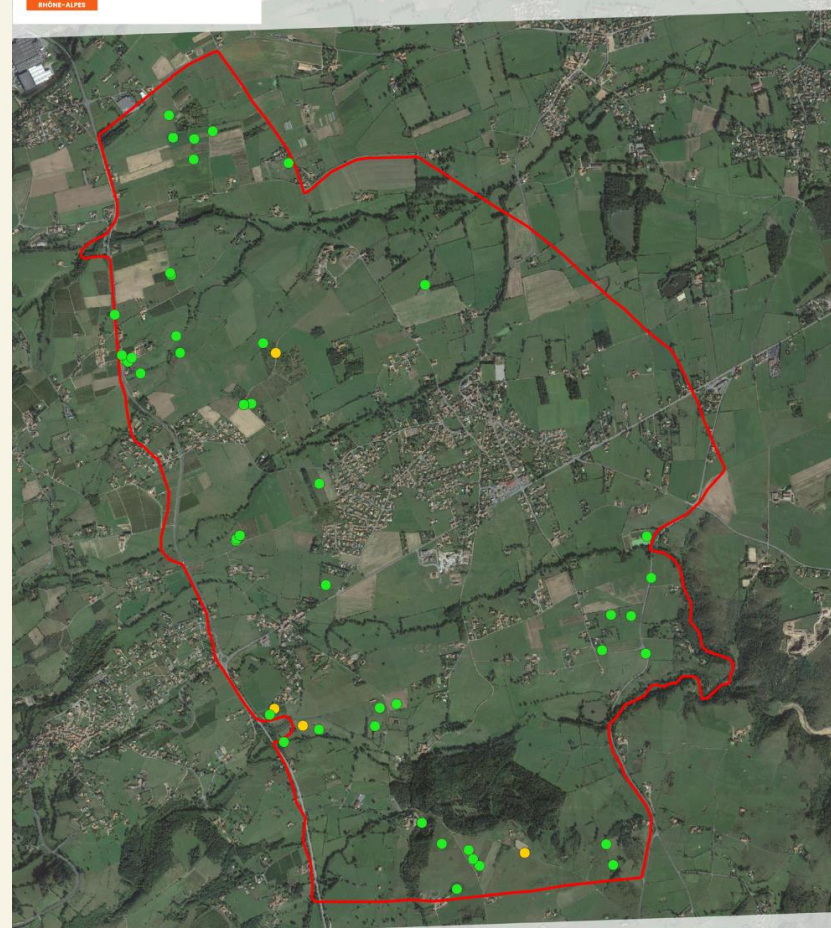
OFB Office français de la biodiversité



Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Alouette lulu : Observations entre 2012 et 2022



Légende

Statut de reproduction

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- Commune de Lentigny

0 0,5 1 km

Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 45 : Fiche sur l'alouette lulu © Jules Demange

Le Bruant proyer

Espèce protégée

Description et habitats

Le Bruant proyer est un passereau typique des milieux ouverts dont la silhouette rappelle celle d'un moineau. Il fréquente les plaines cultivées, les prairies de fauche, les pelouses calcaires, les landes et les friches buissonnantes.



©B. TRANCHAND

A Lentigny

Le Bruant proyer est principalement présent au Nord-Ouest de la commune où il niche dans les prairies de fauches naturelles. Quelques individus sont présents en hiver mais c'est principalement à partir du mois d'avril qu'on peut l'observer.



©B. TRANCHAND

Régime alimentaire

Le Bruant proyer est granivore en hiver et insectivore durant la période d'élevage des jeunes.

Reproduction

Quatre à six œufs sont pondus en mai dans un nid construit au sol et une deuxième ponte a lieu au mois de juin.

Etat de conservation : en déclin

Les effectifs de l'espèce ont connu une baisse de 22% sur les dix dernières années.

Menaces

L'utilisation des pesticides, la suppression des haies, les fauches précoces ou encore la spécialisation des fermes (abandon du système polyculture/élevage), constituent les principales menaces pesant sur l'espèce.



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU



Agir pour la biodiversité



Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Agir pour la biodiversité

Bruant proyer : Observations entre 2012 et 2022



Légende

Statut de reproduction

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- Commune de Lentigny

0 0,5 1 km



Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 46 : Fiche sur le bruant proyer © Jules Demange

Le Courlis cendré

Espèce non protégée



©R DIEZ

Description et habitats

Ce limicole est facile à identifier grâce à son long bec arqué vers le bas. Peu commun et localisé dans le département, il fréquente les milieux ouverts, notamment les prairies de fauches ou les pâturages et les zones humides.

A Lentigny

L'espèce est rare sur la commune puisqu'un seul mâle chanteur a été contacté dans les prairies proches du hameau de Ravatet.



©J. VIAL

Régime alimentaire

Les insectes et la microfaune du sol composent l'essentiel de son régime alimentaire.

Reproduction

Le courlis niche à même le sol dans les prairies de fauche et la ponte, déposée au mois d'avril, compte quatre œufs.

Etat de conservation : en déclin

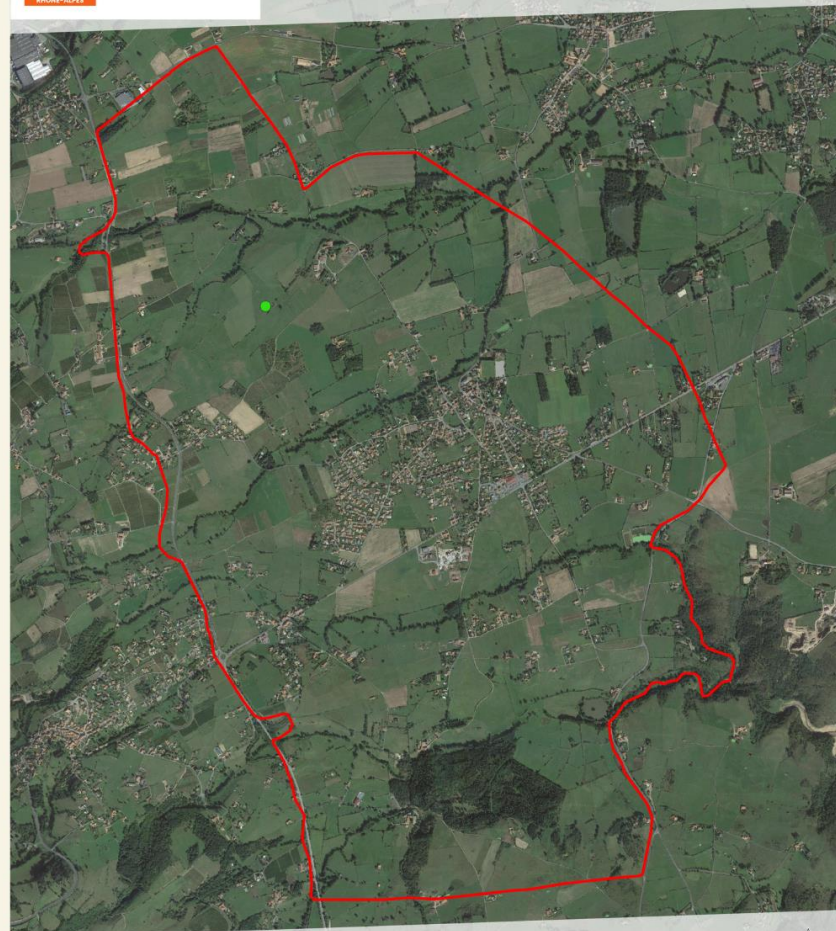
En France, 20% des effectifs de Courlis cendrés ont disparu au cours des dix dernières années.

Menaces

Les fauches de plus en plus précoces associées à l'artificialisation des prairies et au changement climatique, sont des facteurs défavorables pour l'espèce. Aussi, l'intensification générale des pratiques agricoles explique en grande partie son déclin. Espèce chassable, un arrêté suspend la chasse de cette espèce jusqu'en juillet 2024.



Courlis cendré : Observations entre 2012 et 2022



Légende

Statut de reproduction

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- ▭ Commune de Lentigny

0 0,5 1 km



Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20

Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité

Figure 47 : Fiche sur le courlis cendré © Jules Demange

Le Vanneau huppé

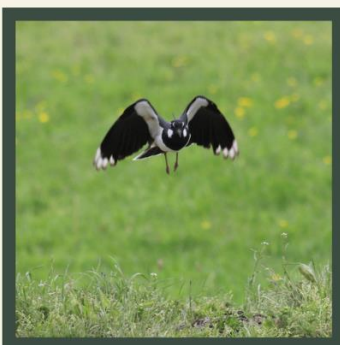
Espèce non protégée



©R. DIEZ

Description et habitats

Le Vanneau huppé est facilement reconnaissable par sa huppe. On l'observe dans les milieux agricoles de plaine, nus ou couverts d'une végétation rase, comme les prairies humides, les bords d'étangs mais aussi les cultures (semis de maïs notamment).



©A. AUDEVARD

A Lentigny

Bien que migrateur, le Vanneau huppé peut être observé dans le département en hiver. A Lentigny, il est présent en période de reproduction au Sud du hameau des Olmes et au Sud du lieu-dit Les Haut de Giraud.

Régime alimentaire

Le Vanneau huppé se nourrit principalement de vers de terre et de larves, plus occasionnellement, de graines.

Reproduction

Le vanneau niche à même le sol, dans une petite cuvette grattée dans la terre ou la végétation basse. La ponte, qui compte quatre œufs, a lieu au mois d'avril et une seconde peut avoir lieu en juin.

Etat de conservation : en déclin

Le Vanneau huppé a subi 40% de perte d'effectifs sur les dix dernières années.

Menaces

La chasse encore autorisée de cette espèce ainsi que la dégradation des milieux de reproduction du fait des pratiques agricoles intensives sont les principales causes expliquant son déclin. De plus, nichant dans des parcelles cultivées, les nids sont régulièrement détruits lors des passages mécaniques sur les parcelles.



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU



Agir pour la biodiversité

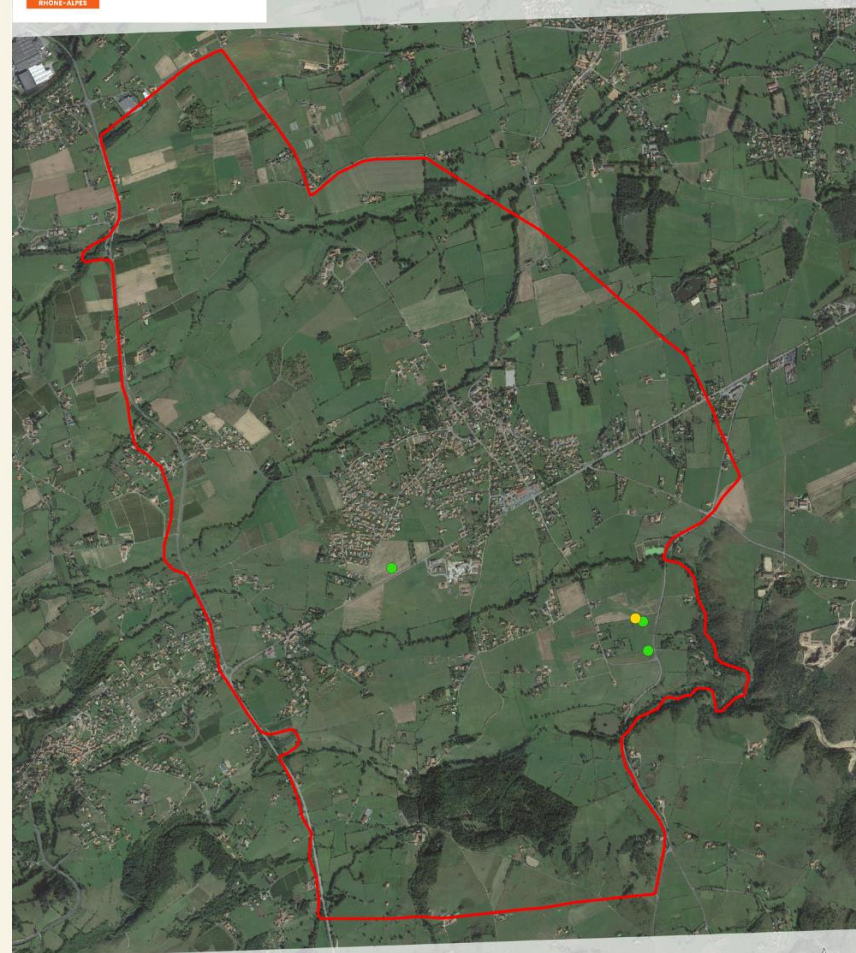


Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Agir pour la biodiversité

Vanneau huppé : Observations entre 2012 et 2022



Légende

Statut de reproduction

● Nicheur possible

● Nicheur probable

● Nicheur certain

□ Commune de Lentigny

0 0,5 1 km



Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 48 : Fiche sur le vanneau huppé © Jules Demange

L'Œdicnème criard

Espèce protégée



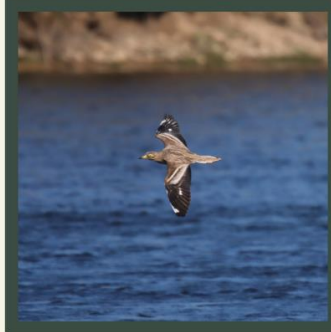
©R. DIEZ

Description et habitats

L'Œdicnème criard est un limicole difficile à observer étant donné son caractère discret et le mimétisme conféré par son plumage. Originaire des milieux steppiques, on l'observe dans les milieux secs, notamment les landes, les friches, les milieux cultivés, bocage et pelouses sèches.

A Lentigny

Sur la commune, deux territoires sont connus, le premier au Nord des Millets et le second proche de la station d'épuration.



©R. DIEZ

Régime alimentaire

Plutôt nocturne, il se nourrit essentiellement d'invertébrés.

Reproduction

Il niche le plus souvent dans une dépression grattée à même le sol, le plus souvent dans une parcelle cultivée. Migrateur, sa période de nidification s'étend de mars à septembre. La femelle pond deux à trois œufs entre le mois d'avril et le mois de mai, et une seconde ponte est parfois déposée plus tard dans la saison.

Etat de conservation : stable

La tendance des populations en France s'est stabilisée au cours des trente dernières années.

Menaces

Son nid se trouvant régulièrement dans les parcelles cultivées, la destruction des œufs lors des semis et l'intoxication indirecte lors des désherbages chimiques sont des menaces auxquelles l'espèce est exposée.



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU



Agir pour la biodiversité

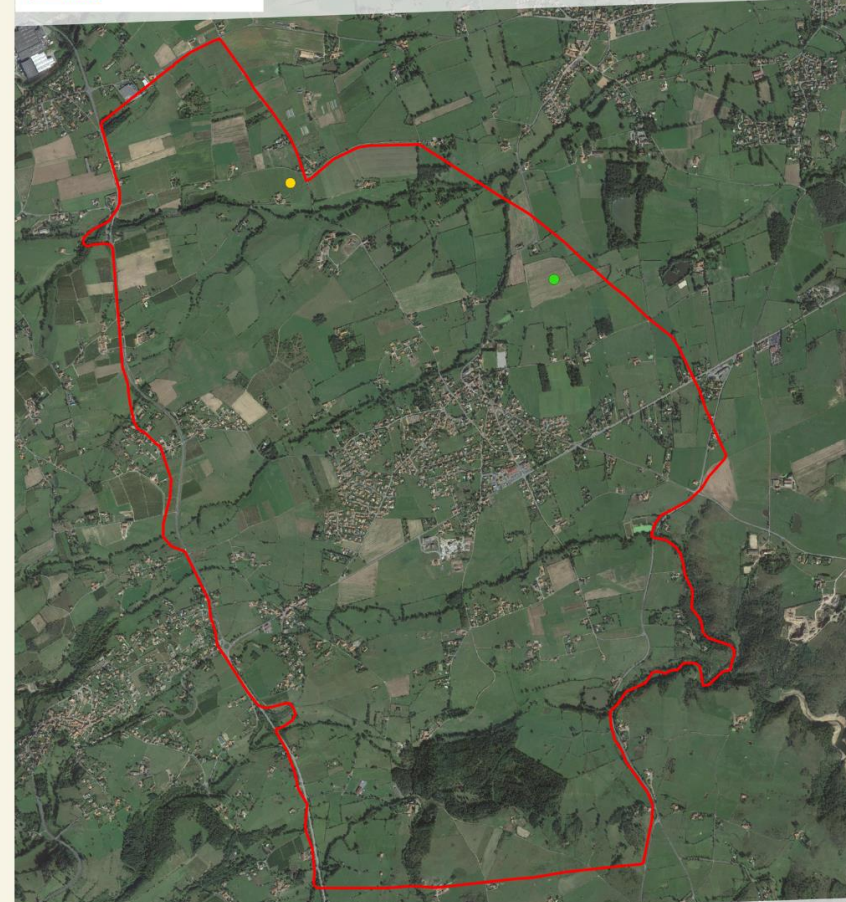


Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Agir pour la biodiversité

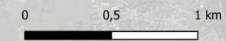
Œdicnème criard: Observations entre 2012 et 2022



Légende

Statut de reproduction

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- Commune de Lentigny



Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 49 : Fiche sur l'œdicnème criard © Jules Demange

4.2 Maintien et restauration des arbres têtards

La cartographie de la commune a montré que les arbres têtards étaient bien présents avec 73 individus localisés, et que certains d'entre eux étaient en mauvais état de conservation (28) suite à l'abandon de la taille entraînant la casse ou le déracinement des arbres. Les arbres têtards présentent un intérêt pour des espèces d'oiseaux qui profitent des cavités pour nicher. C'est notamment le cas de la huppe fasciée et de la chevêche d'Athéna. Celles-ci, bien que pouvant nicher aussi dans les cavités du bâti, sont régulièrement observées à proximité des arbres têtards. Ces deux espèces sont plutôt bien réparties sur la commune. Le torcol fourmilier, plus rare, a été observé sur deux secteurs. Il niche exclusivement dans les cavités des arbres (cavités naturelles ou anciennes loges de pics). Ces trois espèces sont considérées en déclin au niveau national. Il serait pertinent d'informer les propriétaires de l'intérêt de maintenir ces arbres dans les parcelles, et de reprendre la taille tous les 5 à 10 ans. De plus, il serait intéressant de mener un programme de restauration en faveur de ces arbres sur un périmètre plus large que Lentigny, puisque les arbres têtards sont également bien présents sur les communes voisines. Il serait alors possible de faire intervenir une entreprise spécialisée pour réaliser la taille, puisque ceci nécessite une certaine technique et du matériel adapté, sans parler des dispositifs de sécurité pour la mise en place de ces chantiers. Enfin, notons qu'une partie de ces arbres sont toujours entretenus et qu'il semble également intéressant de pouvoir faire part aux propriétaires que cette action est favorable à des espèces en déclin.



Figure 50 : Arbre têtard entretenu sur la commune © Bertrand Tranchand

La Huppe fasciée

Espèce protégée



© J. VIAL

Description et habitats

La Huppe fasciée arbore un plumage rayé et sa huppe caractéristique est érectile. Elle occupe des milieux ouverts et semi-ouverts, alternant végétation rase où elle recherche sa nourriture et des secteurs de vieux arbres, murets et vieux bâti lui offrant des cavités pour sa nidification. Elle occupe donc de nombreux habitats ruraux comme le bocage, le vignoble, les vieux vergers mais aussi les lisières de boisement et pré-bois.



© J.-P. FAVERJON

A Lentigny

La Huppe fasciée est présente sur différentes zones de la commune et quatre à cinq territoires ont été identifiés. Migratrice, elle peut être observée sur la commune à partir du mois d'avril et son chant caractéristique "oup oup" permet de l'identifier assez facilement.

Régime alimentaire

Elle se nourrit principalement d'invertébrés.

Reproduction

Migratrice, la Huppe fasciée ne réalise qu'une ponte entre mai et juin, composée généralement de cinq à sept œufs. Elle ne construit pas de nid et s'installe dans une cavité qui peut parfois se trouver très près du sol.

Etat de conservation : en déclin

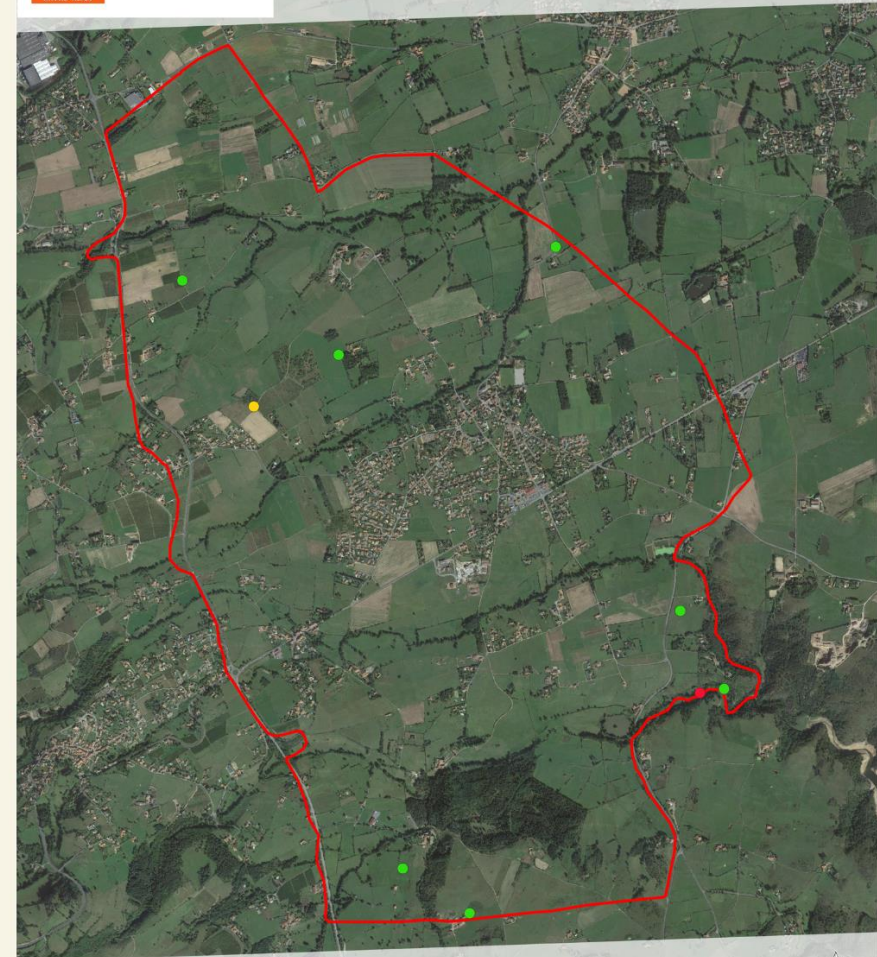
En France au cours des dix dernières années, les effectifs de Huppe fasciée ont subi un déclin de 20%.

Menaces

La modification des pratiques agricoles qui combinent la réduction de la ressource en insectes et la destruction des haies, des murets et des arbres creux, constituent les principales menaces pesant sur l'espèce.



Huppe fasciée : Observations entre 2012 et 2022



Légende

Statut de reproduction

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- ▭ Commune de Lentigny

0 0,5 1 km



Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20

Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU



OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité

Figure 51 : Fiche sur la huppe fasciée © Jules Demange

Le Torcol fourmilier

Espèce protégée



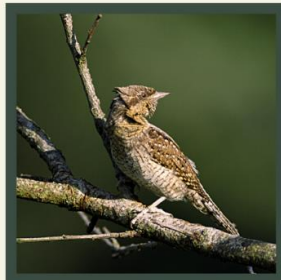
©R. DIEZ

Description et habitats

Le Torcol fourmilier, de la même famille que le Pic vert, est un oiseau de petite taille et au plumage cryptique. Il fréquente les secteurs agricoles où les éléments structurants sont bien présents, le bocage, les landes, les vergers et les lisières forestières.

A Lentigny

Migrateur, il est de retour chez nous dès le mois d'avril. L'espèce, rare sur la commune, a été contacté près du hameau des Potiers et aux environs de Chamorland.



©R. DIEZ

Régime alimentaire

Il se nourrit en grande partie de fourmis et de leurs larves et exceptionnellement de pucerons voire d'escargots.

Reproduction

Comme il ne construit pas de nid, il a besoin de vieux arbres à cavités. La ponte qui compte sept à huit œufs est déposée durant le mois de mai.

Etat de conservation : en déclin

En France au cours des trente dernières années, les effectifs de Torcol fourmilier ont diminué de 20 à 50%.

Menaces

Les principales menaces qui pèsent sur le Torcol fourmilier sont l'utilisation de produits phytosanitaires, l'adoption de pratiques agricoles intensives réduisant la biodiversité des prairies et la dégradation des paysages bocagers (disparition des haies et des arbres morts porteurs de cavités).



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

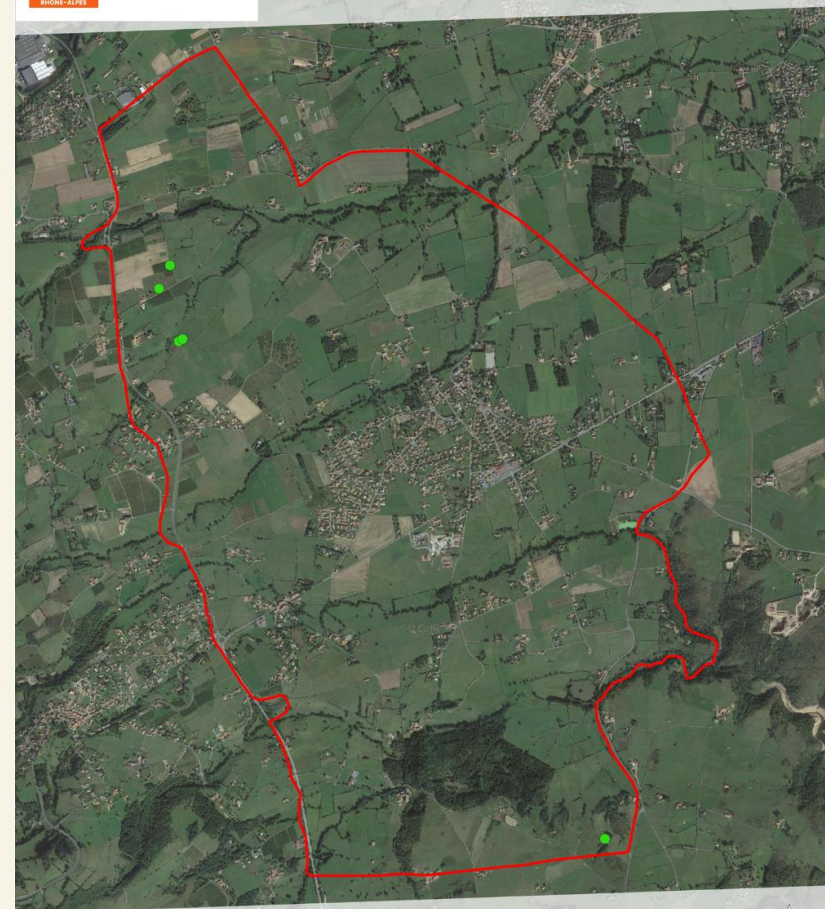


Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Agir pour la biodiversité

Torcol fourmilier : Observations entre 2012 et 2022



Légende

Statut de reproduction

● Nicheur possible

● Nicheur probable

● Nicheur certain

▭ Commune de Lentigny

0 0,5 1 km

Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 52 : : Fiche sur le torcol fourmilier © Jules Demange

La Chevêche d'Athéna

Espèce protégée



©B. TRANCHAND

Description et habitats

La Chevêche d'Athéna fait la taille d'un merle et arbore un plumage brun ponctué de tâches beige. Elle fréquente principalement les zones de bocage et apprécie la présence de saules têtards et de vieux bâtis. On la trouve également dans les vergers traditionnels, les secteurs de cultures extensifs et les vignes.



©F. CAHEZ

A Lentigny

La Chevêche d'Athéna est bien répartie sur la commune puisqu'une dizaine de territoires ont été localisés.

Régime alimentaire

Elle se nourrit d'insectes et de petits mammifères qu'elle chasse à l'affût depuis un perchoir.

Reproduction

La Chevêche d'Athéna est cavernicole et ne construit pas de nid. La femelle pond trois à cinq œufs en avril dans la cavité d'un arbre ou d'un bâtiment.

Etat de conservation : en déclin

En France, la Chevêche d'Athéna est considérée comme en déclin modéré mais continu.

Menaces

Les principales causes du déclin de la Chevêche d'Athéna sont la raréfaction des sites de nidification et la réduction de la ressource alimentaire (remembrement, mise en culture des prairies, suppression des vergers traditionnels et des haies, urbanisation, utilisation de pesticides...).



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU



Agir pour la biodiversité

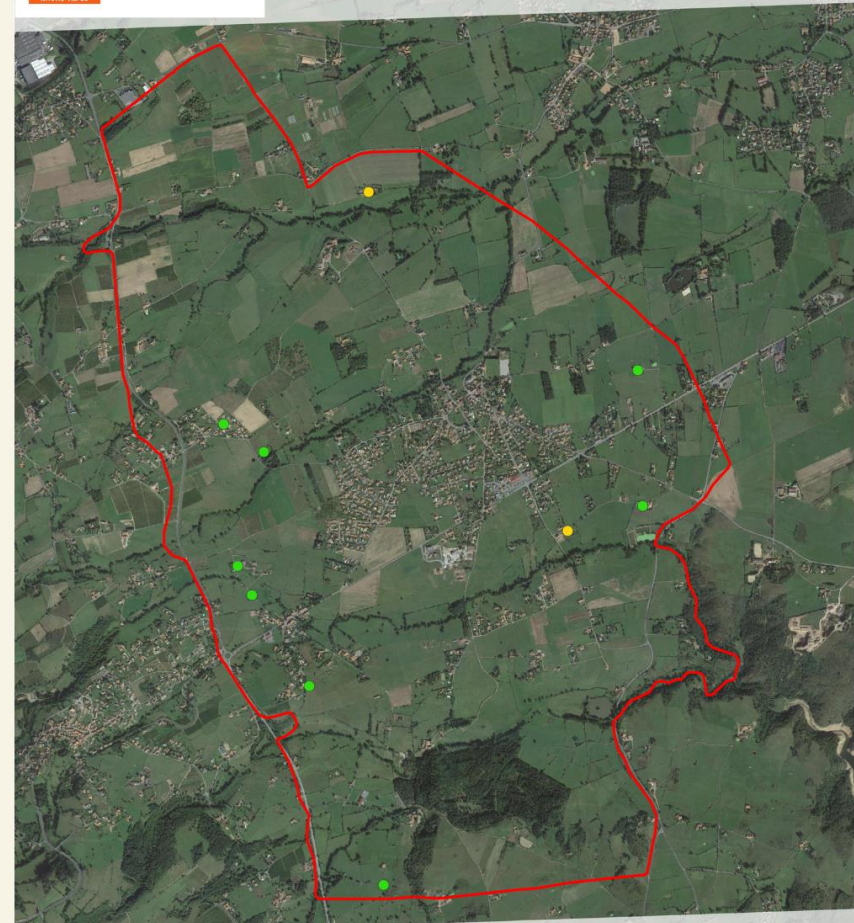


Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Agir pour la biodiversité

Chevêche d'Athéna : Observations entre 2012 et 2022



Légende

Statut de reproduction

● Nicheur possible

● Nicheur probable

● Nicheur certain

□ Commune de Lentigny

0 0,5 1 km

Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20

Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 53 : Fiche sur la chevêche d'Athéna © Jules Demange

4.3 Maintien des ripisylves

Le bocage est assez peu développé sur la commune et la cartographie a mis en avant l'intérêt des ripisylves des quatre ruisseaux qui traversent la commune d'ouest en est, jouant un rôle de corridor naturel pour le déplacement de la faune sauvage, notamment pour les chiroptères. De plus, le travail sur les habitats a mis en avant la présence de l'aulnaie-frênaie des ruisseaux du collinéen inférieur qui est un habitat d'Intérêt Communautaire de la Directive Habitat Faune-Flore. Enfin, ces milieux abritent des espèces à enjeux comme le gobemouche gris, passereau plutôt rare qui recherche la présence de gros arbres et régulièrement observé dans les ripisylves ou les alignements de gros chênes.

Il est important de préserver la continuité de ces ripisylves, et de veiller à ce que la gestion qui en est faite ne soit pas trop intensive : maintien d'arbres morts et vieillissants, conservation d'arbres à cavité, diversité des strates et des essences...

Le Gobemouche gris

Espèce protégée



©R. GENOUILHAC

Description et habitats

Le Gobemouche gris est un petit passereau discret avec le dos et les ailes grises et le ventre de couleur crème. Il apprécie les boisements de feuillus (chênaies, hêtraies, aulnaies) et mixtes peuplés de gros arbres, les ripisylves et les parcs arborés.

A Lentigny

L'espèce est rare dans le département et seulement deux territoires ont été découverts sur la commune. Migrateur il peut être observé entre le mois de mai et le mois de septembre.



©R. DIEZ

Régime alimentaire

Il chasse les moucheron en effectuant un petit vol papillonnant depuis une branche avant de revenir sur son point de départ.

Reproduction

Il dissimule son nid sur une grosse branche, derrière une écorce décollée, dans une cavité quelconque ou encore dans une fissure sur un tronc.

Etat de conservation : en déclin

Les effectifs de Gobemouche gris ont chuté de 12% au cours des dix dernières années.

Menaces

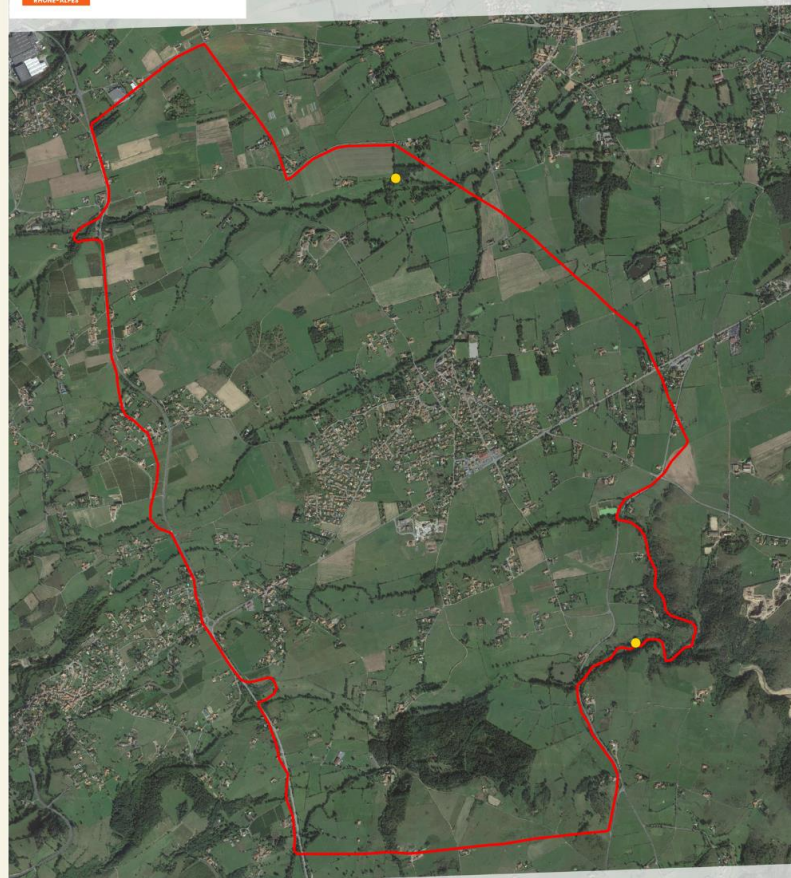
Son déclin modéré s'explique en grande partie par la diminution de la ressource alimentaire ainsi que la perte de ses habitats.



Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Gobemouche gris : Observations entre 2012 et 2022



Légende

Statut de reproduction

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- ▭ Commune de Lentigny

0 0,5 1 km

Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 54 : Fiche sur le Gobemouche gris © Jules Demange

4.4 Maintien du réseau de mares

Avec près de 170 mares, le réseau de mares de la commune est plutôt dense et bien réparti sur l'ensemble de la commune. Une vingtaine d'entre elles mériteraient un entretien ou une restauration (curage). Le triton crêté, espèce à enjeux dans le département, semble rare dans la plaine du Roannais. Cependant, il est possible que le manque de prospection constitue une part de l'explication. Il a été découvert dans deux mares à l'est de la commune, à proximité des gorges de la Loire. Malgré des recherches dans d'autres mares prairiales semblant favorables, il n'a pas été découvert ailleurs. Il serait intéressant de poursuivre ces recherches à l'avenir. Les propriétaires ont été avertis de la présence de cet amphibien, et les deux mares concernées sont en bon état de conservation. Il semble intéressant de pouvoir également faire un retour aux propriétaires des mares en mauvais état de conservation pour proposer la restauration de ces dernières, soit avec l'aide d'un agriculteur local, soit en faisant intervenir une entreprise s'il est possible de grouper les chantiers pour limiter le coût d'intervention. Aucun inventaire n'a été réalisé sur les odonates, mais il est probable que des enjeux sur ce taxon soient présents, renforçant l'intérêt du maintien de ces milieux.

Le Triton crêté

Espèce protégée

Description et habitats

Le Triton crêté est le plus gros des tritons présents dans le département. Dans l'eau, on peut l'identifier à sa couleur sombre et aux nombreux petits points blancs ponctuant ses flancs. De plus, le bout de ces pattes jaunes peut être parfois visible. Le mâle arbore en période de reproduction une crête découpée sur son dos, donnant son nom à l'espèce. Il passe l'hiver au pied des haies ou dans les sous-bois et le paysage bocager traditionnel lui est particulièrement favorable.



©A. ROUX

Menaces

Le Triton crêté est menacé par la destruction des haies et bosquets, le comblement des mares, la pollution des eaux et le changement climatique qui assèche de nombreux points d'eau. Le réseau routier impacte également le Triton crêté en fractionnant son habitat.



©D. GRANGÉ

A Lentigny

Plutôt rare dans le département, le Triton crêté a été découvert dans deux mares proches de la goutte du Lourdon.

Régime alimentaire

Le Triton crêté se nourrit principalement de petits mollusques, de vers et de larves.

Reproduction

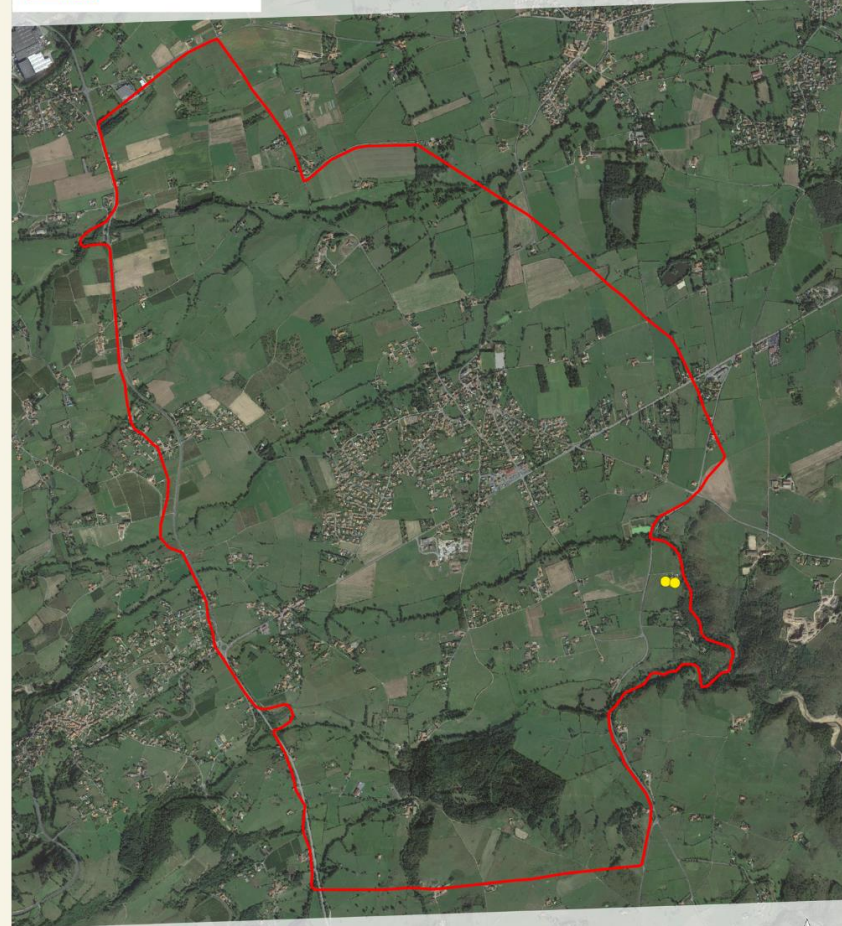
Il se reproduit dans les mares prairiales, assez profondes et végétalisées organisées en réseau dense, que les individus regagnent dès le mois de mars.

Etat de conservation : en déclin

L'espèce est en déclin modéré en France.

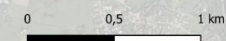


Triton crêté : Observations entre 2012 et 2022



Légende

- Commune de Lentigny
- Observation de Triton crêté



Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)



Figure 55 : : Fiche sur le triton crêté © Jules Demange

4.5 Rendre le bâti favorable à l'accueil de la faune

Les inventaires sur les rapaces nocturnes ont mis en avant la présence de l'effraie des clochers, et deux territoires ont été localisés au nord de la commune. Un couple occupe un ancien corps de ferme en cour de restauration. D'après les propriétaires, l'espèce se reproduit sur le site depuis plusieurs années et en 2022, la reproduction a été de nouveau prouvée avec la découverte d'un jeune non volant mort au pied d'un des bâtiments. Un second couple occupe un autre corps de ferme, non loin du premier. Ces deux secteurs sont encore favorables à la présence de l'espèce avec plusieurs bâtiments ouverts, mais à moyen ou long terme, il est probable que ces derniers soient restaurés et qu'une partie des accès soient fermés. Afin de maintenir la présence de l'espèce, en déclin au niveau national et départementale, il serait pertinent de mettre en place des nichoirs permettant de pallier la fermeture des accès. Notons qu'un nichoir pour l'espèce est également en place dans le clocher (installé par l'Association Roannaise de Protection de la Nature), mais qu'il n'est actuellement pas occupé.

Le bâti est également fréquenté par d'autres espèces, comme les hirondelles ou encore les chiroptères. Une communication sur ces dernières a été réalisée via les enquêtes participatives mises en place. Malgré le peu de retours des habitants, nous pouvons espérer que le message diffusé a permis de sensibiliser les citoyens sur l'intérêt de maintenir des accès aux combles, greniers, étables et garages pour la biodiversité de proximité.



Figure 56 : Nichoir pour l'effraie des clochers en place dans le clocher © ARPAN

L'Effraie des clochers

Espèce protégée



©L. NOALLY

Description et habitats

L'Effraie des clochers est un rapace nocturne au plumage clair et au disque faciale en forme de cœur caractéristique. Elle est présente dans les villages et hameaux situés en milieu ouvert et bocager.

A Lentigny

Un à deux territoires sont présents dans le nord de la commune.



©L. NOALLY

Régime alimentaire

Elle se nourrit de micromammifères (campagnols, mulots, musaraignes, ...).

Reproduction

Elle niche dans les constructions humaines comme les granges, greniers, pigeonniers et clochers d'église. Une ponte d'Effraie des clochers est composée de six œufs en moyenne mais elle peut dépasser dix œufs si la ressource alimentaire est importante. Une première ponte a lieu au mois d'avril et si la nourriture est abondante, une seconde reproduction peut avoir lieu en fin d'été.

Etat de conservation : en déclin

L'espèce semble en déclin en France et également dans le département de la Loire.

Menaces

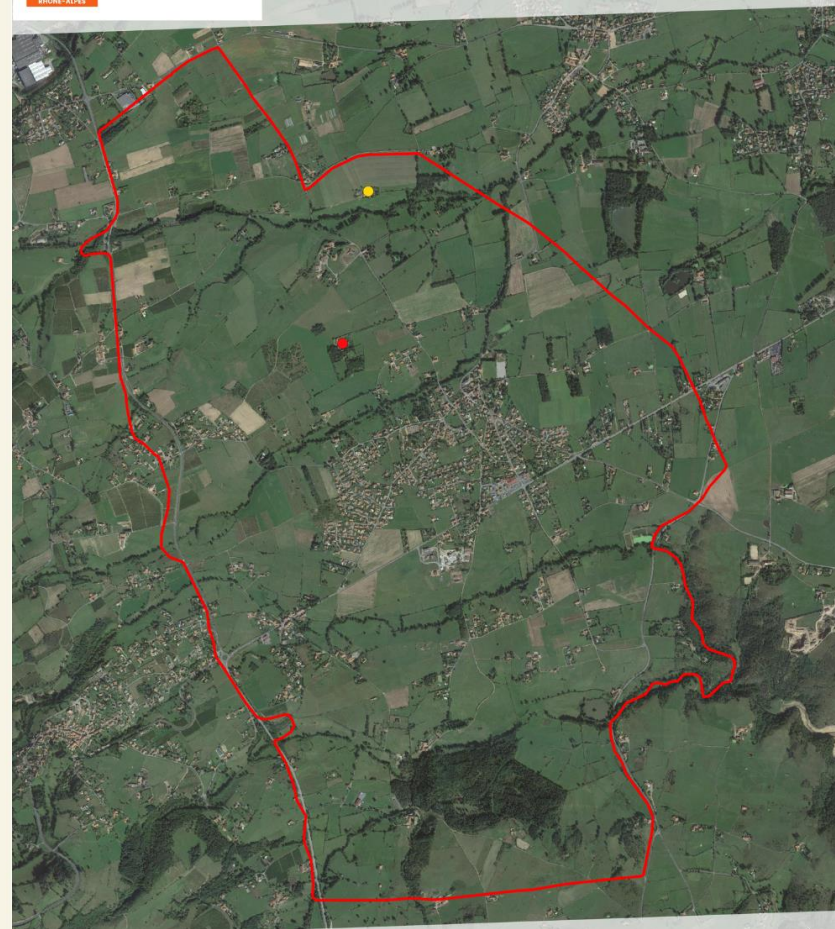
L'espèce est exposée à plusieurs menaces comme le trafic routier, la fermeture des accès aux sites de nidification, l'intensification des pratiques agricoles et l'utilisation des rodenticides (poison pour les rongeurs).



Avec le soutien financier de l'Union européenne - NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité



Effraie des clochers : Observations entre 2012 et 2022



Légende

Statut de reproduction

● Nicheur possible

● Nicheur probable

● Nicheur certain

□ Commune de Lentigny

0 0,5 1 km

Fonds de carte : Google satellite
Date de réalisation : 2023-11-20
Conception : Bertrand TRANCHAND (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Figure 57 : Fiche sur l'effraie des clochers © Jules Demange

V. ZONES A ENJEUX

La carte ci-dessous localise les espèces et habitats à enjeux sur la commune afin de mettre en évidence des zones prioritaires pour la conservation de la biodiversité.

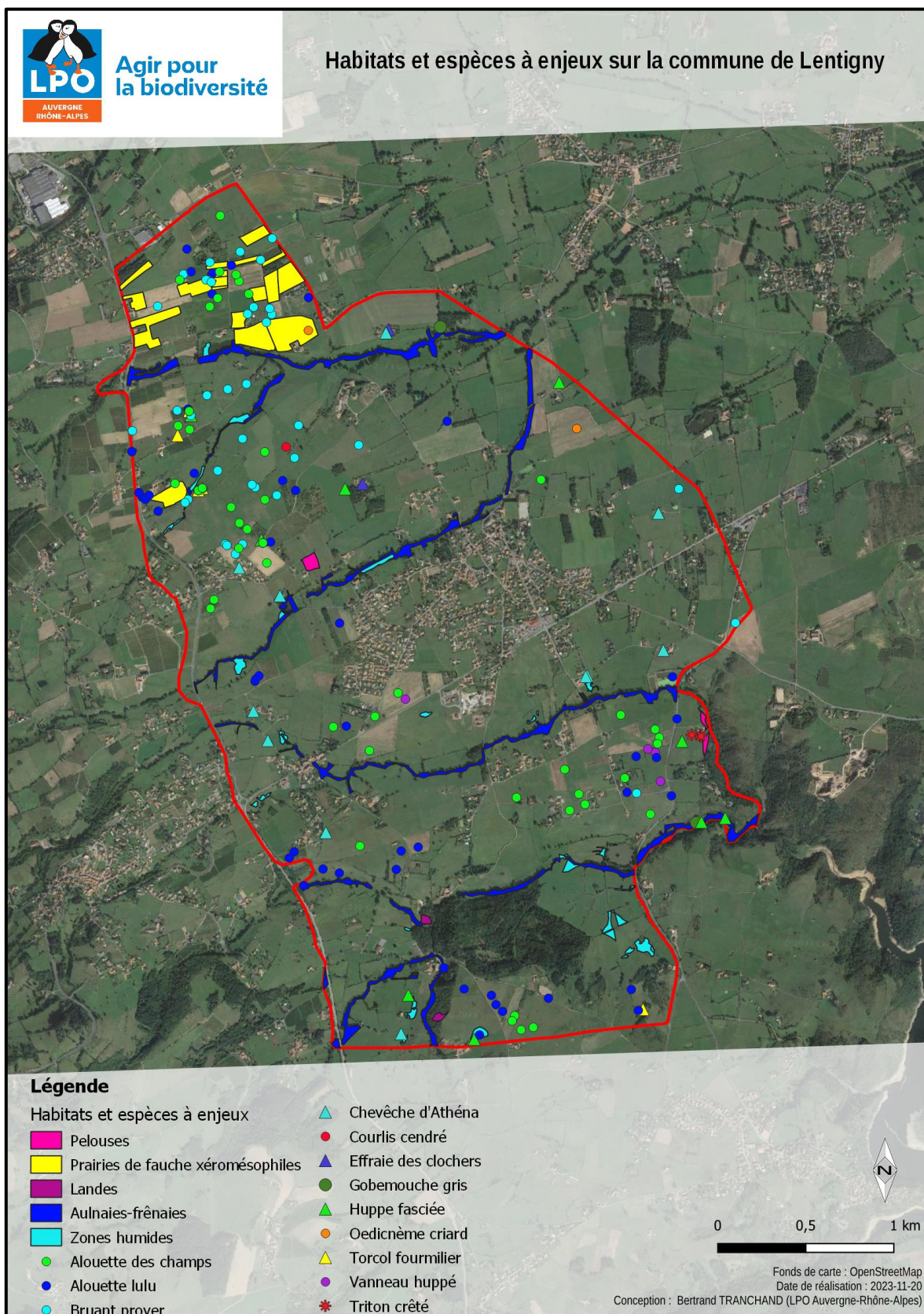


Figure 58 : Cartographie des habitats et espèces à enjeux © LPO Aura

VI. SENSIBILISATION ET MOBILISATION

6.1 Stands, sorties et conférences

Durant toute la période dédiée à cet ABC, différentes présentations, sorties et activités ont été proposées.

- **26/03/2022 : Présentation de l'ABC aux habitants**

Une première réunion publique a été organisée fin mars pour une présentation en salle décrivant le projet de l'ABC, les objectifs et les actions qui allaient en découler. Dans un second temps, un atelier de fabrication de nichoirs a été réalisé. Peu de personnes étaient présentes pour la présentation en salle, mais l'atelier nichoir, réalisé sur la place du village un jour de marché, a attiré les habitants et plusieurs familles ont participé à la fabrication de nichoirs.



Figure 59 : Affiche réalisée par la commune de Lentigny pour communiquer sur la présentation de l'ABC © Commune de Lentigny

- **15/04/2022 : Sortie Rapaces nocturnes**

Une sortie sur la thématique des rapaces nocturnes a été réalisée le 15/04/2022 et une trentaine de personnes a pu y participer. Une balade crépusculaire a été réalisée avec des points d'observations. Lors de cette sortie, des chouettes hulottes ont été entendues et des hiboux moyen-ducs observés. Cette sortie a été l'occasion de sensibiliser les habitants à différentes problématiques comme le changement du paysage et la fermeture du bâti.



Figure 60 : Affiche réalisée par la commune de Lentigny pour la soirée sur les rapaces nocturnes © Commune de Lentigny



Figure 61 : Participants au départ de la sortie rapaces nocturnes © Amélie Lefranc

- **07/05/2022 : Troc Plantes**

Début mai, le groupe « Mon Village Espace de Biodiversité » a organisé une journée de troc de plantes. A cette occasion un stand a été fait avec de la documentation sur l'ABC.



Figure 62 : Stand présent lors de la journée « Troc Plante » © Amélie Lefranc

- **18/06/2022 : Sortie Oiseaux**

En juin, une sortie pour découvrir les oiseaux et leurs chants a été organisée. Malheureusement, la canicule a limité le nombre de participants et seulement 9 personnes étaient présentes. Malgré les températures élevées, plusieurs espèces ont pu être observées comme la pie-grièche écorcheur, le tarier pâtre, le bruant zizi ou encore l'alouette lulu et plusieurs thématiques ont pu être abordées avec les habitants comme le changement des pratiques agricoles ou le rôle des arbres à cavités pour la biodiversité.



Figure 63 : Affiche réalisée par la commune de Lentigny pour la sortie sur les chants d'oiseaux © Commune de Lentigny

- **16/09/2022 Conférence sur « Les mal aimés »**

Une conférence sur les chiroptères, les reptiles et les amphibiens a été organisée en septembre. Cette dernière a eu un fort succès avec 50 participants qui ont pu découvrir la biologie de plusieurs espèces présentes sur la commune et se réconcilier avec ces dernières.



Figure 64 : Conférence sur les mal-aimés © Amélie Lefranc

- **17/09/2022 Fête de l'Abeille et de la biodiversité**

La Fête des Abeilles est organisée depuis plusieurs années à Lentigny par les groupes « Mon Village Espace de Biodiversité » et les apiculteurs de la commune. En 2022, cette matinée a été élargie à la thématique « Biodiversité ». Réalisée sur la place de la marie durant le marché de producteurs, plusieurs stands ont été tenus : un stand sur l'ABC (LPO), un stand sur les refuges LPO (LPO), un stand sur l'apiculture (apiculteurs de Lentigny), un stand sur les arbres fruitiers (Croqueurs de pommes du Jarez) et un stand sur les corridors écologiques (Ligue pour l'enseignement). Cette matinée a été un succès puisque de nombreuses personnes ont défilé sur les différents stands et ont été sensibilisées à la biodiversité.



Figure 65 : Stands tenus par la LPO le jour de la fête de l'abeille et de la biodiversité © Amélie Lefranc

La fête des Abeilles a été renouvelée en 2023, avec de nouveau un stand « ABC ». De plus, une soirée « Découverte des papillons de nuit » a été animée par un bénévole de la LPO.



Figure 66 : Soirée découverte des papillons nocturnes © Amélie Lefranc

6.2 Enquêtes participatives

En 2022, des enquêtes participatives ont été réalisées sur 3 espèces ou groupes d'espèces : Les hirondelles, les chauves-souris et les hérissons.

Malgré une diffusion dans le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux, assez peu de retours nous ont été faits. Nous avons toutefois collecté 8 données de Hérissons, 1 donnée d'Hirondelle, 0 donnée de chauve-souris, 5 données de reptiles, 2 d'écureuil et 5 d'oiseaux. En 2023, une autre enquête a été lancée sur les crapauds, sans succès.

La nature dans ma commune

ABC Lentigny

**DÉBUTANT OU EXPERT,
PARTICIPEZ AUX ENQUÊTES SUR LA BIODIVERSITÉ À LENTIGNY,
ET PARTAGEZ VOS OBSERVATIONS**

Pour notre Atlas de la Biodiversité Communale,
nous cherchons à recenser en particulier les
hirondelles, chauves-souris et hérissons
présents sur la commune

Informations à envoyer par mail à biodiversite.lentigny@gmail.com,
à saisir sur www.lentigny.fr, ou bulletin à retourner au **secrétariat de Mairie**

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Figure 67 : Affiche réalisée par la commune pour les enquêtes participatives © Commune de Lentigny

6.3 Concours photos

Durant l'été 2022, un concours photo a été organisé par le groupe Mon village Espace de Biodiversité. Au total, 45 habitants ont participé (30 adultes et 15 enfants) et plus de 100 photos ont été proposées au jury composé de 3 photographes du Roannais. Les photos ont permis de collecter 80 données naturalistes exploitables pour le projet d'ABC, dont une donnée de salamandre tachetée encore jamais notée sur la commune. Une remise de prix a été effectuée lors de la fête des abeilles et de la biodiversité, et les photos ont été exposées durant plus d'un mois. De nombreux habitants sont venus voir les clichés durant cette période. Ce concours a été renouvelé en 2023, toujours avec autant de réussite.



Figure 68 : Affiche réalisée par la commune pour les enquêtes participatives © Commune de Lentigny



Figure 69 : Affiche réalisée par la commune pour présenter l'exposition des photos © Commune de Lentigny



Figure 70 : Exposition des photos en 2022 © Amélie Lefranc

6.4 Animations scolaires

Des animations scolaires ont été réalisées à l'école Simone Veil et 78 élèves ont été sensibilisés : une classe de 30 CP, une classe de 25 CE1 et une classe de 23 CE2

- 17/05 :
 - Classe de CP : présentation de la biodiversité, balade autour de l'école, critères de reconnaissance des oiseaux, recherche de petites bêtes et identification, contes sur la migration des oiseaux.
 - Classe de CE2 : présentation de l'ABC et de la biodiversité en classe, balade autour de l'école, critères de reconnaissance des oiseaux, observation aux jumelles (oiseaux et nids, notamment nids d'hirondelles de fenêtre), recherche de petites bêtes et identification, contes, morphologie et mode d'alimentation des chauves-souris.
- 24/05 :
 - Classe de CP : la reproduction des oiseaux (chant, construction du nid, élevage des jeunes), les menaces qui pèsent sur eux et les solutions pour les diminuer. Fabrication de nichoirs en groupe. Petit tour autour de l'école pour définir les lieux possibles d'installation des nichoirs.
 - Classe de CE2 : le cycle de vie des chauves-souris et les menaces qui pèsent sur elles et leur milieu. Les solutions possibles. Fabrication de gîtes. Petit tour autour de l'école pour définir les lieux possibles d'installation des gîtes.
- 28/06 :
 - Classe de CE1 : présentation de l'ABC et de la biodiversité en classe, balade autour de l'école, critères de reconnaissance des oiseaux, observation aux jumelles (oiseaux et nids, notamment nids d'hirondelles de fenêtre), recherche de petites bêtes et identification, contes.

École Primaire Simone Veil - Rue Buissonnière - 42155 Lentigny

MARDI 17 MAI MATIN :
balade/découverte de la biodiversité
autour du village (classe de CE2)

MARDI 17 MAI APRÈS-MIDI :
balade/découverte de la biodiversité
autour du village (classe de CP)

MARDI 24 MAI MATIN :
fabrication de gîtes à chauves-souris
(classe de CE2)

MARDI 24 MAI APRÈS-MIDI :
fabrication de nichoirs pour les
oiseaux (classe de CP)

MARDI 28 JUIN MATIN :
balade/découverte de la
biodiversité autour du
village (classe de CE1)

ABC
Lentigny
ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

LEP
AGIR POUR LA
BIODIVERSITÉ
SCOLAIRE

Figure 71 : Affiche réalisée par la commune pour présenter les animations scolaires © Commune de Lentigny



Figure 72 : : Animations scolaires réalisées à l'école de Lentigny au printemps 2022 © Yasmine Sarraf

6.5 Ateliers de fabrication de mangeoires et de nidoirs

Trois ateliers de fabrication de nidoirs et un atelier de fabrication de mangeoires ont été réalisés durant la période de l'ABC pour au total une quarantaine de participants.



Figure 73 : Atelier "mangeoires" © Amélie Lefranc



Figure 74 : Atelier "nidoirs" © Amélie Lefranc

6.6 Chantier participatif

Lors de la journée citoyenne organisée par les élus en mars 2023, les habitants ont été invités à participer à diverses tâches d'entretien sur la commune. Un groupe a été mis en place pour créer des hibernaculums pour les reptiles et les amphibiens sur une parcelle de la commune. De plus, grâce à la présence d'un agriculteur, une mare a été restaurée et une seconde créée sur ce même site communal.



Figure 75 : Fabrication d'un hibernaculum © Bertrand Tranchand



Figure 76 : Hibernaculum terminé © Bertrand Tranchand



Figure 77 : Mare en cours de restauration © Bertrand Tranchand



Figure 78 : Mare après l'intervention © Bertrand Tranchand

6.7 Communication

La communication sur le projet a été en partie produite par la commission communication, via son élue référente, également membre de la commission développement durable, et de MVEB. La LPO a mis à disposition des supports de communication, mais a aussi produit spécialement des visuels, avec notamment des fiches espèces à enjeux rencontrées lors des inventaires.

Une des premières étapes du projet a été de créer une identité visuelle, avec un logo propre au projet, qui s'est retrouvé sur l'ensemble des créations graphiques.

Celui-ci reprend le logo de la commune avec des espèces locales représentées de manière enfantine.



Figure 79 : Logo de l'ABC @ Commune de Lentigny

La commune utilise une page Facebook (<https://www.facebook.com/CommuneDeLentigny42>).

Au regard de la taille de la commune, c'est un média dynamique et très intéressant pour la diffusion d'informations, puisque suivie par plus de 700 personnes, et un support actif avec des interactions régulières avec les habitants.

L'ensemble des évènements de l'ABC ont été relayés pour créer de la participation, mais aussi pour effectuer des mini comptes-rendus post actions.

Une adresse email (biodiversite.lentigny@gmail.com) a été créée pour l'occasion, pour recueillir les retours des enquêtes participatives, ou toute question relative au projet. Un nombre limité (hors concours photo) d'emails ont été reçus, mais des échanges intéressants ont pu être initiés avec des citoyens.

Afin d'éviter l'exclusion numérique (pour les personnes âgées notamment), la commission communication a fait paraître de nombreux articles dans la presse locale (Le Progrès, Le Pays Roannais) via ses correspondants. Le bulletin municipal, qui paraît 4 à 5 fois par an, a inclus un article dédié à l'ABC pendant toute la période du projet dans chacun de ses numéros.



Figure 80 : Exemple d'article @ Commune de Lentigny

Le site internet de la commune n'a pas eu de page dédiée à l'ABC, celle-ci a été créée pour la fin de l'ABC. Site plutôt institutionnel, ce n'est pas le média qu'utilise la commune pour relayer les événements. Il a néanmoins été utilisé pour y créer des formulaires pour les enquêtes participatives, et le dépôt de photos des concours, dans un onglet dédié « Biodiversité » (<http://lentigny.e-monsite.com/pages/biodiversite/>).

Enfin, la communication est évidemment beaucoup passée par les échanges initiés en direct, lors des différents événements, ateliers, et même lors des inventaires qui ont générées quelques rencontres.

LENTIGNY

ABC Lentigny : les Lentignois s'engagent pour la biodiversité

La présentation publique de l'Atlas de Biodiversité Communale de Lentigny s'est tenue ce samedi 26 mars à 10 heures à la salle des fêtes. Ce projet participatif se déroulera sur 2 ans.

Les quelques participants étaient venus avec leurs enfants, qui ont hâte de contribuer à cette étude ; ils ont ensuite pris part à l'atelier de fabrication de nichoirs à oiseaux et d'abris à chauve-souris organisé pour eux en extérieur devant la mairie.

Robin, 6 ans ½ rentrera donc chez lui avec le gîte à chauve-souris qu'il a confectionné de ses petites mains, et qu'il envisage de placer sous une grange. Il est ravi de participer à ce projet car : « à la maison, on a déjà des nichoirs à oiseaux ; et puis je vais apprendre plein de nouvelles choses sur les animaux et la nature ».

Une contribution quotidienne

Le projet prend donc forme avec la contribution des Lentignois au quotidien. Pendant les mois qui viennent, le recensement des oiseaux, chauves-souris, reptiles et amphibiens présents sur la commune sera déployé ; et à terme, cet atlas permettra à la municipalité d'adapter les décisions liées à l'aménagement et la gestion de Lentigny, tout en respectant les espèces présentes sur son territoire.

Enfin, il est à noter que les premières soirées à la recherche des rapaces nocturnes de la commune ont débuté mi-mars. Lors de ces séances de prospection, le chargé d'étude de la LPO AURA - Loire qui accompagne la commune sur ce projet a remarqué la présence du Hibou moyen-duc sur 3 espaces Lentignois.

Le Hibou moyen-duc est un rapace nocturne de taille assez modeste, un peu plus petit que la Chouette hulotte *Strix aluco*. Il se caractérise par ses yeux orangés remarquables et ses aigrettes très visibles, de 3 à 4 cm de longueur, qu'il peut rabattre presque complètement au repos ou en vol.

De notre correspondante Valérie GLAUNEC

La présence du hibou moyen duc a été observée lors des premières soirées de prospection mi-mars. Photo Progrès/Joël Vial



Noam, 3 ans ½, construit avec Rodney Salhi, conseiller municipal, le nichoir à oiseaux qui sera placé dans son jardin. Photo Progrès/V. GLAUNEC

Figure 81 : Article de presse paru en mars 2022 pour présenter l'ABC © Valérie Glaunec

LE TRITON CRÊTÉ, VOUS CONNAISSEZ ?

L'Atlas de la Biodiversité est en cours de construction depuis le mois de mars. La LPO, Ligue pour la Protection des Oiseaux, mène ainsi **des inventaires sur la faune présente sur la commune**. Bertrand, chargé de mission, nous fait part de ses premières découvertes :

Les prospections ont déjà permis d'observer **69 espèces d'oiseaux, 5 espèces de reptiles et 5 espèces d'amphibiens**.

Parmi les trouvailles, notons celle de plusieurs couples de **Hibou moyen-duc**. Ce rapace nocturne niche dans les anciens nids de corneilles, qu'il trouve le plus souvent dans les bosquets.

Le Courlis cendré, connu sur la commune dans les années 2000, a été contacté près du hameau Les Millets. Nichant au sol dans les prairies naturelles de fauche, les poussins bien camouflés sont régulièrement détruits lors des récoltes, et l'espèce se porte très mal au niveau national.

La Couleuvre d'Esculape a, quant à elle, été observée sur plusieurs secteurs de la commune. Ce serpent vert olive, totalement inoffensif, a la capacité de grimper dans les arbres !

Enfin, **le Triton crêté**, espèce rare dans le département, a été observé pour la première fois à Lentigny. Ce dernier apprécie les mares se trouvant dans les prairies à proximité du bocage.

Les inventaires se poursuivent jusqu'à la fin de l'été, nous ne manquerons pas de vous faire part de la suite de nos découvertes !

Bertrand TRANCHAND - LPO Loire



Triton crêté / Source photo : Denis Grange - LPO



Un **concours-photo, ouvert au plus grand nombre**, sera très bientôt organisé. Le thème, en lien avec l'ABC, sera "Les Petites et les grosses bêtes (sauvages) de notre village". Si vous souhaitez participer, restez à l'écoute sur Facebook ou notre newsletter !

TROC DE PLANTES ET DÉSHÉBAGE DE LIVRES RÉUSSIS !

Samedi 7 mai, de 9h à 12h, se tenait devant la Mairie de Lentigny le marché hebdomadaire de producteurs/artisans, et deux événements complémentaires : **le 3e Troc-Plantes à l'initiative du groupe local Mon Village Espace de Biodiversité**, et une mini-brocante de livres organisée par la Médiathèque de Lentigny.

Sous un soleil radieux, les nombreux visiteurs ont pu repartir avec leur

Figure 82 : Article de presse paru en mars 2022 pour présenter l'ABC © Valérie Glaunec

VII. ACTIONS POST ABC

7.1 Retours aux habitants

Afin de partager avec le plus grand nombre les conclusions de l'ABC, un document récapitulatif a été réalisé. Il présente les grands chiffres de ce travail et les enjeux identifiés. Tous les documents réalisés dans le cadre de l'ABC sont mis à disposition sur le site de la commune. Enfin, un « registre » a été réalisé avec les fiches des espèces et est disponible à la consultation en mairie et sur le site internet de la commune.

7.2 Retours aux agriculteurs

Nous avons pu constater l'importance des milieux agricoles à Lentigny (prairies, mares, arbres têtards), et il semble primordial de pouvoir faire un retour aux agriculteurs des enjeux présents sur leurs parcelles. L'idée est de leur faire savoir que les pratiques en place sur la majorité du secteur sont favorables à la biodiversité, et d'échanger sur les espèces présentes sur les milieux qu'ils exploitent. Il sera également possible de cibler des parcelles où la présence d'espèces nichant au sol est avérée, et ainsi prioriser des secteurs à faucher plus tardivement les années où la météo le permet. Il est donc prévu que la mairie contacte les agriculteurs afin de leur proposer un entretien avec un élu, un membre du collectif MVEB et la LPO.

7.3 Réflexion d'aménagements et de chantiers

Une réflexion est en cours pour mettre en place la restauration des arbres têtards de la commune et des communes voisines, dans le cadre d'un appel à projet du Département.

7.4 Extinction de l'éclairage public

Un des objectifs de base du projet prévoyait la prise en compte des résultats dans des réflexions communales d'aménagement, comme la coupure de l'éclairage public qui est aujourd'hui acté, et a même été augmentée de 2h par nuit en cours de projet. Comme ailleurs, l'argument financier était la principale motivation, mais la préservation de la biodiversité nocturne a également pesé dans l'argumentaire, ne levant presque pas de réticence.

7.5 Aménagement d'une parcelle communale

Un des chantiers participatifs a permis de réhabiliter une mare existante sur une parcelle appartenant à la commune, et d'en créer une à proximité. Ce lieu a été utilisé dès 2023 par l'école pour y réaliser une fois par semaine des séances pédagogiques « d'école dehors ». En lien avec MVEB, la commune souhaite concrétiser sur ce lieu la création d'un espace naturel pédagogique, et de rencontres citoyennes.

CONCLUSION

Initialement prévu sur l'année 2022, la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité de Lentigny a dû être prolongée sur 2023 suite à la difficulté de recruter un volontaire en service civique (VSC) pour travailler sur la cartographie des habitats. Cependant, dès 2022, les inventaires naturalistes ont été réalisés par la LPO et près de 4 500 nouvelles données ont été collectées sur différents taxons : les oiseaux, les reptiles, les amphibiens et les chauves-souris. Ces inventaires ont pu mettre en avant des enjeux forts pour la commune, comme par exemple la présence du Triton crêté et la forte densité de passereaux des milieux agricoles.

La cartographie des habitats, réalisée en 2023 par un VSC accompagné par France Nature Environnement, a mis en évidence l'intérêt des milieux ouverts (prairies naturelles, pelouses et landes), des zones humides et des ripisylves (habitats pour certaines espèces et rôle de corridors pour le déplacement de la faune). De plus, près de 170 mares et 79 arbres têtards ont été localisés sur le territoire et leur état de conservation a été évalué pour cibler d'éventuels travaux de restauration.

Durant toute la durée du projet, des ateliers, sorties, conférences et enquêtes participatives ont été proposés pour mobiliser les habitants de la commune. De plus, des animations scolaires ont été réalisées avec les enfants de l'école sur diverses thématiques pour découvrir la biodiversité au printemps 2022.

Un premier chantier sur un terrain communal a permis de restaurer une mare et d'en créer une seconde, ainsi que de mettre en place des hibernaculums pour l'herpétofaune.

La forte volonté des élus de la commune de Lentigny et du groupe « Mon Village Espace de Biodiversité » a permis de faire de ce projet d'Atlas de la Biodiversité une réussite, et des réflexions sont engagées pour donner une suite à ce travail d'envergure.